

Michel Courvoisier, O.M.I.

# **EUGÈNE DE MAZENOD**

**Les Oblats s'engagent au Canada et en  
Angleterre, mais sont évincés du Laus**

**1841**

## Présentation

Il ne serait pas exact de qualifier de somnolente la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée en 1841. Le dernier fascicule publié de cette histoire (*OMI-Documents 93, novembre 2021*) présentait longuement le travail réalisé dans les missions paroissiales du Sud-Est de la France et de Corse. A travers les témoignages détaillés de Telmon, de Semeria... et aussi de Françon qui venait de s'engager chez les Oblats.

Mais le nombre des profès reste figé, en dessous de 40. La faiblesse du recrutement est plus qu'inquiétante, il n'y a que trois ou quatre scolastiques. Le séminaire d'Ajaccio ne fournit que quelques novices, celui de Marseille moins encore. Des prêtres diocésains sont entrés au noviciat, mais très rares sont ceux qui se sont engagés dans les vœux. Les abbés Jean-Marie Baudrand, de Grenoble, et Jean Françon, d'Avignon, sont d'heureuses exceptions. Faut-il alors compter sur des Irlandais ? Avec cette espérance, Mgr de Mazenod a envoyé William Daly vers les Iles Britanniques. En plus, malgré les longues années qui seraient exigées, le Supérieur général s'est laissé convaincre ; il accepte qu'on tente à Lumière ce qu'on appellera plus tard un juniorat. Particulièrement clairvoyant, Guibert écrivait en 1832 : « Il faut un élément au zèle d'une Congrégation naissante, le repos nous serait mortel. » (*EO Guibert, 309*)

Et voilà que le 20 juin 1841, le passage inattendu à Marseille de l'évêque de Montréal ouvre en moins d'un mois de toutes nouvelles perspectives et qu'il les ouvre pour tous. Certes, la fondation en Corse en 1834 était déjà une sortie de l'Hexagone, mais cela n'avait touché que les quelques Oblats concernés. Pour l'Amérique, Mgr de Mazenod veut que tous soient impliqués dans la réponse à donner. L'unanimité du Oui a une importance majeure dans notre histoire. C'est une sortie d'Europe, vers des terres lointaines, avec l'horizon de l'évangélisation des autochtones du Canada, en prenant la suite des Jésuites..., c'est-à-dire pour la première fois la mission *ad gentes*, et sans frontières.

De 1831 à 1841, le nombre des Oblats est passé de 30 à 40. Dix ans plus tard, lors du Chapitre général de 1850, la Congrégation comptera 223 Oblats, travaillant en France, en Angleterre et en Irlande, dans l'Est et l'Ouest du Canada, aux Etats-Unis, à Ceylan, en Afrique du Sud... On n'en est pas encore là en 1841, mais l'utopie de 1818 (avoir pour horizon *l'immense étendue de la terre entière*) a pris corps. Une comparaison avec 1815-1816 apparaît éclairante. Dans sa lettre du 23 octobre 1815 à son ami Forbin Janson (*EO 6, 9*), Eugène de Mazenod écrit qu'il a mis en route ce qu'il appelle *cette machine, comme poussé par une forte secousse étrangère... Tu ne m'appelleras plus cul-de-plomb...* En 1841, la *secousse étrangère* est venue de l'appel du Canada. C'est comme une refondation. Le Chapitre de 1980 l'exprimera à sa manière. « C'est l'appel de Jésus Christ perçu en Eglise à travers les besoins de salut des hommes qui réunit et envoie... » ; cet appel fait les Oblats. Les événements de 1841 et les décisions prises alors par tous font de la Congrégation des Oblats, 25 ans après sa fondation, l'Institut religieux missionnaire international qu'on reconnaîtra désormais en lui.

La publication d'aujourd'hui s'intéresse au tout début de cette histoire nouvelle. Il se trouve que quelques semaines avant le passage de Mgr Bourget, le jeune p. Daly a été envoyé en pionnier-explorateur dans les Iles Britanniques. Autre coïncidence, la nomination de Guibert comme évêque de Viviers est rendue publique. Quelques semaines plus tard, le lourd contentieux avec le diocèse de Gap trouve une issue douloureuse pour les Oblats : leur éviction du sanctuaire de Notre-Dame du Laus.

Ce travail se présente un peu différemment des autres fascicules. Le premier dossier est consacré à l'envoi en Angleterre du p. William Daly, le deuxième rassemble les éléments essentiels concernant l'appel du Canada et la réponse des Oblats. Je reprends ensuite le parcours chronologique jusqu'à la fin de l'année 1841, réservant cependant à la publication 1842 l'arrivée du petit groupe au Canada. Une section complémentaire rappelle brièvement le parcours oblat de Guibert. La dernière section est consacrée à l'éviction des Oblats de Notre-Dame du Laus.

# 1. En mai 1841, le jeune P. William Daly est envoyé en Angleterre.

C'est après s'être exprimé sur le passage à Marseille de l'évêque de Montréal (le texte est daté du 16 juillet 1841) que Mgr de Mazenod revient, dans son *Journal*, sur l'envoi en Angleterre du jeune Père irlandais William Daly. Voici son texte : « Ce projet (du Canada) me met sur la voie d'en rappeler un du même genre que nous poursuivons comme par manière d'essai, puisque la Providence semble l'avoir indiqué par la réunion de certaines circonstances qui méritaient toute notre attention.

On sait que nous avons dans la Congrégation un excellent Père irlandais de nation (William Daly) qui était arrivé à nous comme tombant du ciel. Ce sujet a parfaitement réussi. Il a constamment été un modèle de vertu et de régularité parmi nous. Parmi ses bonnes qualités, nous admirons surtout sa modestie et sa douceur. Qui aurait dit que ce bon et cher enfant nourrissait dans son âme le feu de la plus ardente charité et un zèle à toute épreuve pour la conversion de ses compatriotes les Anglais hérétiques répandus en Angleterre ou partout ailleurs ? A peine devenu diacre, il s'occupa de préparer les voies à quelque établissement qui puisse fournir à la Congrégation le moyen de concourir à la grande œuvre. Il me proposa d'écrire en Irlande pour en appeler des sujets propres à notre ministère. Il en reçut des réponses qui entretiennent son espoir de réussir dans cette entreprise. Sur ces entrefaites, un jeune homme portant sur sa figure la candeur de son âme, se présenta au Calvaire, je ne sais pour quoi y faire (John Naughten). Sa place était arrêtée pour partir le lendemain pour Rome.

Le p. Aubert entre par hasard dans la sacristie au moment où le jeune homme demandait en latin ce qu'il cherchait. Le p. Aubert comprend à son accent qu'il est anglais. Il lui adresse la parole en cette langue ; le jeune homme, ravi de trouver quelqu'un qui le comprenne, s'explique avec le Père. De propos en propos, il lui découvre qu'il est parti d'Irlande pour se faire missionnaire. L'occasion était belle pour accomplir son vœu puisqu'il était dans une maison de missionnaires et qu'il venait, sans s'en douter, de s'adresser au supérieur. Il n'en fallut pas davantage pour fixer le jeune homme, il demande à être admis, on décommande sa place, il entre dans la communauté et le f. Daly, qu'on mande pour s'expliquer mieux avec lui, voit en ceci un nouveau trait de la volonté de Dieu pour poursuivre son œuvre. Il se trouve que ce jeune homme est un ange, il a déjà parcouru la moitié de son noviciat à l'édification de tous ceux qui le voient de près, et il nous donne les plus grandes espérances. Ce jeune homme s'appelle Naughten, et il est du pays du célèbre O'Connell.

Ce n'est pas tout, voilà que par la plus singulière rencontre, le f. Daly, qui n'a ordinairement de rapport avec personne, fait la connaissance d'un Anglais protestant qui est sur le point de faire un voyage en Angleterre avec sa famille. En peu de jours, cet Anglais se décide à prendre le f. Daly dans sa voiture et à lui payer le voyage jusqu'à Liverpool. Je suis encore étourdi de ce coup de la Providence. Je n'y voulais pas croire et je n'y ai cru vraiment tout à fait que le jour du départ. Cependant, me laissant conduire par la confiance de ce cher Daly qui avait conclu cette affaire dans une seule conversation, je me hâtai de l'ordonner prêtre (2 mai 1841) pour qu'il partît le lendemain à la garde de Dieu qui avait manifesté sa puissance et sa bonté de manière si éclatante en faveur du saint abandon et de la confiance de son jeune et bon serviteur. Remarquez que pour que ce voyage si extraordinaire s'effectuât selon le désir du p. Daly, il a fallu que la belle-mère de l'Anglais eût tout à coup la fantaisie de ne pas être de la partie. Le Seigneur le lui inspira ainsi vraisemblablement pour qu'il y eût une place dans la voiture pour le bon Père Daly.

Or ce voyage est entrepris pour examiner sur les lieux comment on pourrait y former un établissement de missionnaires de notre Congrégation qui puissent travailler à la conversion des hérétiques anglais et se répandre même, s'il le fallait et que le nombre des agrégés suffit, dans les colonies ou nouvelles conquêtes en Amérique ou toute autre partie du monde. » (EO 20,242-244)

Nous avons des précisions sur cet Anglais protestant avec lequel le p. Daly fit le voyage. On les doit au p. Gustave Richard qui fut envoyé en Irlande peu après son ordination en 1850 et mourut à Dublin à l'âge de 30 ans. Son récit est publié dans *Vie oblate* de septembre 1974. « Il y avait à Marseille, écrit-il, un lord anglais qui avait épousé une dame de Marseille. Ce lord était un excentrique et sa femme qui appartenait à une classe inférieure ne fut pas heureuse dans cette riche alliance. Comme elle était bonne catholique, elle s'effrayait d'aller en Angleterre sans savoir si elle pourrait pratiquer la religion catholique, son mari et l'entourage étant protestants. Ils proposèrent au p. Daly de les accompagner dans leur voyage, ce fut à leurs frais. »

On peut aussi s'interroger sur ce que Mgr de Mazenod connaissait alors de l'Angleterre et de l'Irlande. Employer l'expression « ses compatriotes hérétiques » quand il s'agit d'un Irlandais est pour le moins maladroit. Il devait savoir que des idées nouvelles agitaient Angleterre et Irlande, et notamment les Eglises de ces pays. Le Parlement anglais, qui légiférait pour l'Eglise d'Angleterre, avait voté en 1829 un *bill* d'émancipation, concédant aux catholiques quelques droits civiques de base. Ce qui allégeait un peu le joug qui pesait depuis des siècles sur les Irlandais très majoritairement catholiques. O'Connell, inéligible parce que catholique, avait obtenu une très forte majorité de voix. Un mouvement de libération s'amorçait.

Pour ce qui est de l'Angleterre, le mouvement d'Oxford (Newman...) promouvait un retour aux Pères de l'Eglise... Aux quatre vicariats apostoliques existant, Grégoire XVI en avait ajouté quatre autres en 1840. En 1850, Pie IX rétablira la hiérarchie catholique...

William Daly avait alors 26 ans. Il était né en Irlande en 1814. Le fait qu'il ait fait de bonnes études littéraires situe son milieu familial. Selon le *Dictionnaire historique, tome II*, un prêtre irlandais revenant de Rome s'était arrêté à Marseille et avait été impressionné par la vie et le travail missionnaire des Oblats. Se sentant trop âgé pour se lier à eux, il se promit de leur envoyer des vocations d'Irlande, où elles ne manquaient pas. Probablement le jeune Daly, puis d'autres.

William Daly entra donc au noviciat du Calvaire en 1837, avec comme maître des novices Casimir Aubert. Il fit son oblation le 17 février 1838 et poursuivit sa formation avec les autres jeunes Oblats au grand Séminaire. Le p. Richard, déjà cité, écrit qu'il était doué d'une « imagination qui colorait, embellissait tout, toute perspective se présentait alors sous son plus brillant côté ».

A un moment où très peu de jeunes rejoignaient la petite Congrégation, les perspectives que semblait offrir l'Irlande ouvraient un avenir prometteur. Mgr de Mazenod vit dans cette situation un appel de la Providence : de réels besoins missionnaires, des ouvriers en nombre, peut-être même des terrains apostoliques nouveaux dans les territoires britanniques d'outre-mer. Il se laissa convaincre par Daly et Naughten... L'occasion d'un voyage gratuit se présentant, il ordonna en toute hâte le jeune William, qui prit la route le lendemain de son ordination...

Dans une brève étude sur Mgr de Mazenod et les protestants, Yvon Beaudoin écrit : « Il a peu souvent fait des distinctions entre luthériens, calvinistes, anglicans, etc., mais ses jugements comme ceux de beaucoup de contemporains, sont toujours fort sévères. » Ce sont des hérétiques, qui n'auront de salut que par leur retour dans la seule vraie Eglise. D'où l'urgence de leur fournir des missionnaires. (Cf. *Vie oblate*, décembre 1999)

« Le jeune prêtre fut bien reçu et prêcha dans diverses églises de Londres. Il passa ensuite à Oscott, près de Birmingham, où Mgr Wiseman était en charge du séminaire. Ce prélat ne se contenta pas de l'encourager, il lui donna l'occasion d'ouvrir une maison dans la région. Le p. Daly passa ensuite en Irlande avec le souci de retrouver sa famille, et aussi de réaliser son désir de trouver des jeunes recrues... » (Cf. *Vie oblate* avril 1985).

## 2. Vers le Canada

Citons d'entrée Mgr de Mazenod et son *Journal* à la date des 15 et 16 juillet 1841 (*EO 20, 240-242*) : « Mgr l'évêque de Montréal en Canada, passant il y a quelques mois à Marseille (*de fait le 20 juin*) pour se rendre à Rome, en m'entretenant de son diocèse, m'en exposa les besoins. Il insista auprès de moi pour que je lui accorde au moins quatre missionnaires de notre Congrégation, qu'il chargerait d'évangéliser son peuple et qui au besoin pourraient étendre leur zèle jusqu'aux sauvages qui vivent dans ces contrées. La proposition était sans doute très séduisante, mais moi qui sais par expérience (abandonnons cette pensée)... Eh bien ! je n'osai pas répondre d'une manière positive à l'évêque, mais je lui promis que je m'occuperais de sa demande et qu'à son retour, je lui rendrais raison des démarches que j'allais faire pour entrer dans ses vues.

Mon désir était de consulter tous les membres de la Congrégation et de ne répondre à l'évêque de Montréal qu'après avoir eu leur assentiment. Il s'agissait d'une mission lointaine. Il fallait du dévouement pour l'entreprendre. Je ne pouvais la confier qu'à des hommes de bonne volonté et de dévouement. Je devais m'assurer de leur adhésion. C'est ce que je viens de faire. J'ai d'abord appelé auprès de moi quelques-uns de mes supérieurs locaux qui ont tout de suite abondé dans ce sens. Quelques autres membres de la Congrégation qui en ont été informés, tels que le p. Reinaud, le p. Aubert et le p. Pont, se sont offerts d'être du nombre des partants. Tous m'ont assuré qu'il n'y aurait qu'une voix pour accueillir une si belle proposition. Fort de cette opinion et avant même d'avoir reçu la réponse de toutes les maisons que je consulte par la voix des supérieurs locaux, je me hâte d'écrire à Mgr l'Evêque de Montréal dans la crainte qu'incertain de mon assentiment, il s'adresse à quelque autre Congrégation qui ne laisserait certainement pas échapper l'occasion de former, sous de pareils auspices, un établissement si intéressant. J'écris donc aujourd'hui même à Mgr l'Evêque pour lui annoncer que j'accepte la proposition qu'il m'a faite à son passage à Marseille et que je l'attends à son retour pour convenir des arrangements qu'il y aura à prendre définitivement.

Il me demandait au moins quatre missionnaires, dont il paierait le voyage et auxquels il donnerait une cure dans son diocèse pour fournir aux besoins de la communauté et qui pourrait s'augmenter dans la suite, non seulement de sujets que je pourrais encore lui fournir, mais de ceux qu'il espère qui se réuniraient à lui dans le pays. Nos missionnaires se chargeraient de donner des missions dans les

diverses paroisses de son diocèse et ils pourraient aussi évangéliser les sauvages, quand quelqu'un d'entre eux aurait appris la langue de ces peuples. Voilà une belle mission qui s'ouvre devant nous. J'ai vu avec consolation que tous ceux des nôtres à qui j'en ai parlé ont accueilli la pensée avec transport. J'attends l'expression des mêmes sentiments de tous les autres. » (*EO 20, 240-242*)

Pour situer la démarche de Mgr Bourget, rappelons brièvement la situation du Canada. Le traité de Paris de 1763 a sanctionné la défaite de la France, qui cède à l'Angleterre ce qu'on appelait alors la Nouvelle-France, peuplée d'environ 65 000 Français catholiques. La Révolution ne fera qu'accentuer l'isolement de ceux qui sont désormais désignés comme Canadiens français. A la même époque, la suppression des Jésuites avait déjà privé le Canada, et tout particulièrement les autochtones, du service des missionnaires. En 1840, Haut-Canada (Toronto) et Bas-Canada (Québec) sont rassemblés en une seule entité administrative, le Canada Uni, à nette majorité anglaise.

Le siège épiscopal de Montréal date de 1836. Mgr Bourget en est devenu l'évêque en 1840, il a alors 40 ans. Le diocèse compte à cette époque environ 186 000 catholiques. Montréal est une ville de 30 000 habitants, à faible majorité francophone. Du point de vue religieux, la majorité est aussi légèrement catholique. Ceux-ci sont regroupés en une seule paroisse, dont les Sulpiciens ont la charge.

C'est par les Etats-Unis qu'en octobre 1839, Mgr de Forbin Janson avait commencé sa tournée en Amérique du Nord. Ce furent ensuite Québec, Trois-Rivières, puis en décembre 1840 Montréal. Dans les deux pays, ses prédications avaient attiré des foules considérables. Il écrivait : « Je ne pense pas qu'il y ait sur le globe une autre population catholique aussi nombreuse où la foi soit aussi vive et pure que dans notre Canada et où l'on mette en pratique des vertus aussi vraiment chrétiennes. Interrogé, lequel des pays que j'avais parcourus je trouvais préférable, où j'aimerais mieux vivre et où j'avais été le plus heureux, j'ai répondu sur-le-champ, le Canada. Parce que je crois que c'est là que Jésus-Christ est le mieux aimé, le mieux servi. » (*Philpin de Rivière, Vie de Forbin Janson, pp. 406-407*)

Mgr Bourget était très conscient des tâches débordantes qui pesaient sur son clergé. Ainsi, dans une Lettre pastorale datée d'avril 1841 : « Il est une chose qui nous alarme, c'est que nous n'avons pas assez d'ouvriers pour nous aider à cultiver la vigne dont le Père de famille nous a chargé. Oui, nous avons la douleur de voir la plupart de vos Pasteurs tellement surchargés par les soins inquiétants de votre sanctification qu'ils ne peuvent, malgré leur zèle infatigable, répondre à vos besoins multiples ... » (*Dans Carrière, Histoire des Oblats dans l'Est du Canada I, p. 29*)

D'où sa décision d'aller en Europe pour demander de l'aide. « Il se propose 1° d'obtenir un certain nombre de Jésuites pour l'éducation de la jeunesse et l'établissement ou desserte des missions, 2° de chercher un certain nombre de prêtres séculiers pour aider les curés, 3° de préparer les voies à l'introduction d'un corps de missionnaires pour donner des retraites et missions aux paroisses du diocèse. » (*Dans Carrière, ibid.*)

*Pour cette partie de mon travail, la source principale est l'ouvrage du p. Gaston Carrière, en dix volumes : « Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée dans l'Est du Canada », publié à Ottawa à partir de 1957.*

### **Le voyage en Europe de Mgr Bourget.**

Qu'en 1841, un des trois évêques du Canada se lance dans un voyage en Europe demandait plus que de l'audace, voire un peu de folie. Cela signifiait avec tous les risques du voyage, une absence prolongée du diocèse, sans aucune assurance évidemment d'obtenir un résultat. On est étonné de tout ce qu'en quatre mois et demi, le jeune évêque a pu obtenir.

Mgr Bourget embarqua à New York le 6 mai pour arriver au Havre le 1er juin, et à Paris le 3. Les Jésuites lui laissèrent quelques espoirs. De même, des Congrégations féminines (il alla à Angers rencontrer les Sœurs du Bon Pasteur). Il passa en Mayenne à Entrammes pour attirer l'attention des Trappistes de Port-du-Salut sur le Canada... Jean-Marie de Lamennais et ses Frères de l'Instruction chrétienne ne disposaient pas de personnel. Les Missionnaires de France, devenus Pères de la Miséricorde, étaient engagés à New York à la suite des prédications de Mgr de Forbin Janson...

Je cite désormais le texte même de la relation de son voyage. « L'Evêque, voyant ses espérances frustrées du côté des Missionnaires de France, ne voyait plus à quelle Congrégation s'adresser pour subvenir aux puissantes nécessités d'une multitude de pauvres catholiques qui vivent dans des *townships* (installations précaires de colons), presque totalement privés des secours de la Religion. Plein des sombres pensées que font nécessairement naître les réflexions sur cet abandon d'un peuple si bon et encore animé d'une foi vive, il cheminait vers Rome par la voie de Marseille, où il ne comptait pas faire autre chose que de s'embarquer sur un bateau à vapeur pour Civitavecchia.

Comme le jour qu'il arriva était dimanche, il ne put se dispenser de s'y arrêter pour y dire la messe et saluer l'Evêque en passant. Il s'adressa à M. Tempier, vicaire général et supérieur du séminaire, pour en obtenir la permission. Il en fut reçu avec beaucoup de respect et de cordialité en même temps, tout fut bientôt prêt pour la messe et deux ecclésiastiques la servirent avec grâce et modestie. Après l'action, M. Tempier le conduisit au réfectoire et assista à son déjeuner. L'Evêque, par manière de conversation, fit diverses questions à ce vénérable prêtre qui avait quelque chose de secret et invincible qui l'intéressait et attachait, sans qu'il sût pourquoi. La conversation tomba bientôt sur les directeurs du séminaire dont il était supérieur. Il lui apprit avec beaucoup de modestie qu'il appartenait à la Congrégation des Missionnaires Oblats de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, connus sous le nom de Missionnaires de Provence, que le but principal de cet Institut, qui avait été approuvé par le Saint-Siège, était de travailler au salut des pauvres, des prisonniers et généralement de ceux qui étaient le plus abandonnés.

L'Evêque, frappé de cette découverte inattendue, se sentit comme inspiré d'interrompre le vertueux missionnaire pour lui dire que ses Pères conviendraient très bien au diocèse de Montréal, qu'il lui serait aisé de leur former un établissement en leur donnant une petite cure, d'où ils pourraient se répandre dans les missions et les paroisses, où ils auraient un grand bien à faire. Cet homme apostolique, qui ne désirait que la propagation de son Ordre, parut à son tour étonné de cette ouverture et répondit d'un air souriant que la chose pourrait bien se faire par la suite, mais qu'il fallait s'adresser à Mgr l'Evêque de Marseille, Supérieur général, pour obtenir son agrément. La condition ne parut plus onéreuse et elle fut remplie quelques moments après, pendant la visite que l'on fit à l'évêché. Mgr de Mazenod répondit très sagement qu'il fallait du temps pour y penser et que très probablement, il pourrait lui donner son dernier mot, lorsqu'il reviendrait de Rome. » (*Dans Carrière I, pp. 72 et 76-77*)



Carrière cite aussi la lettre de Mgr Bourget à l'administrateur diocésain qui suppléait son absence, elle est datée du 26 juin : « Nous n'avons pu demeurer à Marseille que 32 heures, ce qui était très insuffisant pour y voir et profiter de ce qu'il y a d'intéressant. Mais au retour d'Italie, nous y séjournons quelques jours afin d'achever ce que nous n'avons pu qu'ébaucher. D'ailleurs, j'espère là faire de bonnes affaires avec Mgr Charles Jos. de Mazenod, évêque de cette ville, qui m'a reçu avec une bonté et une cordialité bien propres à gagner toute ma confiance. C'est un homme de grande famille et d'une fortune correspondant à son rang, mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que ses bonnes œuvres sont encore plus grandes que sa famille et ses biens. Il est Instituteur d'une Compagnie de Missionnaires connus sous le nom de Pères de l'Immaculée Conception dont l'objet est d'évangéliser les pauvres les plus abandonnés et de former des prêtres. Ils sont actuellement répandus dans les diocèses de Marseille, Fréjus, Grenoble, Aix, Digne, etc. ; et les missions que font maintenant ces missionnaires dans l'île de Corse, où la Religion est dans un état déplorable, sont signalées par des prodiges de grâces et des conversions admirables... » (*Dans Carrière I, p. 78*)

Mgr Bourget arriva à Rome le 24 juin et y demeura jusqu'au 5 août.

**16 juillet 1841. De Mgr de Mazenod à Mgr Bourget.** « Monseigneur, Je n'ai point négligé la grande affaire qui vous tenait tant au cœur et à laquelle certainement je ne pouvais rester indifférent. Conformément à votre désir, je m'en suis occupé activement. Je m'empresse de vous faire connaître le résultat de mes démarches. Comme il s'agissait d'une mission extraordinaire, j'ai cru devoir consulter la Congrégation. Sa réponse affirmative a été unanime. Il ne s'agira plus que de choisir parmi ces hommes de bonne volonté et de dévouement, et c'est ce que nous ferons à votre retour, quand nous nous entretiendrons de nouveau sur cet objet.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler, Monseigneur, que c'est chez moi que vous devez descendre, je vous attends avec l'impatience d'un cœur tout fraternel. Agrérez-en l'assurance ainsi que les respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. + C. J. Eugène, évêque de Marseille » (*EO I, 1*)

**16 juillet 1841. Procès verbal du Chapitre de la maison du Calvaire.**

« L'an mil huit cent quarante et un, le seize du mois de juillet, conformément aux ordres de notre Illustrissime et Révérendissime Père Général Monseigneur l'Evêque de Marseille, les Pères de la première maison de Marseille des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie se sont assemblés en Chapitre dans la salle de communauté, à effet de délibérer sur la question qui leur serait proposée. Etaient présents le R.P. Casimir Aubert supérieur local, le R.P. Bernard 2<sup>e</sup> assesseur, et les RR. PP. Roller et Luigi. Le révérend Père Telmon, premier assesseur, étant absent pour quelques jours, n'a pas pu assister à cette réunion.

Le Chapitre ainsi réuni, la séance a été ouverte par la récitation du *Veni Sancte Spiritus*, ce afin d'attirer sur la délibération qui allait avoir lieu les grâces du Saint-Esprit. Le R. P. Supérieur local a ensuite exposé l'objet de la présente réunion. Monseigneur l'Evêque de Montréal en Canada, lors de son passage à Marseille pour se rendre à Rome il y a environ un mois, avait témoigné un grand désir d'emmener avec lui en Amérique quelques-uns de nos Pères pour y fonder une maison de notre Congrégation dans son diocèse. Notre R.me Père Général, à qui il en avait fait la demande expresse,

n'avait pas cru devoir encore donner sa parole pour un engagement de si grande conséquence. Il voulait se réserver d'y penser mûrement et de prendre l'avis de ses conseillers.

Dans une réunion de plusieurs des supérieurs locaux de la Congrégation, convoqués auprès de lui pour traiter ensemble de divers intérêts, il leur a fait connaître les intentions de Monseigneur de Montréal qui paraît disposé envers nous de la manière la plus favorable, et a demandé en même temps leur avis. L'opinion unanime ayant été pour l'affirmative, notre R.me Père, avant de prendre une dernière résolution à ce sujet, a témoigné aux membres de ce conseil le désir de consulter la Congrégation elle-même sur une question aussi importante. Il a donc chargé les supérieurs locaux d'assembler au plus tôt le Chapitre de leurs communautés pour délibérer sur la question de l'établissement de notre Société en Canada, délibération dont le résultat devra lui être transmis sans délai.

Le motif de la présente réunion ainsi expliqué, le R. P. Casimir Aubert, pour éclairer davantage le vote de chacun des membres du Chapitre de sa communauté, a proposé en peu de mots les raisons pour et contre le projet en question. Les avantages sont nombreux et incontestables. Notre Congrégation est circonscrite dans un cercle trop resserré. Elle est peu connue par là même. Le projet offre tout naturellement le moyen de lui donner un vaste rayon d'étendue. Une fois établie en Amérique, son existence sera manifestée au monde entier. Les ecclésiastiques qui voudraient embrasser la carrière des missions ne viennent point à elle, parce qu'ils croient qu'elle n'est destinée à remplir de ministère que dans des bornes fort étroites. Cet obstacle, qui en détourne plusieurs, tombera dès que l'établissement projeté aura lieu.

Enfin il ne peut en résulter que les plus heureux effets par rapport aux membres eux-mêmes de la Congrégation. Ils verront avec joie s'ouvrir à son ministère un champ si vaste et aussi beau. Ils seront portés par là à apprécier toute la grandeur de leur vocation. et ne pourront que sentir croître en eux le zèle du salut des âmes. En résumé, cet établissement lointain nous fera faire un pas immense dans l'opinion publique et sera pour la Congrégation comme la date d'une ère nouvelle. La seule raison qui pourrait faire balancer sur l'acceptation des offres de Monseigneur l'Evêque de Montréal, c'est le petit nombre de sujets qui composent actuellement le personnel des maisons, relativement aux occupations nombreuses dont elles sont chargées. Mais outre que dans de semblables circonstances, la résolution prise par la Congrégation est plus généreuse et devient un acte héroïque de dévouement dont Dieu lui tiendra compte, le vide qui en résultera sera à peu près comblé dans une année par les prêtres qui sortiront du noviciat et de la maison d'études et surtout par plusieurs bons sujets qu'une telle détermination ne manquera pas d'attirer auprès de nous.

D'après cet exposé du R. P. Supérieur local, tous les membres du Chapitre ont adopté unanimement et comme par acclamation le projet de l'établissement de la Congrégation en Amérique et ont demandé que le procès verbal de cette séance signé par eux tous, soit présenté à notre R.me Père Général comme l'expression de leur sentiment au sujet de la question sur laquelle il a bien voulu les consulter.

Marseille, le 16 juillet 1841

Signé : D. Luigi, Rolleri, Bernard, Telmon, Aubert »

*Suit, dans le registre, copie de la lettre de Telmon : « Le R.P. Telmon à qui le R. P. Aubert avait communiqué les intentions de notre R.me Père Général, a exprimé son opinion dans une lettre qu'il*

n'est pas inutile de transcrire ici, puisqu'elle est comme un appendice du procès verbal couché ci-dessus :

Mon Rév. et bien cher Père, Je vous remercie de la communication que vous me donnez dans votre lettre d'hier. Je suis ravi qu'on ait enfin pris une décision que je souhaitais de tout mon cœur depuis longtemps. Du reste, vous connaissez assez mes pensées et mes sentiments sur cette affaire pour répondre de la manière la plus précise et la plus positive. Je vais pourtant le faire moi-même en ce moment, soit pour plus grande régularité dans les actes, soit pour qu'il *conste* plus authentiquement de mes dispositions.

1° Je regarde l'établissement d'une maison de notre Congrégation dans le Canada comme une première réalisation de la catholicité de son existence, comme un moyen de zèle à l'intérieur pour ses membres qui sentiront le besoin de se sanctifier et de s'instruire pour se préparer à cette œuvre importante, comme une voie efficace par laquelle Dieu appellera dans son sein plusieurs sujets qui en quittant leur pays et leur famille pour se consacrer à l'œuvre des Missions, l'embrassent dans toute l'étendue du mot et croiraient n'obéir à Dieu qu'à moitié, en restreignant leur zèle dans une petite province du continent, enfin comme la réhabilitation dans l'opinion des gens éloignés qui la regardent comme l'œuvre exclusive d'une localité, et dans l'idée des gens qui pourraient la connaître mieux, mais ne veulent voir dans ses membres que des prêtres non seulement d'un médiocre mérite, mais s'occupant d'une manière moins utile, moins solide et moins méritoire qu'eux-mêmes.

2° Je suis convaincu que notre R.me Supérieur général qui désire trouver la spontanéité dans le dévouement à l'œuvre du Canada, tiendra davantage encore à ce qu'il y ait libre, plein, parfait et stable accord entre tous les membres qui devront composer cette colonie, en conséquence, je suis disposé à partir quand on voudra et promets de faire tout ce qui dépendra de moi pour faciliter et accélérer l'exécution de cet heureux projet. P. A.A.Telmon P.O.M. (*prêtre oblat de Marie*) »

**17 juillet 1841. A Mille, supérieur au Laus.** « ... Je me fais un plaisir de vous écrire pour vous faire part d'une affaire qui nous occupe très sérieusement en ce moment. Mgr l'Evêque de Montréal en Canada m'a proposé d'appeler notre Congrégation dans son vaste diocèse pour y évangéliser les peuples et pousser même au besoin jusqu'aux peuplades sauvages qui sont en relation de commerce avec ses diocésains. Son intention serait que je lui accordasse quatre missionnaires dont il payerait le voyage et auxquels il fournirait un établissement. Il se flatte que bientôt des prêtres canadiens s'associeront à eux et alors, tout comme si nous lui fournissions un plus grand nombre de missionnaires, on pourrait s'étendre dans d'autres diocèses tels que Québec, etc. On parle français dans tous ces pays-là, c'est la langue naturelle des habitants.

Avant de donner une réponse positive à Mgr de Montréal, j'ai cru devoir consulter la Congrégation. Je vous charge donc expressément d'assembler votre communauté et de poser cette question à laquelle chaque membre fera une réponse catégorique : La Congrégation doit-elle accepter l'offre qui lui est faite par Mgr l'Evêque de Montréal ? Le Supérieur général peut-il consentir à former cet établissement et s'avancer jusqu'à promettre ces quatre sujets que l'Evêque demande pour être les fondateurs de ce grand œuvre en Canada ?

Une fois cette question résolue, vous pourrez dire que le supérieur, en cas d'acceptation de la Congrégation, se propose de ne confier cette mission qu'à ceux qui lui en manifesteraient l'attrait. Si

quelqu'un s'y sentait porté, il aurait à vous en faire part pour me le communiquer afin que j'eusse plus d'aisance dans le choix que j'aurais à faire... » (EO 1, 2-3)

**17 juillet 1841. A Vincens.** « Voilà un vaste champ qui s'ouvre au zèle de la Congrégation. Le Canada réclame son ministère, comment répondre à ses vœux quand on n'a pas de sujets ? J'ai néanmoins consulté toute la Congrégation pour savoir ce que j'avais à répondre à Mgr l'Evêque de Montréal qui me demande quatre missionnaires pour évangéliser son vaste diocèse et travailler à la conversion des sauvages qui sont en communication avec lui... » (EO 9, 157)

**Juillet 1841. De Dassy.** « La communauté de Notre-Dame de l'Osier a accueilli avec bonheur le projet que vous avez bien voulu lui communiquer par l'intermédiaire du supérieur local. Elle a applaudi de toutes les manières aux bienveillantes propositions de Mgr l'évêque de Montréal. Chacun de nous se hâte de vous féliciter de voir le Nouveau Monde s'ouvrir sous de si favorables auspices aux enfants de votre chère Congrégation. Le zèle qui vous a toujours animé pour le triomphe de l'Eglise trouve ainsi une nouvelle carrière à faire parcourir par votre petite famille toute dévouée aux travaux où vous aurez la principale part.

J'ai bien souvent désiré en mon particulier d'être un jour appelé à la conversion des infidèles. Je ne crois pourtant pas vous l'avoir fait connaître, ni en conversation, ni par lettre. Ce désir m'anime toujours et si le Canada est un acheminement vers l'apostolat auprès de ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ, inscrivez-moi parmi ceux qui, sans vous presser vivement, sentent en leur cœur une douce joie de marcher à la conversion des infidèles.

J'aime à vous parler avec mon entière sincérité. Je sais qu'il en est qui, plus heureux que moi, éprouvent non pas ce simple désir, non pas cette douce joie, mais une soif ardente de se dévouer à ce pénible ministère. Je l'ai entendu dire si souvent ! J'en suis intimement convaincu ; or si vous ne vouliez pas de ces derniers, en toute humilité je me confondrais à vos pieds pour vous avouer que je n'ai jamais été aussi favorisé qu'eux de ces sortes de grâces ; mon simple désir à moi me met dans la position de ne pas refuser, mais aussi de ne pas demander avec insistance qu'on m'envoie au Canada. Je dis : de ne pas refuser, non pas seulement parce que j'ai fait vœu d'obéissance, mais parce qu'après tout, cela ne me contrarierait pas, même naturellement parlant. Je ne vois pas en effet dans cette mission de bien grands sacrifices à faire : voyage, climat, changement de pays, séparation de famille, tout cela n'est pas grand-chose à mes yeux. Dites un mot et la France sera pour moi au Canada. Mes parents, mes frères et mes amis seront au Canada et ce pays qui fait vibrer dans ce moment nos âmes, ce pays sera même, s'il le faut, mon unique patrie jusqu'à la mort. En attendant vos ordres, je vous renouvelle les sentiments de la plus profonde vénération et du dévouement inaltérable que vous me connaissez.

P.S. Je vous demande excuse de la liberté de ce post-scriptum. Il me vient en pensée que si vous jetiez les yeux sur moi, je vous demanderais comme une grâce que j'appellerais fraternelle de ne pas me séparer du bon Père Vincens. Il désire vivement cette mission. On y ferait un bien immense et nous nous entendons si bien que j'ose espérer que nous ferions encore mieux tous deux au Canada. C'est une communication de confiance qui vous prouve au moins combien les Pères de L'Osier vivent fraternellement en communauté : après tout, rien que selon l'obéissance. » (Dans *Devès*, pp.74-75)

**24 juillet 1841. Journal de Mgr de Mazenod.** « Réponse de nos diverses maisons sur la question que je leur avais soumise. Il faudrait les enregistrer toutes, tant elles sont édifiantes Non seulement les supérieurs du Laus, de Lumières, de L'Osier m'ont écrit à ce sujet, (déjà celui d'Aix l'avait fait), mais plusieurs membres de leurs communautés ont voulu me faire connaître directement leurs sentiments. Ce sera une belle page pour notre histoire. On verra l'esprit qui anime cette Congrégation ignorée et quel est le dévouement de ceux qui la composent. Je défie les ordres les plus réguliers et jouissant de l'estime la mieux méritée dans l'Eglise de fournir un plus bel exemple. Qu'on lise outre les lettres du p. Mille, du p. Guigues, du p. Honorat, du p. Courtès, celles des Pères Vincens, Baudrand, Lagier, Aubert, Dassy, Bermond, Magnan, Hermitte et Bise, et l'on jugera si l'esprit de Dieu anime ces âmes, si elles comprennent les devoirs de leur saint état, si le zèle pour le salut du prochain, le dévouement à l'Eglise et l'amour pour la Congrégation est l'apanage commun de notre chère famille. » (EO 20, 246-247)

**26 juillet 1841. De Tempier à Mgr Bourget.** « J'espère que la lettre que vous a adressée à Rome, il y a dix ou douze jours, Monseigneur l'Evêque de Marseille pour vous dire, Monseigneur, qu'il était en mesure de vous donner les ouvriers apostoliques que vous lui aviez demandés pour votre diocèse à votre passage ici, vous sera parvenue dans la Ville Sainte avant votre départ de cette ville, mais dans la crainte que vous ne fussiez déjà parti de Rome quand cette lettre y est arrivée, je prends la liberté de vous écrire la présente et de vous l'adresser à Lyon, par où Votre Grandeur devait passer, afin de vous donner, dans tous les cas, l'assurance de cette disposition de la part de Monseigneur, et vous dire en même temps qu'il n'y a aucun des membres de la famille à laquelle j'appartiens, qui n'ambitionne d'aller travailler sous vos auspices à la conversion des bons Canadiens ou des peuplades sauvages de votre diocèse.

Nous avons retenu ici le calice, l'ostensoir et la chasuble que nous avons pour le chef de la tribu de la Grande Tortue, d'après la promesse que vous voulûtes bien faire à Monseigneur de retourner par Marseille pour conclure l'affaire qui nous intéresse tous. Sans cela je vous aurais adressé ces objets à Lyon. Tempier, vic .g. » (EO Tempier II, 105)

**3 août 1841. De Mgr Bourget à son vicaire général.** « Quelques jours avant de laisser Rome, je reçus une lettre très obligeante de Mgr l'Evêque de Marseille qui m'apprenait qu'ayant consulté ses missionnaires sur le projet de faire un établissement dans le diocèse de Montréal, il avait résolu pour l'affirmative. Il m'invitait en même temps à descendre chez lui à mon retour de Rome, afin de prendre ensemble les arrangements convenables à une pareille fondation. J'ai reçu cette nouvelle avec le plus vif intérêt, parce que l'établissement de ces missionnaires chez nous nous mettra en rapport très intime avec le très digne Evêque de Marseille, qui est vraiment un homme à grandes œuvres, et nous procurera le moyen de transporter chez nous peu à peu le bien qu'il fait si heureusement chez lui. Veuillez bien pour cela dire un *Te Deum*... Ce Dieu de bonté bénit vraiment mon voyage au-delà de tout ce que je pouvais espérer. » (Dans Carrière I, p. 80)

**Mgr Bourget fut de retour à Marseille le 5 août et en repartit le 7. Gaston Carrière ne transcrit pas ce que l'évêque de Montréal a noté de ses rencontres avec Mgr de Mazenod. Les informations sur leur accord proviennent toutes du côté Oblats. Voir plus loin la lettre du 19 août.**

**6 août 1841. Journal de Mgr de Mazenod.** Mgr Bourget « ne se possédait pas de joie d'avoir obtenu ce qu'il désirait tant. Le bon évêque de Montréal est déjà plein de bonté et d'affection pour ceux de

nos Pères que je lui ai présentés (*on ne sait pas lesquels*). Il suffit de connaître ce saint prélat pour être assuré de sa bienveillance constante pour la portion de la famille que je place sous sa protection paternelle. Ce sera aux nôtres de la mériter toujours davantage par leur dévouement, leur zèle, leur régularité et la pratique de toutes les vertus religieuses.

En même temps qu'eux, un certain nombre de Jésuites se rendent aussi à Montréal, remplis de l'esprit de Dieu ; ils y vont avec transport continuer l'œuvre de leurs Pères. Le Père provincial qui a dîné chez moi avec l'évêque de Montréal aujourd'hui, nous disait quels étaient les sentiments de tous les Pères de sa compagnie au sujet de cette mission. Il n'en est aucun qui ne soupire après le bonheur d'être choisi, et le Père recteur de leur maison actuelle de Marseille qui l'accompagnait s'exprimait à cet égard comme le plus fervent d'entre eux.

J'ai la confiance que les nôtres ne pâliront pas à l'éclat de cette lumière que la Providence semble vouloir faire luire devant eux pour éclairer leur marche et exciter leur sainte émulation. Ils honoreront notre petite et humble Congrégation, qui déploie son étendard pour la première fois hors des limites de son berceau, et ils attireront par leur sainteté et les efforts de leur zèle la bénédiction de Dieu, non seulement sur l'œuvre qu'ils entreprennent, mais sur toute la Congrégation au nom de laquelle ils vont combattre. » (*EO 20, 250-251*)

**10 août 1841. Journal.** « Lettre du p. Courtès. Courtès me demande des nouvelles de l'affaire du Canada. Il s'exprime ainsi : *L'effet que devra produire la réalisation de mon projet sera immense et doit être le mobile de vos résolutions.... Vous me ferez plaisir de me donner connaissance de vos idées actuelles relatives à cet objet, vous saurez que j'y ai un intérêt particulier.* Cela se rapporte au vœu qu'il m'a témoigné d'être choisi pour cette mission. Je ne puis que lui tenir compte de sa bonne volonté, car pour un homme qui craint tant le froid, les 28 degrés du Canada ne pourraient guère lui aller.

Lettre à Courtès, je lui rends compte de ce qui a été réglé avec Mgr l'Evêque de Montréal. Je lui parle de l'embarras où me jette la nomination du p. Guibert ; je lui dis en réponse à ses velléités du Canada que je serai plus embarrassé pour remplacer Guibert que pour trouver des missionnaires pour l'Amérique. » (*EO 20, 252-253*)

**11 août 1841. Lettre à Courtès.** « C'était bien mon intention, mon cher Courtès, de te faire part de ce qui a été conclu avec l'évêque de Montréal à son passage à Marseille. On ne peut être plus parfait que ne l'a été ce prélat. Il est si reconnaissant qu'on ait acquiescé à sa demande qu'il s'est montré tout paternel et très disposé à contenter en tout ceux que la Congrégation lui cède pour évangéliser son peuple.

La réponse à la question que j'avais faite a été unanime. J'ai reçu de plus un grand nombre de lettres pour m'exprimer l'attrait particulier que l'on éprouve pour cette mission. Je ne serai donc embarrassé que par le choix qu'il faudra faire. Il est convenu que j'enverrai quatre missionnaires et deux Frères pour former notre établissement à Montréal. M. l'Evêque leur affectera une petite cure dans le voisinage de la ville épiscopale dont le revenu, joint au produit d'un champ qui y est annexé, suffira pour l'entretien de la communauté. Supposé qu'il en fallût davantage, l'Evêque y suppléerait. Les missionnaires précéderont et accompagneront l'Evêque dans ses visites pastorales, et s'ils sont obligés de quitter tous à la fois leur maison, la ville est si voisine que l'Evêque fera desservir la paroisse par

un prêtre y demeurant. Le site est silencieux et les missionnaires ne sauraient être mieux dans le temps du repos pour se livrer à la prière et à l'étude. Les peuples vers lesquels ils sont envoyés sont excellents, pleins de foi et de simplicité. On parle français dans toute la contrée, cependant il sera bon qu'on apprenne l'anglais pour se rendre plus utiles. L'Evêque ne sait pas cette langue, mais le Grand Vicaire qui l'accompagnait le parle bien. Il suffira que nos Pères se rendent au Havre à la fin septembre. La traversée dure moins d'un mois. Dès que le prélat sera arrivé à Paris, il enverra des traites pour fournir aux frais du voyage qui, comme de raison, sont à sa charge. Les missionnaires prendront terre à New York d'où ils se rendront en 36 heures à Montréal. Il n'en faut pas davantage dans ce pays-là pour faire 180 lieues. Voilà, mon cher, tous les détails que je puis te donner sur cette importante mission. J'espère que Dieu la bénira et je pense comme vous tous qu'elle sera avantageuse à la Congrégation.

Maintenant le difficile sera de former cette nouvelle communauté. Il faut qu'il se trouve, parmi les élus, des hommes capables d'annoncer la parole de Dieu et bons à être présentés au clergé de Montréal qui n'est pas sans mérite. Il faudra donc que nous imposions des sacrifices à d'autres communautés. Ce n'est pas le tout de vouloir accepter une grande mission, il faut savoir aussi supporter les conséquences d'une pareille détermination. » (*EO I, 4-5*)

**19 août 1841. A Bermond.** « Je vous assure, mon très cher fils, que je n'ai attribué qu'à un très bon motif l'offre que vous m'avez faite d'être du nombre de ceux qui devront être choisis pour fonder notre premier établissement en Canada. J'ai béni le Seigneur des dispositions dans lesquelles sa grâce vous avait mis, mais j'ai hésité, au souvenir de la lettre que vous m'aviez écrite, lorsque je vous annonçai que vous étiez destiné pour faire partie de la communauté de Lumières. S'il y a quelque chose de simple et de coulant dans une Congrégation répandue dans plusieurs diocèses, c'est le passage d'une maison à l'autre. Il n'est besoin, pour déterminer à ces changements, que de la convenance du service au jugement du supérieur ; aussi dans tous les Ordres connus, jamais on n'a entendu dire que cela fasse un pli. Rappelez-vous comment vous avez pris votre nouvelle destination. C'est tout au plus si vous ne m'en avez pas demandé compte, j'avais l'air de commettre une injustice. Que voulait-on que vous fissiez à Lumières, vous deviez vous y ennuyer, après tout vous n'y feriez pas grand-chose, etc.

Je fus tellement peiné de vous voir dans ces dispositions que j'avais voulu vous écrire pour vous faire observer qu'elles n'étaient pas convenables, que vous vous montriez imparfait dans une bien mince épreuve, car c'est chose tellement prévue que, le cas échéant, personne n'y fait attention ni n'a seulement l'idée de s'en mettre en peine.

Je vous ai perdu de vue depuis longtemps, j'ai dû donc me dire que vous étiez déchu de votre première ferveur, et que si vous manquiez de vertu dans une occasion où il n'en faut vraiment pas beaucoup pour faire son devoir sans murmurer, il serait bien à craindre que vous en manquassiez dans des circonstances quelquefois pénibles qui peuvent se rencontrer. Vous sentez que pour une mission lointaine comme celle du Canada, il faut être à toute épreuve ; il faut que l'on puisse compter sur la solidité des vertus religieuses de ceux qui vont se trouver à 1500 lieues de moi. Qui peut prévoir les contrariétés que l'ont éprouvera soit des hommes, soit des événements ? Si l'on ne s'est pas fortifié dans la pratique de l'humilité, de l'abnégation, si l'on ne s'est pas établi dans l'obéissance qui est le fondement de tout l'édifice religieux, si l'on n'est pas disposé à supporter les imperfections des autres

et surtout si on n'a pas tellement renoncé à sa propre volonté qu'il n'en coûte plus rien pour se soumettre à celle du supérieur, et cela sans efforts, sans tristesse, sans le moindre murmure.

Vous sentez qu'il y aurait de quoi me désoler si je venais à apprendre qu'à une si grande distance l'union ne règne pas parmi les frères, et que l'on ne donne pas le spectacle édifiant d'une parfaite régularité, et cela dans un pays où l'on est accoutumé aux bons exemples des Sulpiciens et où les Jésuites vont porter la bonne odeur de leur admirable discipline.

Vous me saurez gré, mon cher fils, de vous montrer à découvert toute ma pensée. Rassurez-moi davantage et vous serez du nombre d'une seconde colonie. » (*EO I, 6-8*)

**19 août 1841. De Mgr Bourget à Mgr de Mazenod.** « C'est avec la plus vive reconnaissance que j'accepte vos offres et ce sera avec la confiance la plus entière que je confierai aux Missionnaires Oblats de l'Immaculée Conception de la B.V.M. le soin de la partie de mon troupeau, qui m'intéresse d'autant plus qu'elle est exposée davantage à la fureur des loups. Je regarde comme une grâce très spéciale les secours que je vais recevoir de ces hommes apostoliques qui se sont voués à cette œuvre bien grande en elle-même et aux yeux de la Religion, mais bien pénible et rebutante à cause de la nature. J'espère que Dieu fera passer dans mon cœur les sentiments de la tendre affection que vous portez à ceux que vous avez engendrés en J.C. et qu'ils trouveront des frères dans les prêtres de mon diocèse, dont ils sont venus alléger le fardeau. » (*Dans Carrière I, p. 81*)

**23 août 1841. De Tempier au supérieur des Missions étrangères.** « Je viens de recevoir de Mgr Bourget, évêque de Montréal, un effet de 7000 f. pour frais de voyage de cinq ou six missionnaires qui doivent partir de notre ville pour se rendre au Canada. Cette lettre de change, payable à Marseille, est passée par M. Choiselat Gallien à l'ordre de Monseigneur, lequel aurait dû de son côté la passer à mon ordre pour que je puisse en faire usage et en encaisser les fonds ; mais Monseigneur ayant oublié par inadvertance de mettre son endossement sur cette lettre, elle est sans effet pour moi. .

Dans cet état des choses, et sachant que Mgr Bourget n'est plus à Paris, je prends la liberté, M. le Supérieur, d'avoir recours à votre extrême obligeance et de vous demander de vouloir bien prier M. l'économiste ou procureur de votre maison, de voir M. Choiselat pour qu'il rectifie sur la lettre de change ci-incluse, l'erreur dont il s'agit. M. Choiselat pourrait anéantir cette lettre et m'en envoyer une autre passée à mon ordre directement, ou bien biffer l'endosseur dans la ci-incluse et en faire une autre en mon nom.

Mgr Bourget me dit bien dans sa lettre qu'il a laissé à Paris, logé dans votre maison, M. l'abbé Joseph Paré, son secrétaire, à qui il me dit que je puis adresser une caisse de livres pour Montréal, mais comme ce prêtre aurait pu se trouver absent de votre ville pour quelques jours et qu'il est urgent que l'erreur sur la lettre de change dont il s'agit soit rectifiée au plus tôt parce que nous approchons du terme de l'échéance, je n'ai pas hésité à recourir à votre obligeance. Vous voudrez bien excuser mon importunité en raison de la bonne œuvre qui me fait agir. Tempier, v.g. supérieur du g. séminaire.

P.S. Mgr Guibert, évêque nommé de Viviers, qui se trouve en ce moment chez moi et qui doit partir un des premiers jours de la semaine prochaine, vous prie de vouloir bien lui réserver un appartement dans votre maison où il compte descendre. Il est accompagné de son secrétaire. » (*EO Tempier II, 106-107*)



**28 août 1841. A Lucien Lagier.** « Mon cher Père Lucien, Bénissez le bon Dieu. Il a exaucé vos vœux. Je vous ai définitivement choisi pour faire partie de la communauté qui va planter l'étendard de la Congrégation, qui est celui-là même de la Croix, dans une autre partie du monde. J'ai la plus grande confiance que vous et vos compagnons serez dignes de votre vocation, que vous ferez beaucoup de bien et que vous honorez la Congrégation par votre dévouement, votre zèle et votre régularité. De l'opinion que vous donnerez de nous dépendra la propagation de la famille, non seulement dans tout le Canada, mais dans d'autres pays de mission mûrs pour être évangélisés et auxquels il ne manque que des ouvriers pour leur annoncer la bonne nouvelle du salut. Vous serez les premiers à ouvrir la marche, d'autres vous suivront. J'aurai de la peine à en consoler plusieurs qui espéraient faire partie de la première colonie... » (*EO I, 8*)

**5 septembre 1841. Du F. Jouvent, qui s'offre pour le Canada.** « Mon très cher et bien-aimé Père en notre Seigneur Jésus-Christ, salut. A peine avais-je appris que vous deviez envoyer de nos Pères dans le Canada à la demande qui vous en avait été faite, que je sentis naître en moi un vif désir de les suivre, puisque un ou deux Frères devaient avoir l'honneur de les accompagner. Mais, mon bien cher Père, si j'ai tant différé à vous en faire la demande, et peut-être même trop, de manière à mériter la même réponse qui fut faite à la vierge folle, c'est que je me confiais aux soins de la divine Providence qui connaît les véritables désirs de mon cœur et qui dispose de tout pour sa plus grande gloire...

Je vous assure donc, et Dieu m'en est témoin, que je brûle du désir d'accompagner nos chers Pères Lagier et Baudrand dans le Canada, afin de partager leurs travaux et leurs fatigues et de travailler avec eux autant qu'il sera en moi, pour faire l'école ou le catéchisme, aidé de la grâce de Dieu et de son puissant secours, qu'il ne saurait refuser à ceux qui se consacrent et se dévouent tout entiers à son service. On a paru me faire entendre que le Frère Joseph était désigné pour cela. J'ai peine à croire que notre cher supérieur (Guigues) et le p. Vincens puissent consentir à laisser partir un Frère qui leur est si utile et qui peut si difficilement être remplacé dans ses occupations. Tandis que moi, mon bien cher Père, qui que ce soit peut me remplacer et faire même beaucoup mieux que moi tout ce que je fais... » (*Notices nécrologiques, tome 6, pp. 115-116*)

**10 septembre 1841.** « Arrivée à N.-D. de Lumières de mon frère (Lucien) et du p. Baudrand. Ils se préparent à leur voyage au Canada. » (*Lagier*)

**De la biographie du p. Françon.** « Il avait désiré et demandé d'être un des missionnaires qu'on devait envoyer dans l'Amérique du Nord. Ses désirs ne se réalisèrent pas. A la fin du mois de septembre, il vit partir le p. Honorat et il ne put pas le suivre. Ses supérieurs, appréciant le bien qu'il avait fait et ses aptitudes pour en faire encore plus dans les maisons de Provence, le laissèrent fixé à la résidence de Lumière. Il se résigna et se soumit à leur décision qu'il regarda comme l'expression de la volonté de Dieu. » (*Vie, p. 68*)

**20 septembre 1841. Feuille d'obédience des premiers missionnaires au Canada.**

*On conserve deux formules de la lettre d'obédience des premiers missionnaires Oblats au Canada. Les textes originaux en latin ont été publiés dans Etudes Oblates 1942, pp. 124-128. La première formule est datée du 20 septembre 1841 ; la seconde, « plus longue et plus solennelle », du 28 septembre. Je n'ai pas trouvé d'explication à cette dualité. L'une et l'autre sont publiées dans une traduction française dans Ecrits Oblats, 1, 9 et 12. On ne publie ici que la première formule.*

« Charles Joseph Eugène de Mazenod, Evêque de Marseille et Supérieur Général de la Congrégation des Missionnaires Oblats de la Très Sainte Vierge Marie conçue sans tache, à notre très aimé dans le Christ Jean-Baptiste Honorat, prêtre de la même Congrégation et Assistant du Supérieur général, salut dans le Seigneur à jamais.

Comme le Révérendissime et Illustrissime Seigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal du Bas-Canada (dans la province de l'Amérique septentrionale), se rendant à Rome, nous a très instamment prié qu'on lui cède quelques-uns des membres de notre Congrégation en vue de fonder une maison de mission dans son diocèse, et nous a exposé qu'il y avait là une moisson abondante, soit auprès des catholiques à animer à plus de ferveur dans notre religion, soit auprès des hérétiques à ramener à la sainte et catholique foi, et aussi auprès des infidèles à conduire à la connaissance de la vérité, puisque par ailleurs l'esprit de notre institut est de procurer le salut des âmes où que Dieu nous appelle, désirant de notre part obéir à cette divine vocation, nous avons décidé d'acquiescer aux vœux du Rév.me et Ill.me Prélat de Montréal.

Confiant donc en votre piété, votre doctrine, votre expérience et votre zèle des âmes, nous vous choisissons pour cette mission, en même temps que les RR.PP. Adrien Telmon, Lucien Lagier et Marie Jean Baudrand. A ceux-ci qui se sont offerts spontanément pour se dévouer à une si grande œuvre à nous très agréable, nous adjoignons deux Frères convers, Pierre Bazile et Joseph Roux. Ainsi envoyés par l'autorité légitime, selon les Règles et les Constitutions de notre Institut, vous vous emploierez de toutes vos forces avec la grâce de Dieu à procurer le salut des âmes, sous l'autorité de l'Ordinaire qui a montré une si grande bienveillance à l'égard de notre Congrégation, ce pourquoi vous devez le considérer comme un très grand bienfaiteur et l'honorer comme un père très aimant.

Nous décrétons que cette nouvelle maison de notre Congrégation dans le diocèse de Montréal soit placée sous le patronage de la bienheureuse Vierge Marie et nous voulons qu'elle soit désignée sous le titre de son Immaculée Conception. Et maintenant, vous, dont la probité et la prudence nous sont depuis bien longtemps connues, par les présentes, nous vous désignons et constituons supérieur de ladite maison, vous octroyant, en cela, toutes les facultés spécialement mentionnées dans le paragraphe du supérieur local de nos Constitutions. De plus nous vous enjoignons d'observer aussi exactement que possible les règles contenues dans ce même paragraphe.

Comme vraiment la trop grande distance des lieux nous empêchera d'avoir des rapports fréquents, nous vous communiquons ample faculté, et dans les choses qui seraient d'observance impossible ou trop ardue, nous vous dispensons, vous et les vôtres, recommandant néanmoins que dans le gouvernement tant spirituel que temporel, vous ne fassiez ni ne permettiez qu'on fasse rien qui soit étranger à l'esprit de notre Institut. Afin que rien ne manque en ce qui regarde le bon gouvernement d'une maison religieuse, nous désignons le R.P. Telmon premier assesseur et votre admoniteur, le R.P. Baudrand second assesseur.

Si, la grâce de Dieu agissant, certains de la région demandaient de s'adjoindre à vous, qu'il vous soit permis, après consultation de vos assesseurs, de les admettre à faire canoniquement tout leur noviciat ; sous votre conduite, ils entreprendront et poursuivront leur probation, et quand ils en seront venus à la fin, vous devrez nous écrire au sujet des novices à admettre à l'oblation, afin que nous puissions nous prononcer en conseil avec nos assistants à leur sujet et vous transmettre sans retard notre décision.

Allez maintenant, très chers fils, sous les auspices de la sainte obéissance, à la tâche qui vous est assignée. Par ailleurs, vous que nous avons désigné supérieur d'une mission si importante, veillez à vous en montrer un très bon gardien et efforcez-vous de remplir à son égard en parole et en œuvre, avec cœur et affection, les devoirs d'un père prévoyant. Vous, d'autre part, ses compagnons, choisis par faveur divine à une œuvre aussi grande, comportez-vous avec affection, révérence et respect à l'égard du R. Père que nous vous avons donné comme Recteur, observez diligemment les règles de notre Institut et surtout soyez des fils d'obéissance.

Vous tous, entreprenez donc votre voyage d'un cœur joyeux, empressé et de bon gré ; que l'ange du Seigneur vous accompagne et que soit votre guide et patronne la bienheureuse Vierge Marie conçue sans tache, dont vous vous souvenez que c'est un devoir spécial de votre vocation de propager en tout lieu le culte. De notre part, nous ne cesserons pas de demander à Dieu pour vous une abondante rosée de grâces et la puissante et constante assistance du Ciel.

Donné à Marseille sous notre seing et sceau et la signature du Secrétaire de la Congrégation, en l'an du Seigneur mil huit cent quarante-et-un, le vingtième jour de septembre.

+ C.J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

Par mandat du Rév.me Père Général, Casimir Aubert, O.M.I., Secrétaire. » (EO I, 9-11)

**22 septembre 1841.** « **Aujourd'hui jour du départ du R. P. Honorat de Lumières.** En l'invitant à déjeuner et en lui faisant compagnie, je n'ai plus pensé que je n'avais pas encore dit la sainte messe. J'ai pris quelque chose pour imiter le p. Honorat et j'ai perdu le fruit du sacrifice. » (*Lagier*)

**26 septembre 1841.** « **Lettre du p. Ricard au p. Tempier.** J'en extrais volontiers ce passage : Quoique je n'aie pas de demandé à partir pour le Canada, vous avez appris que je me suis appliqué à rester dans une religieuse indifférence, c'est-à-dire tout prêt à faire ce que mes supérieurs ordonneraient, en sorte que je fusse parti sans faire aucune observation, si mes supérieurs l'avaient trouvé à propos. Je me repens bien d'avoir contristé le cœur de notre révérendissime et bien-aimé Père général dans une autre circonstance (*quand il avait demandé à partir en Algérie, en 1830*). Aussi, pour réparer ma faute, suis-je prêt à faire tout ce qu'on m'ordonnera à l'avenir et j'espère que Dieu me donnera la force d'accomplir en tout sa sainte volonté, qui me sera manifestée par la voix de mes supérieurs. Je suis plus attaché que jamais à la Société, et si Dieu m'a délivré de mes tentations, c'est parce que je n'ai jamais passé un jour sans lui demander la grâce de mourir dans le sein de cette sainte Société à laquelle j'ai le bonheur d'appartenir. J'ai prié le p. Honorat d'être auprès de vous l'interprète de mes sentiments et de vous découvrir ce que je suis. » (EO 20, 259-260)

**27 septembre 1841. De Tempier à Mgr Bourget.** « Monseigneur, Ceux de nos Pères quoi vont nous quitter pour aller se mettre à votre disposition et travailler sous vos auspices et avec votre bénédiction à la conversion des bons Canadiens, auprès desquels vous les enverrez, vous diront combien nous avons tous envié leur bonheur. Ils s'estiment si heureux d'avoir été choisis pour cette belle mission ! Que le Seigneur les accompagne et les préserve de tout accident. J'espère, Monseigneur, que votre retour vers vos chers diocésains aura été heureux et que vous aurez moins souffert dans l'Océan que dans la Méditerranée, car je n'ai pas oublié combien vous fûtes fatigué par la mer, à votre retour de Rome à Marseille.

J'ai reçu dans le temps les 7000 f. que vous m'avez fait passer pour les frais de voyage de nos missionnaires, mais votre sollicitude toute paternelle nous a fait craindre qu'ils n'eussent pas assez d'argent et douter qu'ils puissent, au besoin, s'adresser à M. Choiselat ; je leur ai donné une lettre pour cet excellent chrétien, mais j'espère qu'ils auront assez de fonds sans recourir à lui.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monseigneur, que je suis votre commissionnaire pour toutes les affaires que vous pourriez avoir dans notre ville. Mettez-moi quelques fois à l'épreuve ; vous me trouverez toujours heureux de pouvoir vous obliger. Si je l'osais, Monseigneur, je préviendrais même vos ordres pour ces choses que vous ne me demanderez apparemment jamais, c'est de vous recommander de soigner votre santé et de ne pas l'épuiser par un excès de veille et de travail. Soyez assez bon pour écouter la prière d'un pauvre prêtre qui est à quinze-cents lieues, loin de Votre Grandeur physiquement parlant, mais qui en est bien proche par les sentiments de la respectueuse affection qu'il vous a vouée. » (*EO Tempier II, 107-108*)

**28 septembre 1841. A Mgr Bourget.** « Je ne laisserai pas partir nos chers Canadiens sans les charger d'une lettre qui vous exprime mes sentiments les plus affectueux. Je vous remercie de tout ce que vous avez écrit d'aimable à M. Tempier et à moi, vous avez bien jugé notre cœur. Nous sommes tous tout à vous, les liens de charité qui nous unissent ne sauraient être plus étroits, aussi c'est avec une pleine confiance que je vous confie nos bien-aimés missionnaires. Ils partent pleins d'ardeur, disposés à seconder de tous leurs efforts votre sollicitude pastorale. Souvenez-vous que vous les avez adoptés pour vos enfants ; vous n'aurez pas de prêtres plus soumis et plus dévoués. Ils vous considèrent déjà comme leur père, et la connaissance de votre bonté n'a pas été pour eux un petit encouragement dans le sacrifice qu'ils ont fait de leur patrie et de tout ce qui pouvait les retenir en Europe. Ils partiront le 16 octobre du Havre... » (*EO 1,11-12*)

**28 septembre 1841. Départ pour le Canada.** « Ce soir s'est faite la séparation avec nos chers missionnaires qui partent demain pour le Canada. Rien de plus édifiant que les sentiments dont ils sont animés ; ils partent pleins d'un saint zèle et avec un dévouement sans bornes, sacrifiant généreusement les affections les plus naturelles sans avoir seulement la pensée de s'en prévaloir pour qu'on leur en sache gré. Il faut le dire parce que c'est vrai : ils ont tous été parfaits, Dieu leur en tiendra compte. » (*EO 20, 260*)

*Avant de reprendre le fil chronologique de la vie de la Congrégation, je rappelle brièvement les dates :*

*26 septembre, départ de Marseille des six Oblats, les Pères Jean-Baptiste Honorat, Antoine Telmon, Jean-Marie Baudrand, Lucien Lagier, et les Frères Basile Fastrait et Louis Roux.*

*20 octobre, le navire Utica quitte Le Havre*

*25 novembre, ils arrivent à New York*

*2 décembre, ils arrivent à Montréal*

### 3. Parcours chronologique suivant les textes

**27 juin 1841.** « Il y a eu ordinations aujourd'hui. Le f. Luigi a été fait prêtre, les ff. Roux, Chauvet et Rey sous-diacres, Carles acolyte, Laverlochère tonsuré. » (*Lagier*)

**12 juillet 1841. De l'Evêque d'Ajaccio.** « Je viens vous ouvrir mon cœur sur une affaire qui touche aux plus précieux intérêts de mon diocèse et à laquelle vous ne devez pas vous-même rester indifférent. Les inquiétudes qu'elle me cause pour l'avenir de mon Eglise, vous les partagerez, je n'en doute pas ; j'ose même espérer que vous les calmez, autant qu'il dépendra de vous. Je suis menacé de perdre M. Guibert qui est mon bras droit et le principal instrument de toutes mes œuvres.

Je ne vous dissimulerai pas, Monseigneur, que je suis moi-même le premier auteur du coup que j'apprends. Convaincu comme je l'étais, et comme je le suis encore, des qualités éminentes qui distinguent M. Guibert, et appréciant les services signalés qu'il a rendus à mon diocèse, j'ai regardé comme un devoir de justice et de reconnaissance de le désigner au Gouvernement comme un sujet capable, sous tous les rapports, de remplir les fonctions de l'épiscopat. Ce fut en 1837 que je parlai de lui pour la première fois au ministre des Cultes ; plus tard, en 1839, je confirmai par une lettre officielle les renseignements que j'avais donnés de vive voix. Je reçois maintenant une lettre confidentielle dans laquelle on m'interroge catégoriquement sur son compte, afin d'avoir un nouveau témoignage de mon opinion à son égard. Je n'ai pas besoin de vous rapporter ici, Monseigneur, tout le bien que j'ai dû dire de M. Guibert, dans la réponse que je viens d'adresser au ministre des Cultes ; je ne dois pas pourtant vous laisser ignorer qu'en applaudissant au choix que l'on ferait de lui pour l'épiscopat, j'ai demandé comme une grâce qu'on me le laissât encore deux ans.

Mais ce n'est pas assez de l'avoir demandée, cette grâce, à Monsieur le Ministre, c'est de vous surtout Monseigneur, que je dois l'attendre et que je la sollicite. Pour achever la bonne œuvre que vous avez commencée en me cédant ce digne collaborateur, je conjure Votre Grandeur de ne pas permettre qu'il me soit enlevé dans ce moment. Le délai que je réclame ne servira qu'à augmenter le mérite de M. Guibert, il sortira de la Corse avec des antécédents plus glorieux, s'il met la dernière main aux saintes entreprises qui font l'objet de notre commune sollicitude. Personne ne saurait le remplacer dans les circonstances présentes.

Vous prendrez en bonne part, Monseigneur, les difficultés que je vous laisse entrevoir dans la supposition que M. Guibert doive bientôt nous quitter ; elles témoignent mieux que je ne saurais l'exprimer par mes éloges de toute l'estime que je fais de cet excellent prêtre et du prix que j'attache à l'important service que vous m'avez rendu en me le prêtant... » (*Copie par Mgr de Mazenod dans son Journal, EO 20, 245-246*)

**14 juillet 1841. De Guibert.** « J'aurais dû vous écrire, à la clôture du séminaire, pour vous rendre compte de l'état de notre maison. Les embarras du départ des élèves m'en ont empêché. Aujourd'hui, j'ai bien autre chose à vous communiquer. C'est la répétition de l'affaire de Gap. Le ministre des Cultes a écrit une lettre au préfet de la Corse pour lui demander des renseignements sur mon compte, vous pensez bien à quelle fin. Une lettre semblable a été écrite en même temps à Mgr l'Evêque. Je me flatte que ces renseignements seront gardés dans les cartons, et qu'on a l'intention de n'en faire usage que dans un avenir éloigné. J'ai pensé, et je crois n'avoir pas porté un jugement téméraire, que ce coup

peut bien partir de votre main. Quoi qu'il en soit, et puisque mes craintes ne sont pas sans quelque fondement, je désirerais que vous me disiez ce que, le cas échéant, je devrais faire. Je n'ai jamais fait que votre volonté, et je veux la suivre comme ma règle souveraine jusqu'au dernier soupir ; mais je souhaite que dans une décision si grave à prendre, vous vous déterminiez uniquement par le plus grand bien de notre Congrégation. C'est pour elle que j'ai vécu jusqu'ici, je veux vivre et me sacrifier à elle jusqu'à la fin. Je n'ai pas le courage de vous entretenir plus longtemps aujourd'hui. » (*Copié dans le Journal, EO 20, 253*)

**17 juillet 1841. A Dassy. Qu'on trouve chez nous des hommes de Dieu.** « Je ne saurais trop vous remercier, mon très cher Père Dassy, de l'attention que vous avez de profiter de toutes les occasions pour m'écrire. J'y suis d'autant plus sensible que plusieurs de vos confrères, loin d'imiter votre exemple, affectent de laisser écouler les années sans me donner de leurs nouvelles, et apparemment sans se mettre en peine d'en recevoir des miennes. Je me suis fait une loi de ne plus me plaindre d'un système qui a pu me blesser dans un temps, mais qui dans le fait porte avec lui son remède.

Je ne cesse de remercier Dieu du bien qui s'opère par votre ministère, mais vous, mon enfant, et vos confrères, ayez toujours dans le cœur et sur les lèvres ces belles paroles de l'Apôtre : *Servi inutiles, nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous devons faire*. Qui sommes-nous en effet pour opérer des miracles ? Ce qui doit nous surprendre, c'est que nous ne gâtions pas l'œuvre que Dieu nous a confiée par nos infidélités et ce que nous y mettons du nôtre, effaçons-nous à nos propres yeux, et ayons soin de ne rien demander aux hommes, nous ne voulons pas plus de leurs éloges, de leur admiration, etc., que de leur argent. Vous surtout, mon bon fils, vous avez besoin d'être sur vos gardes, parce que le public vous gâte à cause de vos bonnes qualités, de votre zèle et de tout ce qui le frappe en vous.

Que Dieu vous écoute quand vous me donnez l'espoir de voir arriver à nous quelques élèves de Romans (*diocèse de Valence*). Qu'il n'en soit pas de cette maison comme de cette autre dans le diocèse de Grenoble où plusieurs avaient fait montre de bonne volonté et pas un n'a effectué sa promesse. Et le grand séminaire, quand s'ébranlera-t-il ? Ne voient-ils pas ce qu'opère votre saint ministère ? Il faut quelque autre chose encore. Il faut qu'on se persuade qu'on trouvera chez nous, non des hommes adroits, fins politiques, etc., mais des hommes de Dieu, et tout ce qu'il faut pour mener une vie de perfection. Pour moi, je voudrais que l'on réformât quelque chose dans les rapports que l'on a avec les gens de dehors dans le monde, qu'on visât plus à l'édification qu'à l'amabilité, qu'on parût tels à l'extérieur qu'on est intérieurement. La chose est facile à des hommes comme vous, remplis d'un si bon esprit et ne voulant foncièrement que la gloire de Dieu, le bien des âmes et le service de l'Eglise.

Ne craignez-vous pas de juger un peu trop sévèrement le f. Augier ? On ne m'en dit pas tant de mal que vous en pensez. Ne pourrait-il donc pas se corriger de ses défauts ? Qu'on ne lui en passe point. Qu'on l'humilie surtout quand il s'avise de murmurer et qu'on se moque de lui quand il fait tant d'attention à sa petite personne. C'est l'affaire du maître des novices ; lisez-lui ce paragraphe de ma lettre dont on peut donner connaissance au f. Augier lui-même si on le juge à propos.

Demandez au p. Supérieur s'il verrait quelque inconvénient d'enrichir votre nouvelle édition du *Pèlerinage* de la vue de l'hospice tel qu'il doit être un jour, et du couvent tel qu'il va devenir par la nouvelle construction que j'ai autorisée. » (*EO 9, 154-156*)

**17 juillet 1841. A Vincens, maître des novices.** « J'ai été forcé malgré moi, mon cher p. Vincens, de laisser partir le p. Guigues sans lui remettre ma réponse à la lettre qu'il m'a apportée de vous. Quoique je l'aie chargé de mes commissions verbalement, je ne veux pas me priver du plaisir de m'entretenir un instant avec vous, ne fût-ce que pour vous dire que vous devez mettre toute votre confiance en Dieu dans la nouvelle charge qui vous est imposée et vous persuader qu'avec son secours vous réussirez aussi bien et mieux que tout autre. L'oraison sera votre mine, et les examens journaliers vous serviront de jalons, de miroir, de boussole et d'éperons même s'il le faut. Marchez donc avec confiance et dites-vous comme saint Ignace : Vincens seul ne peut rien, Vincens et Dieu peuvent tout.

Ce que vous me dites du p. Burfin (prêtre novice) me fait le plus sensible plaisir. J'attache le plus grand prix à sa persévérance, non seulement à cause de son mérite personnel que j'apprécie certainement, mais pour le bon effet que sa vocation produira dans le diocèse parmi des hommes trop timides encore et que son exemple pourra entraîner vers le bien. Aussi je pense qu'il aurait assumé sur lui une grande responsabilité s'il avait été infidèle. Comment ne pas voir que c'est le démon qui met obstacle à la réalisation de tant de vocations qui s'évanouissent. Les coups que la Congrégation lui porte sont trop palpables pour ne pas le reconnaître. Il voudrait saper l'œuvre par les fondements en la privant de sujets.

Voilà un vaste champ qui s'ouvre à son zèle. Le Canada réclame son ministère, comment répondre à ses vœux quand on n'a pas de sujets ? J'ai néanmoins consulté toute la Congrégation pour savoir ce que j'avais à répondre à Mgr l'Evêque de Montréal qui me demande quatre missionnaires pour évangéliser son vaste diocèse et travailler à la conversion des sauvages qui sont en communication avec lui.

J'ai décidé que vous ferez manger les étrangers dans un réfectoire à part. Dès lors, vous pouvez sans difficulté suivre nos usages pour les pénitences. Je tiens toujours à l'uniformité dans le costume. Le p. Lagier a fait confectionner à Lyon des ceintures très convenables, vous pourrez lui demander des renseignements que je ne saurais vous donner dans le moment, ce Père étant déjà rendu à Lumières où il doit résider. » (EO 9, 156-157)

**20 juillet 1841. Une énigme pour Mgr de Mazenod.** « Ceci est une énigme pour moi. Personne jusqu'à présent ne m'avait laissé soupçonner qu'on eût manqué d'égards ni de reconnaissance pour le p. Guibert qui a tant fait pour l'évêque et pour le diocèse d'Ajaccio. Je comprends mieux la voix de la Providence et, au besoin, la lettre (*copiée plus haut*) que je viens de recevoir de Mgr l'Evêque d'Ajaccio me l'expliquerait, mais cette lettre même de Mgr l'Evêque d'Ajaccio prouve hautement quelle estime il fait de lui et à quel point il reconnaît les grands services qu'il a rendus au diocèse et à lui.

Le gouvernement voudrait nommer le p. Guibert évêque, je n'en suis pas surpris. Je l'avais désigné moi-même pour cette grande dignité lorsque je pensais que sa nomination au siège de Gap serait non seulement utile à l'Eglise, mais avantageuse à la Congrégation que je devais avoir principalement en vue, lorsqu'il s'agissait d'un de ses membres les plus capables et les plus dignes. Je m'étais dit de laisser agir la Providence, et que je considérerais plus tard ce qu'il y aurait à faire lorsque les événements se dessineraient et exigeraient une décision. Il paraîtrait que le moment ne serait pas éloigné de prendre un parti. » (EO 20, 244-245)

**29 juillet 1841. Passage à Marseille du Duc d'Aumale.** *C'est le quatrième fils du roi Louis-Philippe, il a alors 19 ans. Il se rend en Algérie pour soutenir l'armée française.* « Monsieur le préfet n'a pas manqué de me faire savoir le passage du Duc d'Aumale et cette fois je me suis rendu à l'invitation. C'eût été par trop fort d'esquiver de voir ce prince, après avoir négligé de rendre mes hommages à son frère, le Duc de Nemours. Du reste, je n'ai nulle répugnance de voir ces princes ; mais je deviens tous les jours plus ennemi de l'étiquette et de la gêne ; mon devoir et rien au-delà. Je ne demande rien, du moins pour moi, aux puissances de la terre, et je me figure qu'elles se passent tout aussi facilement de moi que je me passe d'elles. C'est pourquoi j'aime beaucoup rester dans mon petit coin, et je laisse toute la place libre à ceux qui pensent autrement, bien résolu de ne les coudoyer jamais pour passer... » (EO 20, 247-248)

**30 juillet 1841. Ordonnance royale nommant Guibert évêque de Viviers (Ardèche)**

**1<sup>er</sup> août 1841. Son anniversaire.** « Rien de particulier en ce jour si ce n'est que je termine mes 59 ans. C'est ainsi qu'on se rapproche du terme sans presque s'en douter. On ne vieillit que d'un jour à la fois, mais vient ensuite l'anniversaire qui vous rappelle que vous êtes plus vieux d'un an, et chaque année le chiffre grossit et finit par vous étonner parce que dans cette progression rapide, rien ne paraissait altéré, ni dans la force du corps ni dans l'intelligence. Le miroir, s'il eût été consulté, aurait pu réveiller l'attention sur les outrages irréparables des ans, mais je ne me sers de ce meuble que pour me débarrasser à la hâte d'une barbe importune ; d'ailleurs le miroir vous montre tel à peu près que vous étiez l'avant-veille et qui est-ce qui va réfléchir sur le plus ou moins de beauté, sur le plus ou moins de fraîcheur de son visage ? Tant il y a qu'on tombe ainsi dans la soixantaine. Il vaudrait presque mieux ne pas le savoir, car il semble qu'on est au bout de la vie, et alors comment avoir le courage d'entreprendre quelque chose ? Il faut un effort de la volonté, puissamment stimulé par la grâce de Dieu. » (EO 20, 248-249)

**2 août 1841. La Portioncule à Vico.** « Monseigneur est demeuré au couvent jusqu'au trois du mois d'août, ainsi notre fête de la Portioncule a été célébrée cette année en grande pompe, quoique le concours des fidèles des paroisses voisines n'ait pas été aussi grand comme nous avions presque droit de nous y attendre... M. le Grand Vicaire Sarrebayrouse a fait le discours. Après quelques mots sur la sainte Vierge, il a rappelé comme un des bienfaits les plus signalés faits en faveur de Vico par la Reine du Ciel, la conservation de son antique couvent, le seul en Corse qui ait été restauré et ait repris pour ainsi dire son ancien lustre. Il a représenté ensuite tous les habitants de la Corse comme tendant les bras vers Vico, pour demander à leurs missionnaires le pain de la divine parole, et ceux-ci parcourant les diverses paroisses, annonçant partout la Bonne Nouvelle, instruisant les ignorants, ramenant au bercail les brebis égarées et opérant des prodiges de conversion dans les âmes les plus abandonnées, etc. etc.

Si, hélas ! nous ne sommes pas tels que M. le Grand Vicaire nous a représentés, nous sommes du moins avertis de ce que nous devons être et de ce que nous devons faire pour remplir dignement la vocation que le Seigneur nous a donnée et le grand ministère qui nous a été confié...

Monseigneur partit le 3 du mois d'août, pour faire la visite pastorale dans quelques paroisses de la province de Vico. De temps en temps, il retournait au couvent. Il s'y trouvait si bien, à ce qu'il disait lui-même. Aussi le 14 est-il parti presque avec regret pour Ajaccio où ses affaires l'appelaient, nous



promettant cependant qu'il y retournerait le plus tôt et le plus souvent possible. » (*Manuscrit Semeria II*)

**3 août 1841.** « **Le Duc d'Aumale** est encore doué de la candeur de la jeunesse, il parle du moins avec naïveté, sans apprêt et sans prétention. Je fus charmé de l'abandon filial avec lequel il répondit à un trait du feu roi de Naples, son grand-père, que je lui rappelai. Ce prince, lui dis-je, désignait les trois princesses, ses filles, c'est-à-dire la reine des Français, la reine de Sardaigne et la reine d'Espagne, par ces noms : *la bella, la buona, la santa*. M. le Duc d'Aumale répartit tout de suite avec un sourire mêlé de rougeur : *la santa* était sans doute ma mère. Ce mouvement spontané de piété filiale me charma. Je fus encore très satisfait de l'expression avec laquelle il me rapporta le profond chagrin, l'espèce de désespoir qu'éprouvèrent certains militaires qu'il me nomma, en se voyant réduits à mourir en Afrique sans les secours de la religion. J'en ai conclu que le prince a la foi. » (*EO 20, 249-250*)

**4 août 1841. De Guibert.** « Je suis confondu et je ne saurais vous remercier de tout ce que vous me dites de tendre et de paternel. Je crois le mériter jusqu'à un certain point par l'amour et le dévouement que je sens pour vous et qui vont bien au-delà de tout ce que la nature peut mettre dans le cœur d'un fils. » (*EO Guibert, 446*). *On regrette que la lettre de Mgr de Mazenod, sans doute très personnelle, n'ait pas été conservée.*

**6 août 1841. Du p. Martin, nommé supérieur au Calvaire.** « Au moment où j'ai reçu votre lettre, je me trouvais retenu au lit par une petite indisposition qui m'a fatigué pendant deux jours. Il m'a donc été impossible de quitter Notre-Dame du Laus aussitôt que vous me l'ordonniez. Je m'empresse de vous en donner connaissance, afin que vous ne soyez pas surpris de ne pas me voir arriver à Marseille au jour indiqué. Je désire que ce retard forcé ne contrarie point les combinaisons que Votre Grandeur a jugé à propos de faire dans cette circonstance. J'espère que dans quelques jours je pourrai me mettre en route. Je vais faire arrêter ma place à la diligence pour mardi prochain 10 du courant, de manière que je serai rendu à mon poste vers le milieu de la semaine.

Je regrette vivement, Monseigneur, que la pénurie de sujets vous ait fait jeter les yeux sur moi, pour remplir la charge délicate que vous avez jugé à propos de m'imposer. Jusqu'à présent, je m'étais réjoui de ma petite médiocrité qui me mettait à l'abri des fonctions épineuses de la supériorité, et je bénissais en particulier la Providence de pouvoir vivre retiré dans un petit coin de notre sanctuaire du Laus ; mais voilà que l'obéissance vient de m'arracher de notre chère solitude et me forcer en même temps de sortir des rangs où je me trouvais si bien depuis mon entrée dans la Congrégation. Fiat ! Ce qui me console dans ce changement inattendu, c'est de me voir rapproché de Votre Grandeur et de pouvoir m'inspirer habituellement à la bonne source. Si j'étais moins connu de vous, Monseigneur, j'étalerais ici mes misères et mon peu d'expérience dans les affaires. Mais puisque vous êtes au courant de tout ce qui me concerne, je me contenterai de vous prier d'avoir plus d'indulgence pour moi que pour les autres et de m'aider plus souvent aussi de vos conseils et de vos avis. Je serai souvent auprès de Votre Grandeur, lorsque je me trouverai à Marseille, pour apprendre tout ce que j'aurai à faire dans ma nouvelle position. » (*Dans Gaben, Calvaire II, 397*)

**6 août 1841.** « **J'ai écrit au p. Courtès** qui était peiné de l'impression que pouvait faire parmi le clergé d'Aix la comparaison des sermons prêchés fréquemment par les Jésuites, tandis que le petit nombre de nos sujets et leur jeunesse ne permettaient pas de les exposer souvent à paraître dans les chaires de cette ville. Quand nous aurons quatre siècles d'existence, nous pourrons, j'espère, lutter non

seulement de zèle, mais de puissance morale et de moyens de succès avec les Jésuites. Ce serait trop d'ambition pendant les jours de notre enfance.

Je bénis Dieu du bien que font les Jésuites et je me résigne à en faire beaucoup moins qu'eux dans les grandes cités où ils abondent en sujets distingués. Sachons apprécier la part que le Seigneur nous a faite. Est-ce que nous ne faisons pas, en mission, cent mille fois plus de bien qu'eux ? Cette assertion n'est pas hasardée ; elle est prouvée par les faits les plus incontestables, dont plusieurs sont tout récents. Là où les Jésuites n'ont rien fait, les nôtres ont emporté la place, par exemple à Caderousse ; ils furent obligés de se retirer, découragés par l'inutilité de tous leurs efforts ; les nôtres reprirent l'œuvre après eux, et la mission eut un succès complet, à tel point qu'il fallut doubler les exercices, c'est-à-dire remplir l'église deux fois et séparer les hommes des femmes. » (EO 20, 250)

**7 août 1841.** « **Lettre du p. Guibert**, admirable de modération et de grandeur d'âme. Cette lettre me donne le mot de l'énigme de celle du p. Moreau. La pensée s'en était bien présentée à l'esprit, mais je l'avais repoussée comme trop monstrueuse. Ingratitude, ingratitude des hommes. Ce n'est pas d'aujourd'hui, m'écrivit le p. Guibert, que nous savons tous que l'on ne fait quelque bien qu'à ce prix. Dans ces rencontres, il me suffit de me souvenir que je suis le disciple de Jésus-Christ et le vôtre pour tenir mon âme dans la paix. » (EO 20, 251-252)

**10 août 1841.** « J'ouvre le journal et j'y lis ces paroles : *Le Gouvernement vient de s'honorer par un choix excellent. M. l'Abbé Guibert, vicaire général de Mgr Casanelli d'Istria, évêque d'Ajaccio, et supérieur de son grand séminaire, est appelé à succéder à Mgr Bonnel, évêque démissionnaire de Viviers. Cet ecclésiastique a beaucoup fait pour le bien du diocèse d'Ajaccio et Mgr Casanelli ne se séparera qu'avec un vif regret d'un collaborateur si précieux. Mais le zèle de M. l'Abbé Guibert s'exercera avec de nouveaux fruits dans le diocèse de Viviers. Nous espérons que la modestie de M. l'Abbé Guibert ne déclinera pas le fardeau de l'épiscopat, il ne saurait être porté par un prêtre plus digne.*

D'accord, très certainement d'accord, mais comment vais-je le remplacer ? Dans la circonstance présente, cette nomination me jette dans un grand embarras. La Congrégation n'est pas à même de faire de tels sacrifices, et pourtant je n'ose pas m'opposer aux desseins de la Providence. Les deux ans que Mgr l'Evêque d'Ajaccio avait demandés me convenaient admirablement. Il faut se décider tout de suite. *Tourments de toutes parts.* » (EO 20, 252)

**10 août 1841. Journal.** « Je serai plus embarrassé pour remplacer Guibert que pour trouver des missionnaires pour l'Amérique. » (EO 20, 253)

**10 août 1841. A Vico, le jour de la nomination de Guibert.** « Ce jour sera à jamais mémorable dans les annales du couvent. Ce fut le 10 du mois d'août que notre vénérable p. Guibert, supérieur du grand Séminaire d'Ajaccio et restaurateur de notre couvent, reçut ici, où il était prévu passer le temps des vacances, l'ordonnance royale par laquelle il était nommé évêque de Viviers. Ce fut un vrai coup de foudre pour nous qui aimions à le regarder comme notre supérieur et notre père. Il faut convenir cependant que le plus abasourdi de tous a été sans contredit notre bon p. Guibert lui-même. Il ne pouvait en croire la lettre du ministre et à ses yeux, l'ordonnance du Roi ne semblait pas lui être adressée. Sa modestie se trahissait dans toutes ses pensées et dans toutes ses démarches, et il ne savait que répondre aux félicitations que nous lui adressions sur la haute dignité à laquelle la Providence le

destinait. Ce fut surtout sur le soir de ce même jour que sa modestie eut à souffrir par les publiques démonstrations d'allégresse que lui ont témoignées les bons habitants de Vico et de Nesa. Car dès que cette heureuse nouvelle a été connue, toutes les cloches des pays qui environnent le couvent l'annoncèrent solennellement. A l'instant toutes les fenêtres de Vico et de Nesa ont été illuminées et cette illumination générale a duré au moins trois heures. On ne voyait de tous côtés que des feux de joie. On n'entendait plus que des coups de fusil ou de pistolet qui n'étaient interrompus que par les cris : *Evviva Monsignor Guibert, evviva il nuovo prelato, evviva il nuovo vescovo, che ben n'era degno (qui en était bien digne).*

Cependant Mgr Casanelli, qui était à Renno pour y faire la visite pastorale, arriva le soir au couvent. Il pria, il obligea même Monseigneur l'évêque nommé de Viviers d'aller à Vico pour chanter dans l'antique cathédrale l'hymne de la reconnaissance et pour remercier en même temps ce bon peuple de la part qu'il prenait à son élévation à l'épiscopat. Nous allâmes tous accompagner à Vico Nosseigneurs. C'était à peu près neuf heures du soir. Aussitôt tous les habitants de Nesa sortent avec des flambeaux pour nous accompagner tandis que les Vicolais viennent à notre rencontre, les uns avec des flambeaux, les autres avec des fusils et des pistolets, ceux-ci avec des drapeaux, d'autres en battant des mains ou élevant leurs chapeaux en signe de joie, et tous répétaient à l'envi : *Evviva Monsignor Guibert, evviva il nuovo vescovo.*

Ce fut au milieu de ce peuple ivre de joie et presque étourdi par les coups de fusil que nous arrivâmes à l'église. Le *Te Deum* chanté, M. le curé impose le silence, prend la parole, remercie son peuple des marques d'estime et d'affection pour un homme à qui ils doivent tant et accable enfin Mgr l'évêque nommé d'éloges et de compliments qui étaient bien mérités. Notre digne p. Guibert adresse également aux habitants de Vico quelques paroles pleines de convenance et qui ont produit la plus vive émotion. Tout en les remerciant, il leur a dit qu'il avait déposé au pied des saints autels tous les honneurs dont il avait été l'objet, qu'il les avait renvoyés au Seigneur à qui tout honneur appartient. Il ajoute cependant que leur joie était bien juste parce que, si Sa Majesté avait vu en lui quelque mérite, il l'avait appris sous la direction du premier pasteur, leur compatriote, et dans les relations intimes d'amitié et d'affection dont leur évêque et le sien avait bien voulu l'honorer, etc.

Si d'un côté nous pouvons nous réjouir de ce grand événement qui pourra être très avantageux à la Congrégation, notre couvent perd en lui, si je puis m'exprimer ainsi, son second fondateur. Car si le couvent est encore debout, si l'église a été restaurée et réparée presque des fondements, si elle est peinte avec goût, si notre jardin est dans l'ordre où nous le voyons et presque sorti des décombres sous lesquels il gisait il y a quelques années, etc., nous devons tout cela en majeure partie au zèle et à l'activité de ce Père qui a acquis un droit incontestable au bon souvenir et aux prières de tous ceux qui habitent ou qui habiteront dans la suite le couvent de Vico. » (*Manuscrit Semeria II*)

**11 août 1841. A Courtès.** *La première partie de cette lettre est publiée plus haut, elle concerne le Canada.* « ... Pour compliquer encore nos embarras, voilà que l'on vient nous enlever Guibert. Je ne me dissimule pas les avantages de cette nomination sous plusieurs rapports, mais elle m'accable dans la circonstance présente. Je l'aurais vu nommer à Gap, il y a deux ans, bien volontiers, la raison en est palpable, mais à Viviers, et dans ce moment, j'en suis étourdi. Cependant je ne saurais m'opposer aux desseins de la Providence. C'est Elle qui a disposé les choses sans que nous nous en doutassions le moins du monde. Elle viendra à notre secours. Moi, je me fais vieux, je ne puis d'ailleurs supporter, je ne dirai pas le fardeau, mais l'ensemble de la responsabilité et la dépendance de ma position. Je serais

porté à me retirer de la scène du monde avant le temps, il sera utile que la Congrégation ait un protecteur dans l'Eglise de France, un prélat surtout qui lui fera tant d'honneur. Voilà pour nous consoler, mais je n'en sens pas moins l'extrême embarras et le vide qu'il va nous occasionner. Ce bon Père se félicitait encore dans sa dernière lettre de ce que Mgr d'Ajaccio avait demandé qu'on le lui laissât encore deux ans, je n'ai appris que par le journal que tout était consommé.

Adieu, mon cher ami, nous aurions bien besoin d'un peu nous voir. Pourquoi ne viendrais-tu pas passer quelques jours à la campagne ? Il y a plus de quinze jours que je n'y ai mis les pieds. Le supérieur pour Ajaccio m'embarrasse davantage que celui de Montréal. Adieu encore une fois. » (EO 1, 5-6)

**11 août 1841. De Guibert.** « Je suis si étourdi du coup que je ne me sens pas la force d'entrer dans aucun détail. Je me contente de vous dire que j'ai reçu hier l'ampliation de l'ordonnance royale en date du 30 juillet, par laquelle je suis nommé à l'évêché de Viviers. J'irai dans huit jours me jeter à vos pieds pour prendre vos ordres qui ne me sont pas assez clairement connus. L'évêque d'Ajaccio qui avait reçu de l'Internonce la lettre dont je joins ici la copie, n'a pu s'astreindre au secret ; la Corse, à l'heure qu'il est, est en mouvement pour célébrer un événement sur lequel je devrai pleurer tous les jours de ma vie, s'il vient à être consommé. Ce pays s'était habitué à me regarder comme un de ses enfants. Je vous prie de conserver la copie de la lettre de Mgr l'Internonce. Cette pièce et votre volonté seront mes justificatifs au tribunal de Dieu. » (EO Guibert, 446-447)

**12 août 1841. Journal.** « Je me reprocherais de ne pas conserver le souvenir des propres expressions de la lettre du p. Guibert du 14 juillet (*transcrite plus haut*) ; il est bon que l'on connaisse les sentiments d'un cœur généreux, d'une âme fidèle... Je ne me refuserai pas la consolation d'enregistrer cette phrase qui touche une fibre si sensible de mon cœur. Je suis confondu et je ne saurais trop vous remercier de tout ce que vous me dites de tendre et de paternel ; je crois le mériter jusqu'à un certain point par l'amour et le dévouement que je sens pour vous et qui vont bien au-delà de tout ce que la nature peut mettre dans le cœur d'un fils. » (EO 20, 253)

**12 août 1841. Registre des conseils du Calvaire :** « Aujourd'hui 12 août 1841, le p. Aubert qui depuis trois ans remplissait la charge de supérieur local dans cette maison du Calvaire, ayant été appelé à d'autres fonctions par N. III. et RR. Père Général, le p. Martin a été appelé pour le remplacer. Le nouveau venu se félicite d'avoir un si beau modèle dans son prédécesseur et se propose de puiser dans son exemple tout le zèle dont il aura besoin pour continuer le bien déjà commencé.

En arrivant dans cette maison, le nouveau supérieur a trouvé deux prêtres étrangers qui étaient en pension depuis plusieurs mois (*des prêtres espagnols qui avaient fui la persécution*). Ces commensaux lui ayant paru d'un caractère trop exigeant pour vivre au milieu d'une communauté et les rapports antérieurs qui avaient été faits sur leur compte étant peu favorables, j'ai cru devoir les éloigner de nous, ce qui a été approuvé par tout le monde. » Martin o.m.i.

*Le registre note que le Supérieur général, « absorbé par les affaires générales de la Congrégation, » n'a pas pu nommer de conseil. C'est seulement en décembre qu'est notée la nomination des pp. Bernard et Rolleri.*

**13 août 1841. De Guibert à l'Internonce à Paris.** « Monseigneur, Après la clôture des cours du séminaire, je m'étais retiré dans la solitude pour y prendre un peu de repos. C'est là que j'ai reçu l'ampliation de l'ordonnance royale du 30 juillet par laquelle Sa Majesté me nomme à l'évêché de Viviers.

Je ne sais, Monseigneur, si je pourrais me résoudre à accepter une dignité qui impose des devoirs si étendus, sans la communication, qui m'a été faite par Mgr l'Evêque d'Ajaccio, de la lettre que vous lui avez écrite à mon sujet. Je crains que la bienveillance dont vous m'honorez, Monseigneur, ne vous trompe sur mes qualités. Il en faut tant et de si parfaites à un évêque dans ces temps si difficiles ! Je cède, Monseigneur, à votre voix, comme à celle du Souverain Pontife et de Jésus-Christ même. Votre lettre écrite à Mgr l'Evêque d'Ajaccio sera mon titre justificatif au tribunal de Dieu.

Si le Souverain Pontife daigne confirmer le choix du roi, il ne me sera pas donné, Monseigneur, de faire briller sur le siège de Viviers ces éminentes qualités qui devraient toujours accompagner une dignité si haute, mais j'y porterai du moins un amour sans borne pour l'Eglise, un dévouement à toute épreuve pour son chef et le désir ardent de me sacrifier tout entier au troupeau qui me sera confié.

Aussitôt que j'aurai réglé quelques affaires indispensables, je me rendrai auprès de vous, Monseigneur, pour me soumettre aux informations canoniques qui doivent précéder l'obtention des Bulles. » (*EO Guibert, 447-448*)

**15 août 1841. Au sanctuaire de N.-D. de Lumières.** « Le concours a été plus nombreux que l'année précédente. Le RP. Tempier, qui était à N.-D. de Lumières depuis quelques jours, a officié aux vêpres et à la procession. Pour la première fois la procession est passée sur la route, sortant du côté des gendarmes pour entrer par la place devant l'église. Le RP Lagier, arrivé la veille pour être de maison à N.-D. de Lumières, a prêché le sermon de la nuit. Le RP Bermond, arrivé également pour demeurer (?) à Lumières, a chanté la grand-messe. Le RP Rouvière avait quitté N.-D. de Lumières depuis quelques jours pour aller à Aix. Les RR PP qui ont pris part au concours pour confesser étaient les RR PP Tempier, Lagier, Bernard, Courtès, et les RR PP de la maison : Honorat, Ricard, Françon et Aubert. » *Annales de ND de Lumières.*

**15 août 1841. « Lettre du p. Guibert.** Il a définitivement reçu l'ordonnance royale qui le nomme évêque de Viviers. Le pauvre Guibert est atterré du coup. *J'irai dans huit jours, me dit-il, me jeter à vos pieds pour prendre vos ordres qui ne me sont pas assez clairement connus.* M'appartient-il de contrarier les desseins de la Providence ? Quelque faute que ce cher enfant puisse faire à la Corse, quel que soit aussi le vide qu'il fera dans la Congrégation, j'agiserais contre ma conscience si je m'opposais à ce qu'il acceptât le fardeau que le Seigneur lui impose. Ce sacrifice que je ferai à l'Eglise attirera de nouvelles bénédictions sur la Congrégation. Et comment ne pas voir la main de Dieu dans cet événement ?

Les ministres sont obsédés d'intrigants qui convoitent tous les évêchés vacants, personne ne s'occupe de rappeler les titres que Guibert pourrait avoir, soit par ses qualités personnelles, soit par les éminents services qu'il a rendus à la Corse, et voilà que, laissant de côté cette chiourme d'ambitieux, on s'adresse au prêtre modeste qui ne s'occupe qu'à perfectionner les œuvres qui lui sont confiées dans cette île lointaine. Bien plus, l'Evêque, désolé de sa perte, réclame avec instance un répit de deux ans, et l'Internonce se hâte de lui en faire des reproches, en l'accusant de préférer le bien particulier de son

diocèse au bien général de l'Eglise. Les termes qu'il emploie sont l'expression d'une profonde estime pour la personne du nouvel évêque élu, ils sont trop flatteurs et en même temps trop précis pour commander l'adhésion du modeste élu, et par conséquent pour que je me refuse à les transcrire :

*Il faut que le bien particulier cède au bien général et dans l'intérêt du bien général, vous devez faire le sacrifice de M. Guibert. Je vous prie donc, autant que je sais et que je puis, non seulement de ne point insinuer en aucune manière à M. Guibert de refuser, mais de l'exhorter vivement à accepter s'il y répugnait et à accepter dès que lui arrivera la nomination royale, laquelle ne tardera pas, je pense, car elle est définitivement acceptée. Je pense que nous voilà d'accord et que vous agirez selon que l'exigent les plus graves intérêts de l'Eglise. Après une pareille lettre du représentant du pape, y a-t-il à faire autre chose qu'à se soumettre à la volonté de Dieu ? Je ne prendrai jamais sur moi d'y mettre le moindre obstacle. » (EO 20, 254-255)*

**19 août 1841. A Moreau. Gérer le départ de Guibert.** « Je n'aurais pas tardé si longtemps, mon cher p. Moreau, de répondre à votre première lettre, si vous ne m'eussiez laissé entrevoir que vous pourriez bien venir sur le continent avant que vous eussiez pu recevoir ma lettre. Maintenant que vous avez dirigé vos pas vers Vico, je profite du départ de notre excellent p. Bellon, pour vous exprimer l'assurance de sentiments qui vous sont connus de longue date.

Dans la sorte de perplexité où me jetait la pensée du vide immense que va faire dans la Congrégation l'élévation à l'épiscopat de notre cher p. Guibert, votre sentiment si fortement prononcé m'a fortifié sur la résolution que tout me portait à prendre, mais qu'il me coûtait néanmoins de manifester à raison de la faute qu'il va nous faire. Figurez-vous notre embarras. Je venais de consentir à former un établissement en Canada. C'était le vœu très prononcé de toute la Congrégation. Il me fallait désigner quatre bons sujets pour cette importante mission. Dans l'état où se trouve la petite famille, c'était une brèche bien considérable, mais ce sacrifice était réputé nécessaire, et voilà que coup sur coup il faut encore se déposséder d'une de nos principales colonnes. En vérité, il y a de quoi en être étourdi. Les deux ans que M. l'Evêque d'Ajaccio demandait m'auraient donné le temps de respirer et de voir venir à terme quelques vocations à peine écloses, mais non, il faut se dépouiller sur-le-champ, et vous qui sentez plus que d'autres ce que vous allez perdre, vous êtes le premier à m'encourager et ne me faites aucun objection, tant vous croyez la chose convenable. Qu'il en soit donc ainsi, mettons notre confiance en Dieu.

J'écris à M. l'Evêque d'Ajaccio une lettre fort amicale en lui annonçant que je le choisirai pour le premier évêque assistant au sacre que je me propose de faire. J'espère qu'il continuera à avoir pour vous autres la même confiance que par le passé. Après tout, le grand œuvre du séminaire et des missions se continuera. Il aura toujours des hommes dévoués au bien de son diocèse, exemplaires et propres à seconder son zèle et à partager sa sollicitude. Ce qui me désole, c'est de voir un séminaire composé d'un si grand nombre d'élèves ne pas fournir un seul sujet pour la Congrégation. Il en faudrait sur ce nombre au moins deux chaque année. Vous verrez bientôt notre Père Luigi que j'ai autorisé à aller faire un petit tour dans sa famille pour mettre son frère et sa sœur d'accord, c'est un ange de douceur, de bonté, de régularité, il n'a peut-être pas autant de talent que d'autres, mais je vous assure qu'il fait ma consolation. Il passera par Vico et Ajaccio.

Pendant l'absence du p. Guibert, il faudra que notre correspondance soit plus active, au moins une lettre par mois. » (EO 9, 158-159)

**19 août 1841.** « **Lettre à Mgr Casanelli**, de compliment et de condoléance, très amicale, je lui annonce que je l'ai choisi comme premier évêque assistant au sacre que je me propose de faire, Dieu aidant.

Monseigneur, L'angélique p. Bellon, après avoir fermé les yeux à sa vertueuse sœur, retourne à son poste auprès de vous. Je ne veux pas le laisser partir sans le charger de quelques lignes de compliment et de condoléance tout à la fois. Il est sans doute honorable pour vous qu'on vienne chercher dans votre propre sein un premier pasteur de l'Eglise. C'est reconnaître qu'à votre école se forment des hommes éminents, auxquels on a recours pour maintenir l'épiscopat à la hauteur de ses destinées. Mgr l'Internonce nous a coupé la retraite par ses instances puisées dans un ordre supérieur. Il ne laissait aucune réponse à des considérations particulières qu'on aurait bien voulu lui objecter. Il fallait non seulement se soumettre, mais son rôle passif ne le satisfaisait... Selon lui, il fallait encore presser une détermination à laquelle il attachait, au nom du Saint-Siège, un prix inestimable et les conséquences les plus graves. Il y a de quoi déconcerter. Jugez de ma surprise, moi qui me fiais sur les deux années que vous aviez demandées et qui applaudissais de toute mon âme à ce *mezzo termine* (*ce moyen terme*) qui nous donnait le temps de respirer, lorsque, en ouvrant le journal, je trouve ces belles mais terrassantes paroles : Le Gouvernement vient de s'honorer par un choix excellent...

Cette nomination a été sue à l'instant à Viviers, car voilà que tout de suite, vicaires généraux, supérieurs de séminaires, etc., se hâtent d'écrire à Aix, aux anciens directeurs de l'élu, pour qu'ils le pressent, au nom de Dieu, d'accepter. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces Messieurs redoutent, en cas de refus, le même malheur que l'Internonce laissait entrevoir. J'ai retenu ces lettres qui m'ont été envoyées. Je vous en parle pour vous fournir le même motif de consolation qu'elles m'ont offert à moi-même, car j'ai besoin comme vous de puiser dans des considérations élevées et en vue du bien général de l'Eglise, la résignation pour supporter la privation d'un sujet tel que notre cher collaborateur. Maintenant, puisqu'il faut prendre son parti, tâchons de faire bonne contenance. Après tout, Dieu sera glorifié.

Car nous allons donner à l'Eglise un pontife selon son cœur. C'est nous qui en ferons le sacrifice, il est juste que ce soit nous qui l'enfantions en lui communiquant le Saint-Esprit et la plénitude du sacerdoce par l'imposition de nos mains. S'il plaît à Dieu, je le consacrerai à Marseille et vous, Monseigneur, vous, son ami et le mien, serez le premier assistant consécrateur avec moi. Je choisirai pour second assistant consécrateur un évêque moins ancien que nous, afin que vous ayez la consolation de présenter vous-même à l'Eglise ce précieux don que nous lui ferons au prix de tant de sacrifices. Nous combinerons mieux tout cela quand je me serai abouché avec le nouveau prélat que j'attends un de ces jours. Il me tarde que nous nous retrouvions tous les trois pour épancher nos cœurs ; en attendant, agréez les sentiments affectueux que je vous ai voués, depuis qu'en vous donnant ce que j'avais de plus cher, je me suis mis en communauté de biens avec vous, et n'ai plus fait qu'un cœur avec le vôtre. » (EO. 20, 256-257)

**20 août 1841. A Semeria.** « Je suis tout attrapé, mon cher p. Semeria, de m'y être pris trop tard pour vous écrire. Voilà le p. Bellon qui va partir et je ne suis pas prêt. J'ai voulu commencer par Mgr d'Ajaccio, puis le p. Moreau et quand votre tour était arrivé, mon neveu est entré dans mon cabinet, venant de Vals, encore convalescent d'une très dangereuse maladie. N'importe, vous verrez toujours la preuve de ma bonne volonté dans ces quelques lignes que je vous adresse. Je vous prie d'exprimer

aussi à nos chers Pères Rolleri et Deveronico toute l'affection que je leur porte ainsi qu'à vous, mon bien cher p. Semeria, dont je parle souvent et bien volontiers. Je vous embrasse tous les trois en vous bénissant de tout mon cœur.

P.S. Je n'ai pas le temps de vous dire le plaisir que m'ont fait les détails de votre lettre. Le bon Dieu nous tiendra compte du sacrifice que la Congrégation fait à l'Eglise, mais comment résister à la lettre de Mgr l'Internonce sans craindre de s'opposer à la volonté de Dieu ? » (EO 9, 159-160)

**21 août 1841. Lettre de Courtès.** « A l'opinion très prononcée du p. Moreau qu'on peut lire dans ses lettres au sujet de la nomination de notre p. Guibert à l'évêché de Viviers, je suis bien aise d'ajouter celle du p. Courtès qui me retombe sous la main : Votre lettre m'a fait naître des émotions très agréables. Dieu soit béni ! Il y a dans nous un principe de vie qui promet de l'accroissement et de la durée, nous en avons toujours eu la conviction. Le public va le savoir et cette connaissance nous sera profitable. Je partage bien sincèrement votre satisfaction de l'événement qui va donner à l'Eglise un prélat des plus distingués fourni par notre Congrégation. Les répugnances et la modestie de celui que la Providence n'a pas perdu de vue et a recherché plus d'une fois pour les hautes fonctions auxquelles il est destiné, attestent encore mieux son mérite et qu'il ne pourrait plus décliner le fardeau sans s'exposer à désobéir à Dieu. Aussi je suis sans crainte sur les conséquences de cette nomination qui est plutôt pour nous un motif de consolation et d'espérance que de... Pour un que nous aurons à remplacer, Dieu nous en donnera dix autres. » (EO 20, 257)

**28 août 1841. A Moreau, que Mgr de Mazenod nomme supérieur du grand séminaire d'Ajaccio.** « Mon cher p. Moreau, vous avez applaudi à la nomination de notre cher p. Guibert et votre suffrage a contribué à m'encourager pour faire au bien de l'Eglise un sacrifice qui, dans la circonstance de notre établissement en Canada, est vraiment excessif pour notre petite famille. Je l'ai fait par conscience, mais aussi dans l'espoir que chacun s'aidera à supporter le vide que va faire la perte d'un tel collaborateur. Vous allez être le premier, mon cher ami, à en ressentir les effets. Je n'hésite pas à vous nommer supérieur du grand séminaire à la place du prélat que nous donnons au diocèse de Viviers, mais il est de toute impossibilité que cette année je vous donne du secours. Il faut que vous vous suffisiez à vous-mêmes, tout en laissant croire à qui de droit qu'un peu plus tard on pourvoira au besoin. Maintenant ce sera à vous de choisir. J'avais cru qu'ayant terminé votre cours de théologie, il ne vous en coûterait pas beaucoup de le refaire cette année sur vos notes bien fournies ; le p. Guibert pense qu'il vous sera plus facile et moins fatigant d'enseigner l'Ecriture sainte. Je vous laisse le choix. Vous combinerez ce qui convient davantage. Dans la supposition que vous préférassiez de vous charger de l'Ecriture sainte, le p. Guibert est assuré que le p. Bellon se tirerait bien de la morale et alors M. Gaffory ferait le dogme. Je n'ose rien dire à ce sujet. C'est à vous de tout pondérer, convenance, santé, etc. Je vais écrire à Mgr l'Evêque d'Ajaccio pour le prévenir de votre nomination en présumant de son agrément qui ne peut être mis en doute.

Adieu, mon cher p. Moreau, je m'en tiens là pour aujourd'hui, au moment de me mettre en route pour mes visites pastorales. L'Evêque de Viviers s'arrêtera quelques jours de plus ici pour se remettre de quelques bouffées de fièvre qui l'ont retenu au lit plusieurs jours. Il est bien maintenant. » (EO 9, 160-161)

**31 août 1841. « Arrivée (à Vico) du R.P. Luigi.** Ce Père était naturellement destiné pour notre couvent. Corse d'origine, il pouvait plus que tout autre nous être d'un très grand secours dans les



saintes missions que nous sommes appelés à faire dans cette île. Depuis longtemps notre Ill.me et R.me Père Général nous avait promis de nous envoyer ce Père et nous attendions avec une sainte impatience, surtout en nous rappelant l'éloge que Monseigneur notre Supérieur général nous avait fait des vertus, du bon esprit et de la régularité du p. Luigi qui, devenant membre de notre petite communauté, nous édifiera dans l'intérieur de notre sainte maison et nous aidera beaucoup dans nos travaux apostoliques. Son zèle a été vite mis à contribution. Il n'y avait que trois ou quatre jours que le p. Luigi était arrivé au couvent qu'il partit avec nous pour la mission de Zicavo, après laquelle il prit également part à la mission de Moca. Ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu pendant ces deux missions nous fait remercier le Bon Dieu d'une manière spéciale d'avoir fait l'acquisition de ce Père qui promet un bon ouvrier apostolique. » (*Manuscrit Semeria II*)

**1<sup>er</sup> septembre 1841. « Lettre au p. Dassy.** Il a grande raison de s'excuser sur ce qu'il suppose que j'aurais appris par les journaux de son engagement avec le comité historique des arts et métiers, de lui fournir des renseignements archéologiques, et notamment la monographie de l'abbaye et de la fameuse église de Saint-Antoine (Isère). Je ne fais aucune réflexion là-dessus, je verrai ce que j'aurai à lui répondre. Le fait est que le p. Dassy est un homme de talent, à qui les occupations ordinaires ne suffisent pas ; son extrême facilité pour le travail lui fait embrasser avec ardeur des occupations nouvelles ; il suffit à tout, car il ne s'épargne pas pour la prédication, l'étude de la théologie et les œuvres de zèle. Son défaut est de se lancer avant d'avoir pris conseil de qui de droit, et d'agir, même sans se le persuader, contre le sentiment de celui qu'il devrait consulter. » (*EO 20, 258*)

**2 septembre 1841. Du Journal *L'Univers*.** « ... Il est inutile de dire avec quel succès l'abbé Guibert a secondé les vues du prélat régénérateur (Mgr Casanelli) et comment il a justifié au-delà de toute attente les espérances qu'il avait fait concevoir de son zèle, de son talent et de cette fermeté d'âme indispensable en Corse pour faire le bien. On sait tout ce que nos jeunes lévites ont gagné en science et en vertu sous la forte et paternelle influence d'un tel guide. Les résultats obtenus dans l'espace de six ans sont immenses et notre clergé est destiné à rivaliser sous peu avec le clergé des plus beaux diocèses de France... » (*cité dans le Journal, EO 20, 262*)

**6 septembre 1841, de Marseille. De Guibert à Mgr de Mazenod.** « Bénissez-moi, mon bien-aimé père, encore une fois avant mon départ. J'ai besoin d'être soutenu et encouragé. Autrefois quand je partais pour Paris, je me sentais si léger, si plein de courage ! C'est que j'y allais pour les affaires des autres ; il n'en est pas ainsi cette fois ; je suis une victime que vous envoyez au sacrifice. » (*EO Guibert, 448*)

**6 septembre 1841. De Guibert à Mille.** « Vous avez bien raison de m'adresser, au lieu de félicitations, des compliments de condoléances. Jamais un plus grand malheur ne pouvait me frapper. J'en ai été malade et je suis encore tout étourdi de ce coup de foudre. C'est maintenant que j'apprécie le bonheur de travailler dans l'Eglise de Jésus-Christ sous le couvert et la responsabilité des autres, et avec toute la sécurité dont on jouit sous cette douce dépendance. Je vois bien que le repos de l'esprit, la paix de l'âme, vont fuir pour toujours et qu'il faudra se dévouer à une vie d'angoisses, de sacrifices et de croix de toutes sortes. Oui, comme vous le dites, j'ai vu les choses de trop près pour ignorer ce que cette dignité couvre de douleurs ; les insignes dont le pontife est revêtu ne sont aujourd'hui qu'une couronne d'épines, un sceptre de roseau et un manteau de pourpre semblable à celui dont Jésus-Christ fut revêtu dans sa Passion, et cependant il faut céder devant des volontés plus fortes que la mienne. Toute voie vers la retraite m'a été coupée. Notre illustrissime Père, qui a été complètement étranger à

ma nomination, a paru d'abord me laisser libre, du moins il ne se prononçait pas d'une manière très marquée pour l'acceptation, mais un ordre parti de plus haut et devant lequel devaient plier toutes les volontés, même celle de l'évêque d'Ajaccio, qui était le plus intéressé à éloigner le danger, est arrivé trois jours avant l'ordonnance. La seule considération qui puisse me consoler un peu et adoucir mes peines, c'est que peut-être dans cette position je pourrai faire quelque chose d'utile à notre petite Société, dont le succès, comme vous le savez, a toujours été la passion de mon âme. Le gouvernement me témoigne beaucoup de confiance, ma nomination en est une preuve et j'en ai bien d'autres. La Providence ne cache-t-elle pas quelque secret dessein dans cet événement, auquel personne ne songeait en ce moment ? Voilà ce qui me donne quelque courage, car il faut défendre et soutenir notre entreprise jusqu'au bout. Nous avons consacré la moitié de notre vie au bien de l'œuvre, il faut la soutenir jusqu'à la fin et que notre dernier soupir soit pour elle. Nul, mon cher père, n'aura plus combattu pour elle que vous, qui êtes depuis si longtemps sur la brèche. Continuez à combattre les combats du Seigneur avec l'armure du courage, de la fermeté et de la prudence. J'entends, mon cher père et ami, et je vous le demande instamment, que rien ne soit changé dans nos rapports, vous êtes toujours le père Mille et moi le père Guibert, deux frères et deux amis que rien ne pourra jamais séparer. Je saisirai évidemment la première circonstance qui se présentera pour vous voir et vous revoir, si Dieu le permet, au sanctuaire qui m'est si cher. Je pars demain pour Paris, où je serai pendant deux mois, je pense. » (*EO Guibert, 448-450*)

**8 septembre 1841. Au sanctuaire de N.-D. de Lumières.** « Sont venus aider confesser les RR. PP. Viala, Perron et Rey, ainsi que le RP. Aubert, puis MM. les curés de Goult, Ménerbes, Oppède et Cabrières. La procession s'est faite dans le plus bel ordre et le RP. Honorat a prêché en langue provençale comme toujours. » (*Annales de Lumières*)

**Vers le 10 septembre 1841. De Paris. De Guibert à Aubert.** « Votre lettre m'a fait le plus grand plaisir. Je vous demande de m'en écrire souvent de ce style. Vous avez bien raison de penser que rien n'est changé en moi. Je ne suis et ne veux jamais être pour vous que le père Guibert, celui dont Dieu se servit comme d'un instrument pour vous attirer à lui. C'est la meilleure action de ma vie. Je la présenterai à Dieu en compensation de mes fautes. Nos rapports ne doivent pas changer et vous ne devez pas mettre avec moi plus de façon qu'autrefois. Vous savez mieux que personne que, si je consens à courber la tête sous le fardeau qu'on veut m'imposer, c'est que cette élévation peut être utile à la famille qu'elle semble relever, au moment où on l'abreuve d'humiliations, et qu'elle pourra me permettre de travailler plus efficacement à son affermissement et à sa propagation. Car après tout, si je ne consultais que mes intérêts, mon repos et ma tranquillité, je resterais ce que je suis. Je n'arrête pas mes yeux sur la vanité et je me place souvent par la pensée au moment de la mort.

Quel bonheur de rendre son âme à Dieu dans la petite cellule sur un humble grabat, entouré de ses amis et de ses frères ! Cela vaut mieux que les plus hautes dignités. Aussi j'espère que Dieu qui m'a donné tant de marques de sa miséricordieuse bonté, après s'être servi de moi pour opérer quelque bien dans le nouvel apostolat que j'entreprends, me ramènera à la simplicité de ma première condition. J'espère même ne pas m'en écarter trop pendant l'exercice de mon nouveau ministère ; je veux être un évêque simple, pauvre, missionnaire, afin que mon genre de vie rappelle ce que j'ai été, ce que je n'ai pas cessé d'être, ce que je veux être au moment de ma mort. J'ai vu avec plaisir que nos Pères avaient compris cet événement ainsi que je le juge moi-même, et j'ai pu m'en apercevoir par les lettres que j'ai reçues d'eux, dans lesquelles ce n'est pas moi qui suis félicité, mais la Congrégation, de ce qui est arrivé. Ils m'ont bien jugé. Rien, pour moi, ne pouvait être au-dessus du bonheur de vivre avec vous et

pour vous. Je ne me résigne à la volonté de Dieu que parce que ma position nouvelle me rapprochera et m'identifiera avec vous d'une manière plus intime.

Quant à vous, que je n'ose appeler mon fils, parce que vous m'avez devancé dans la voie où je vous ai introduit, je ne sais quel nom donner à la tendre affection que je ressens pour vous. Il y a dans mon cœur un mélange de tous les sentiments que Dieu peut mettre dans un cœur pour un autre. C'est assez vous dire que rien ne peut m'être plus agréable que les fréquentes relations que vous avez avec moi. Elles me feront du bien et me rappelleront des temps et des choses dont le souvenir rafraîchit et relève l'âme. Nous pourrons nous voir quelquefois, et il ne faudra pas en négliger les occasions. Vous m'écrirez souvent. A tout cela vous ajouterez de ferventes prières, afin d'obtenir de Dieu toutes les grâces dont j'ai besoin pour accomplir la grande œuvre que sa volonté m'impose. » (EO Guibert, 450-451)

**16 septembre 1841. Avec sa famille à Saint-Martin de Pallières.** « Nous menions au château une vie de communauté. Il était édifiant de voir ranger autour de moi tant d'âmes chrétiennes qui joignaient au charme de la vertu les qualités les plus aimables. Notre bonne mère, octogénaire, modèle des mœurs patriarcales, si exacte dans tous ses devoirs religieux, récitant ainsi que ma sœur journellement son office avec un recueillement et une dévotion admirable : ma sœur, vrai ange de piété, femme forte éprouvée dans le creuset des tribulations et supportant avec un courage héroïque, qui n'exclut pas la sensibilité, la perte cruelle de ses enfants si dignes de tous nos plus amers regrets. Mon beau-frère, le plus galant homme que je connaisse, à qui il ne manquait que ce que le Seigneur vient d'accorder aux prières de sa vertueuse femme et de nous tous, de lui voir pratiquer la religion qu'il avait toujours honorée de ses plus profonds hommages.

Que dirai-je de mon neveu Louis, si saint, si spirituel, si accompli, et d'Eugène son frère qui a charmé tout le monde et qui a si bien prouvé à tous nos regards que les éloges du p. Pillon, recteur du collège de Brugelette, étaient justement mérités. Quant à Césarie, tous ceux qui la connaissent ne me désavoueront pas quand je dirai qu'elle est aussi aimable que bonne, que son esprit, son cœur et son caractère font d'elle un sujet parfait. Le bonheur de me trouver réuni avec des êtres si chéris était bien troublé et mêlé d'amertume en considérant l'état de souffrance de notre pauvre Louis... » (EO 20, 258-259)

**26 septembre 1841. « Lettre du p. Ricard au p. Tempier.** J'en extrais volontiers ce passage : Quoique je n'aie pas de demandé à partir pour le Canada, vous avez appris que je me suis appliqué à rester dans une religieuse indifférence, c'est-à-dire tout prêt à faire ce que mes supérieurs ordonneraient, en sorte que je fusse parti sans faire aucune observation, si mes supérieurs l'avaient trouvé à propos. Je me repens bien d'avoir contristé le cœur de notre révérendissime et bien-aimé Père général dans une autre circonstance (*quand il avait demandé à partir en Algérie, en 1830*). Aussi, pour réparer ma faute, suis-je prêt à faire tout ce que l'on m'ordonnera à l'avenir et j'espère que Dieu me donnera la force d'accomplir en tout sa sainte volonté, qui me sera manifestée par la voix de mes supérieurs. Je suis plus attaché que jamais à la Société, et si Dieu m'a délivré de mes tentations, c'est parce que je n'ai jamais passé un jour sans lui demander la grâce de mourir dans le sein de cette sainte Société à laquelle j'ai le bonheur d'appartenir. J'ai prié le p. Honorat d'être auprès de vous l'interprète de mes sentiments et de vous découvrir ce que je suis... » (EO 20, 259-260)

**Septembre 1841. Lumières, les missions.** Les RR. PP. Ricard, Hermitte et Françon sont allés prêcher la mission de Châteauneuf-du-Pape. Le RP. Hermitte était arrivé depuis peu pour être de maison à N.-D. de Lumières. « L'évêque de Gap l'avait chassé de N.-D. du Laus, lui et ses compagnons. Châteauneuf-du-Pape était une bonne paroisse, mais il y avait un curé un peu fou qui se faisait détester de tout le monde. Par ses manies, il entrava beaucoup le ministère des missionnaires. Ils ne pouvaient pas faire ce qu'ils avaient voulu. La mission réussit cependant. Tout le monde se rendit avec empressement aux exercices et au confessionnal. Mais le bon curé en un moment détruit tout le bien que la mission avait pu faire. Non seulement il ne sut pas soutenir le bien, mais il sembla s'appliquer à l'anéantir. »

Le p. Françon prêcha ensuite les missions de Villedieu (Vaucluse), de Montauban, Plaistans et Bénivay, trois paroisses du diocèse de Valence. « Partout il eut la consolation de voir arriver à peu près tout le monde. A cette époque, les missions réussissaient toujours. Dans les pays les plus indifférents, les missionnaires avaient la consolation de voir leur ministère accompagné des bénédictions les plus abondantes ; l'incrédulité n'avait pas encore pénétré dans les âmes pour les abrutir.

Le RP. Honorat dirigea les travaux de Lumières jusqu'en septembre. Mais à cette époque il fut obligé de céder la place. Le Rév.me Supérieur général avait accepté les missions de l'Amérique. Il fallait envoyer des missionnaires et le RP. Honorat fut désigné pour conduire la colonie et fonder cette nouvelle mission. Il partit au courant d'octobre, accompagné de trois autres RR. PP. et du Fr. Basile qui était à N.-D. de Lumières depuis le commencement. Le RP. Ricard succéda au RP. Honorat. » (*Annales de Lumières*)

**6 octobre 1841. A Courtès.** « Je ne reviens pas, mon cher Courtès, de l'insolence des recherches que tu me rapportes (*une enquête à Aix sur Guibert*). Je ne saurais m'expliquer d'où en vient la pensée. Je ne puis croire que ce soit du Gouvernement. Qu'avancerait-il par la connaissance du désordre qu'on lui a dénoncé ? Comment se persuader aussi, dans la supposition, que les autorités de Viviers eussent le pouvoir d'obtenir ces recherches de l'autorité de Marseille ? Cela me paraît fort. Que prétend-on par cette découverte ? Faire rapporter l'ordonnance royale ? Cela ne se peut pas, aujourd'hui surtout que des informations sont parties pour Rome. Voici peut-être ce qui sera arrivé. Des jaloux, des malveillants, auront écrit à Viviers ce qui en est. Les autorités de Viviers en auront informé le Gouvernement, et celui-ci, pour se procurer peut-être une réponse qui pût fermer la bouche aux méchants, aura ordonné une enquête. Il serait pénible de parler de cela à Guibert ; cependant il faudra qu'il sache plus tard cette intrigue. » (*EO 9, 161-162*)

**8 octobre 1841. « Lettre au p. Guibert.** Je me plains de son silence vraiment trop prolongé et qui me met en peine. Je le charge de rappeler à nos chers Canadiens qu'ils ne doivent pas se dissiper à Paris, qu'ils ne doivent pas perdre de vue leur grande et sublime mission et voir les choses d'un autre œil que les amateurs mondains. » (*EO 20, 261*)

**8 octobre 1841, de Paris. De Guibert à Mgr de Mazenod.** « Votre dernière lettre que j'ai lue et relue m'a attendri jusqu'aux larmes. Je l'ai pressée plusieurs fois sur mon cœur pour vous en témoigner ma reconnaissance. Je remercie Dieu tous les jours et je le bénis de m'avoir donné un père tel que vous. Oui, c'est vous qui m'avez reçu dans le sein de la famille dès ma jeunesse, qui m'avez formé, qui m'avez fait ce que je suis ; tout ce que Dieu m'a accordé de grâces, c'est par votre canal que je l'ai

reçu et ce Dieu, dans son infinie bonté, veut que vous acheviez de m'engendrer, en me communiquant la plénitude du sacerdoce. Je sais qu'en recevant le caractère sacré de l'épiscopat par l'imposition de vos mains, il sera accompagné de l'abondance de grâces accidentelles qui dépendent de la foi, de la ferveur et de la charité de celui qui sert d'instrument à l'opération invisible du Saint-Esprit.

Mon bien-aimé père, il n'y aura plus en moi une seule pensée, un mouvement du cœur, un atome dans tout mon être qui ne vous appartienne et que vous n'ayez droit de revendiquer comme votre bien. Toutes les œuvres qu'il plaira à Dieu d'opérer par mon ministère seront vos œuvres à toutes sortes de titres. Je suis heureux de le penser ainsi et de le dire, et cette pensée adoucit à mes yeux le poids formidable d'une charge bien au-dessus de mes forces. Puissé-je reproduire en moi votre image, être animé de votre zèle pour l'Eglise et consumer, comme vous le faites, mes forces et toute mon existence au salut des âmes. Je résume toutes les demandes que j'adresse à Dieu dans la grâce que j'espère obtenir de vous ressembler, autant du moins que la mesure de mes forces pourra le permettre. Vous m'obtiendrez vous-même cette faveur dans ce jour que vous appelez de vos désirs, lorsque votre âme passera en quelque sorte dans mon âme avec les dons du Saint-Esprit.

J'ai été reçu par le roi et par la reine avec toutes sortes de témoignages d'estime ; le ministre ne m'a pas moins bien accueilli. Ma nomination ne vient ni du roi, ni de la reine, ni du ministre, mais des difficultés que l'on a prévues pour le nouvel évêque ; le ministre ne me l'a pas dissimulé, ç'a été son premier mot, le clergé de Viviers est très divisé, la discipline ecclésiastique tombée, le diocèse dans une sorte de désorganisation. Fatigué des intrigues qui s'agitaient au sujet de ce siège, les lettres qui pleuvaient chaque jour, le ministre finit par écarter tous les noms qu'on mettait en avant et par compulser ses dossiers. Il paraît qu'il trouva des renseignements favorables sur mon compte, il pensa que je m'étais aguerri en Corse contre les difficultés et me proposa au roi. Il y eut, d'après ce que m'a dit hier M. Villemain, un rapport et une discussion très honorable pour moi dans le conseil ; ma nomination fut résolue. Voilà le mot de l'énigme. On est si convaincu au ministère du mauvais état du diocèse, que M. le directeur des Cultes me disait : Vous prendrez toutes les mesures que vous jugerez nécessaires pour rétablir l'ordre, fussent-elles du despotisme, nous nous ferons un devoir de vous appuyer. Néanmoins, je crois qu'ils s'exagèrent un peu le mal et qu'il est moins profond qu'ils ne le pensent. Ils s'alarment à cause de certains symptômes extérieurs ; mais au fond le clergé est bon ; il y a de la foi dans les populations, et avec ces éléments, il ne sera pas bien difficile de régler le diocèse ; je compte sur la grâce de Dieu et sur vos conseils. » (*EO Guibert, 451-453*)

**9 octobre 1841. A Honorat (à Paris).** « Y songez-vous, cher p. Honorat, et vous tous mes autres enfants qui vous acheminez vers cette belle mission qui vous tend les bras, d'oublier votre père si tôt et de le laisser dans la peine si longtemps ? Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit de Lyon d'abord, et puis de Paris où vous êtes rendus depuis plusieurs jours ? C'est mal commencer votre correspondance qu'il était convenu que vous rendriez si exacte. Le p. Guibert vous en fera des reproches de ma part. Ne vous fâchez pas, vous les méritez.

Je vous envoie une lettre pour Mgr l'Evêque de Montréal. Il ne conviendrait pas que vous vous présentassiez à lui sans lettres de moi. Je n'ai pas besoin de vous recommander, mais il aurait droit de trouver mauvais que j'eusse oublié ce devoir de convenance.

Souvenez-vous bien de tous les avis que je vous ai donnés. Ayez un peu soin de vous. Quand vous monterez à bord ou que vous serez embarqués, prenez garde de ne pas vous laisser tomber dans la

mer ; en débarquant quand la mer est houleuse, on peut manquer le bateau et se noyer. Quand vous serez un peu aguerris, montrez-vous dignes de votre mission dans la traversée en gardant une attitude grave et apostolique. Souvenez-vous qu'en arrivant, tous les yeux seront braqués sur vous et que l'on vous jugera d'abord sur la mine. On revient difficilement des premières impressions. Que l'on voie en vous des hommes qui marchent à la conquête des âmes, sur la régularité desquels on peut compter pour l'édification du clergé et du peuple de ce vaste diocèse et de toutes ces contrées.

Etablis chez vous, mettez-vous tout de suite à la Règle. Qu'il ne soit pas dit que les Sulpiciens et les Jésuites font mieux que vous. N'ayez qu'un même esprit ; supportez-vous les uns les autres. Lors même que quelque chose n'irait pas à votre gré, gardez-vous de murmurer. Communiquez-vous tout doucement sans contention et sans aigreur les observations que vous croirez utiles. Si elles ne sont pas adoptées, tenez-vous en paix et ne vous écarter pas de l'obéissance. Jamais de personnalités, point de susceptibilités, candeur, franchise, simplicité, douceur et surtout charité, *Que tout se fasse chez nous dans la charité*. Au besoin, une communication confidentielle avec moi, mais bien ruminée avant, aux pieds du crucifix, sans prévention ni exagération. Nous sommes tous membres d'un même corps, que chacun concoure par tous ses efforts et par des sacrifices, s'il le faut, au bien-être de ce corps et au développement de toutes ses facultés.

Je ne sais pourquoi je vous rappelle ces choses, je n'ignore pas le bon esprit qui vous anime, mais je jouis de m'entretenir avec vous de nos intérêts communs. Vous savez du reste que la réputation et la gloire de la Congrégation sont entre vos mains. Plus vous serez saints, exemplaires, réguliers, plus le bien se propagera. Vous êtes chargés de l'implanter dans ces vastes régions, car Montréal n'est peut-être que la porte qui introduit la famille à la conquête des âmes de plusieurs pays. Quand vous serez sur les lieux, vous sonderez le terrain. Il faut d'abord bien s'établir où l'on nous appelle. Si Dieu nous bénit, nous verrons plus tard. En attendant, il nous est arrivé trois Anglais dont un prêtre et saint prêtre, et deux jeunes hommes d'espérance ; joignez-y le p. Daly et le f. Naughten, voilà un noyau déjà imposant. Que la bonne odeur de vos vertus attire à vous des ecclésiastiques canadiens, qu'ils viennent de Montréal ou de Québec n'importe, ou plutôt que Québec fournisse aussi son contingent pour vous attirer dans ce diocèse. Mais je devance les temps par la pensée, je ne suis point prophète, j'ai pourtant toujours été l'homme des désirs et quelques-uns de mes vœux ont été exaucés et se sont accomplis. Que ceux que j'adresse à Dieu pour vous, mes chers enfants, attirent sur vous toutes les bénédictions célestes et combent vos âmes de grâces et de consolations. Vous êtes l'objet de ma plus tendre sollicitude, vous êtes sans cesse présents à mon esprit ; et mon cœur ne saurait vous aimer davantage en considérant votre fidélité à répondre à votre vocation, et spécialement le zèle avec lequel vous avez entrepris la belle mission qui vous a été adjugée, car vous savez que d'autres parmi vos frères y prétendaient. N'importe, vous les représentez tous, et la Congrégation aura à se féliciter de vous avoir confié son œuvre.

Adieu, mes chers enfants, je vous souhaite de nouveau un bon voyage et vous donne *permanenter* et avec effusion ma bénédiction paternelle.

P.S. Je veux que vous sachiez avant de partir, et cela fera surtout plaisir au p. Baudrand, que le diacre (Lavigne) qu'on attendait à L'Osier s'y est rendu ; ses dispositions sont si excellentes qu'il sera reçu novice le 14 de ce mois. Il en attirera, à ce que me mande le p. Guigues, infailliblement d'autres. Un prêtre de ses amis va arriver pour examiner sa vocation. On compte à Lumières sur 12 novices pour l'an prochain. Prions avec plus de ferveur que jamais. Le Seigneur daignera compenser par sa miséricorde l'inique persécution de Gap. Mgr Rossat a interdit dans son diocèse tous les prêtres de la

Congrégation. Telle est la récompense de 22 ans de service le plus généreux. En revanche, l'excellent évêque de Grenoble comble la Congrégation de ses bontés. Il ne veut plus donner de permission qu'à ceux qui veulent s'y agréger. » (EO 1, 16-19)

**14 octobre 1841. De Guibert à Tempier. A propos du Laus.** « ... L'Internonce pensa cependant qu'il valait mieux céder à cet orage du moment que d'opposer une résistance inutile et peut-être nuisible à la Congrégation. Il ajouta : Pour un établissement que vous perdez, Dieu vous en donnera dix autres. *Au Seigneur est la terre et sa plénitude*. Je sais que le Pape vous aime beaucoup. J'ai fait, comme je le devais, l'éloge bien mérité de votre Congrégation dans le rapport des informations canoniques... » (EO Guibert, 453)

**16 octobre 1841. A Moreau. Face au malheur de la réunion du petit et du grand séminaire.** « Je regarde, mon cher Moreau, comme un malheur que Mgr d'Ajaccio se soit arrêté à la pensée de réunir les deux séminaires, et je ne suis on ne peut plus contrarié que vous soyez obligé de vous charger de ce double travail. J'étais assuré que vous vous tireriez parfaitement d'affaire à la tête de votre grand séminaire, je ne puis me défendre de craindre beaucoup que vous ne réussissiez pas à satisfaire M. l'Evêque dans la double entreprise dont il vous surcharge. Les Sulpiciens qui ont l'expérience des séminaires se gardent bien de faire cet amalgame. D'ailleurs, ce sont deux genres tout différents. Quel souci n'allez-vous pas vous donner et sous le rapport des maîtres et sous celui des élèves ? Quelle sollicitude, quelle surveillance ? Encore si la maison du petit séminaire était en bon train ; mais non, elle est en désarroi et que ne faudra-t-il pas faire pour la mettre sur un bon pied ? Un supérieur de grand séminaire doit être tout entier à sa communauté. Il en a bien assez. Les Italiens ne comprennent pas cela, parce que leurs séminaires ne ressemblent nullement aux nôtres. A présent le mal est fait, et c'est bien à mon insu et malgré moi. Il serait trop tard pour s'en dédire, mais croyez que vous vous êtes jeté dans un grand embarras.

Je commence par en supporter une première conséquence, et c'est le sacrifice que j'ai dû vous faire du p. Pont. Je l'ai enlevé à mon séminaire pour vous le donner, tandis qu'il était convenu que vous vous en passeriez ; ce qui aurait pu se faire si vous n'aviez eu que le grand séminaire. Avec les deux, je comprends que vous ne pouvez pas vous en passer. Si du moins votre Corse nous fournissait quelques sujets ! Mais c'est une terre stérile pour la Congrégation, quoique huit de ses membres l'arrosent de leurs sueurs et qu'un d'entre nous y ait laissé la vie. En sept ans, tout ce que nous en avons tiré c'est l'unique p. Luigi, et encore il n'a pas été fourni par le séminaire. C'est le saint père Albini qui le dirigea directement vers nous de son village.

Je ne puis m'empêcher de vous témoigner ma surprise qu'après tout ce que nous avons fait et que nous faisons pour son diocèse, l'Evêque d'Ajaccio ait le courage d'être mécontent et très mécontent, comme vous me le dites, de ne pas recevoir la promesse d'un professeur qui vous remplace. Je me tue d'être plus qu'honnête, il est dur de rencontrer si peu de bienveillance en retour. Du reste, il n'aura plus rien à dire, voilà le directeur et professeur qu'il demande ; c'est lui qui vous porte ma lettre et qui en porte une très polie et amicale pour Monseigneur. Adieu. » (EO 9, 162-163)

**16 octobre 1841. A Semeria.** « Toutes les fois, mon cher p. Semeria, que je reçois de vos lettres, il faut que je commence par adresser à Dieu les plus vives actions de grâces pour tout ce qu'il daigne opérer par votre ministère. Cette fois je conviens qu'il faudrait encore redoubler de reconnaissance pour les merveilles de cette belle mission de Zicavo, c'est à en verser des larmes de joie. Je vous vois

d'ici entouré de tous ces hommes de sang qui deviennent des agneaux à votre voix, les poignards leur tombent des mains, ils se pardonnent, ils s'embrassent. Oh que c'est beau ! Et cette réponse touchante : que leurs armes étant chargées pour tuer leurs ennemis, maintenant qu'ils n'en avaient plus, il était juste de les décharger en votre honneur, mais c'est sublime !

Vous me saurez gré sans doute du sacrifice que je fais du p. Luigi. Je ne sais pas comment nous nous en tirerons au Calvaire. Dieu, j'espère, viendra à notre secours. Mais votre Corse est bien stérile en sujets pour nous. Avec tout ce qu'ils voient faire par vous, il semble qu'il devrait surgir quelque âme généreuse qui vînt s'offrir pour vous aider.

Je croyais vous avoir répondu que je vous autorisais à admettre le Père Capucin dont vos m'aviez fait l'éloge. C'est sur votre garantie que je consens à passer par-dessus les règles ordinaires. Mais pensez-vous qu'il faille lui faire faire tout son noviciat en Corse ? Il me semble qu'il serait utile qu'il passât quelque temps à L'Osier pour fraterniser avec la famille. Est-il déjà sécularisé ? S'il ne l'était pas encore, il pourrait demander au Pape de passer de son Ordre dans notre Congrégation qu'il faudrait bien spécifier. C'est ainsi qu'avait fait certain Chartreux que nous ne pûmes pas garder. Il doit vous en souvenir.

Faites comme vous pourrez pour l'époque de votre retraite. Je m'épuise vraiment pour la Corse. Voilà que j'envoie à Ajaccio le p. Pont et je m'en prive pour mon propre séminaire. Adieu. Je suis si pressé que je ne pourrai pas répondre à notre bon p. Luigi, dites-lui que sa lettre m'a fait beaucoup de plaisir ; je l'embrasse ainsi que vous et notre cher Gibelli. C'est aujourd'hui que nos Pères s'embarquent pour le Canada. » (EO 9, 163-164)

**17 octobre 1841.** *Mgr de Mazenod recopie dans son Journal plusieurs articles de journaux faisant l'éloge de Guibert. On en trouvera un extrait à la date de parution, 2 septembre. Cf. EO 20, 261-263.*

**18 octobre 1841. A Courtès. Un achat à Aix.** « Le notaire m'offre l'achat d'une maison attenante à la nôtre à Aix et qui donne sur la rue d'Italie. Il faut pourvoir à faire quelques capitaux à la Congrégation. Je n'ai jamais perdu cela de vue, car je suis entré dans ma soixantième et, à ma mort, les fonds baisseront. La maison Couteron nous étant enlevée, il faudrait la remplacer par un autre capital. La rue d'Italie est bien située, on louera toujours dans ce quartier. Je conclus donc à faire l'acquisition si le prix est raisonnable. » (EO 9, 165)

**18 octobre 1841, du Havre. D'Honorat à Ricard. Récit de voyage.** « Mon bien cher et révérend Père, Vous devez vous plaindre de mon silence et ne plus attendre de mes nouvelles que venant du nouveau monde. Je ne sais trop pourquoi je ne vous ai pas écrit de Paris, ce n'est pas cependant que je n'en ai pas eu le désir. N'importe, puisque nous sommes encore sur le sol français, acquittons notre dette.

D'abord je vous dirai que, puisque nous devons rester huit jours à Paris comme on l'a fait, on aurait bien pu me laisser quelques jours de plus à Lumières, je ne serais pas parti dans ce cas si précipitamment, j'aurais employé plus à loisir les devoirs de civilité et partant j'aurais passé quelques moments de plus auprès de vous au milieu de cette communauté si intéressante pour moi ; le bon Dieu l'a ainsi permis pour me préparer à ma grande mission par des sacrifices.



Depuis plus de 19 jours, nous voilà partis pour l'Amérique et nous ne nous en doutons pas encore. En deux jours, nous nous sommes trouvés à Lyon et on avait eu l'intention d'arranger notre itinéraire pour que nous passions à peu près deux jours dans cette ville. Nous n'avons pas manqué d'en visiter les monuments, mais surtout nous nous sommes fait un devoir d'aller célébrer le saint Sacrifice à Notre-Dame de Fourvière, ce sanctuaire m'a fait penser encore au nôtre de Notre-Dame de Lumières et vous pensez bien les sentiments qui m'y ont animé pour nous et pour vous tous. Nous n'avons pas mis plus de temps de Lyon à Paris que nous en avons mis de Marseille à Lyon. Pendant une partie du voyage nous avons remonté la Saône dont nous avons admiré les bords enchanteurs, c'était justement le lendemain du grand orage qui avait fondu sur Lyon et avait même arraché le pavé des rues. Bien nous a pris de ne pas différer. Si nous nous étions mis le surlendemain à l'eau, nous risquions de périr, car après s'être rendus à Chalon, la Saône déborda d'une manière effrayante et dangereuse.

Les huit jours que nous avons passés à Paris ne nous ont guère pesé. Nous y avons trouvé notre excellent p. Guibert qui y est tout acclimaté. Ce bon Père a eu mille attentions pour nous, presque toujours nous étions en communauté avec lui, nous dînions ensemble et passions ensemble toute la soirée. Nous avons eu en lui et dans son excellent secrétaire, M. Bonnaud, un bon moyen pour connaître la capitale, autant qu'il nous convenait dans la circonstance. Nous avons quitté Paris aussi tard que possible. D'après les accords, devant partir du Havre le 16, nous y sommes arrivés le 14. Si nous avons tardé autant, c'est que nous aimions mieux rester avec le p. Guibert que de nous exposer à rester ici en ne connaissant personne et dépensant notre argent dans un pays qui semblait ne devoir être intéressant pour nous qu'autant qu'il nous ouvrait en quelque sorte la porte pour entrer dans notre grande mission.

Eh bien ici, nous avons le Seigneur qui a pris un soin tout particulier de nous. On nous a logés à l'hospice et nous y avons été traités on ne peut mieux, et nous y dépensions très peu, nous y vivons en communauté. Non seulement les religieuses, mais des missionnaires zélés de la ville nous portent le plus vif intérêt. Nous n'avons pas besoin de demander les indications, elles nous sont données par avance. Je n'aurais pas cru que Le Havre fût une aussi bonne ville. La religion y est vivement honorée et un bon nombre de personnes du plus haut rang y font leur devoir de chrétiens. On y est très respectueux pour le clergé et c'est surtout la charité que depuis longtemps on y exerce pour tous les missionnaires qui viennent s'y embarquer pour le nouveau monde qui leur vaut cela.

Maintenant, quand partirons-nous ? C'est avant-hier que nous aurions dû mettre à la voile, mais jamais temps n'a été plus contraire à un départ pour les contrées vers lesquelles nous nous dirigeons que celui qui vogue ici depuis quinze jours. Le vaisseau qui devait partir le 8 est encore dans le port. Nous avons cependant un capitaine très décidé qui partira dès qu'il le pourra, peut-être même se hasarderait-il, car il est américain et c'est là la manière de ces messieurs. A la garde de Dieu et de notre Bonne Mère, nous autres aussi, nous désirerions vivement que l'on lève l'ancre. Ce n'est qu'alors, ce nous semble, que nous pourrions dire que nous commençons à être missionnaires pour les pays lointains, certainement ce que nous faisons depuis quinze jours nous énerverait bientôt, ce n'est qu'une promenade d'agrément. Je suis sûr que toute la Congrégation priera pour nous et vous surtout, mon bien cher et vénéré Père, qui portez un si vif intérêt à nous missionnaires, et tous vos Pères, vos Frères, vos enfants qui composent cette intéressante communauté pour laquelle je me félicite d'avoir fait quelque chose avec tant de plaisir et maintenant de consolation. C'est alors que tout de bon quittant le sol qui nous a vus naître, nous serons laissés au gré du vent entre le ciel et l'eau et qu'en cet état de tous nos vœux nous tendrons nos bras vers les terres lointaines, alors, dis-je, comment n'aurions-nous

pas une entière confiance. Oh oui ! Rassurez-vous, malgré l'impétuosité des vents et la rigueur de la saison, qui ne saurait être plus mauvaise, nous arriverons à bon port et dans son temps vous recevrez des nouvelles qui vous rempliront de joie et seront une récompense bien due au vif intérêt que vous portez à vos Pères dans vos ferventes prières.

Nous sommes tous bien portants à merveille, et gais comme des pinsons et ne désirant qu'une chose, notre mission. Vous savez quels sont mes compagnons, les Pères Telmon, Baudrand et Lucien Lagier et les Frères Basile et Louis. Dès ma lettre reçue, hasardez-en une que vous m'adresserez au Havre chez M. Franque, courtier de marine, rue de la Communauté, 2. Je pense qu'elle arrivera avant que je parte, mais hâtez-vous, en tout cas ce Monsieur me l'expédierait à New York, mais j'aimerais mieux la recevoir ici. A vous dire vrai, je suis un peu impatient de recevoir de vos nouvelles au sujet des arrangements qu'on aura faits au sujet de votre maison.

Votre excellente et très amicale lettre me trouva encore à Marseille, elle me combla de consolations et le Supérieur Général aussi qui voulut la lire et la lut à plusieurs de nos Pères. Je vous voudrais bien à la tête de la communauté de Lumières que vous connaissez mieux que personne. Vous savez les affaires du Laus. Nous sommes tous interdits dans le diocèse, quelle indignité ! Par contraire, le saint évêque de Grenoble nous a traités à notre passage comme ses enfants. Il aime nos Pères comme s'il les avait lui-même engendrés à la famille. Le noviciat de L'Osier est presque de ses diocésains et vous savez que ce bon évêque ne donne plus d'autorisation que pour venir chez nous.

Le bon Dieu voit bien que notre œuvre est la sienne. Nos missions à l'étranger nous feront du bien. Je pense qu'on est tout occupé de cette pensée à Lumières, nous nous mettons déjà à l'anglais et à bord nous le ferons beaucoup, je pense qu'on le fait beaucoup chez vous. Maintenant, venons aux compliments, d'abord vous me permettez pour vous la meilleure part et c'est bien mon intention. Bien des choses au bon Père Lagier, à nos PP. Françon, Bermond, à nos chers Frères oblats et embrassez-les bien de ma part, le F. Rey, le F. Roux, le F. Chauvet, etc., s'il y en a d'autres, et nos bons frères Naughten, Laverlochère, etc. sans oublier nos frères italiens et nos chers Irlandais qui sont peut-être ceux qui nous suivront de plus près dans la vie que nous allons entreprendre. Et puis dans l'occasion des lettres ou des visites, bien des choses aux respectables prêtres du diocèse qui sont de notre connaissance surtout aux bons amis surtout comme M. Pessant, Grimaud, etc. Vous ne sauriez croire l'intérêt que je porte à tous ces dévoués missionnaires et surtout à votre diocèse d'Avignon, qui sait si je n'y reviendrai pas un jour ou dans les environs ? Ce serait bien volontiers, cependant je ne désire rien de ce genre.

Adieu, je vous embrasse du meilleur de mon cœur. Je dois vous dire que le p. Guibert dans sa nouvelle position rendra des services éminents à la Congrégation et il s'en occupera.

Votre frère in Christo, J.B. Honorat, o.m.i.

P.S. Nos Pères et Frères vous disent à tous bien des choses. » (*EO Honorat, 104-108*)

**19 octobre 1841. A Courtès. Le Programme des missions.** « J'ai vu l'autre jour, mon cher Courtès, le curé de Septèmes, je lui ai annoncé qu'il aurait sa mission au mois de novembre sans doute, il s'abouchera avec toi en allant à la retraite.

Voici l'arrangement que nous avons dû prendre pour pouvoir donner deux missions entre nos deux maisons d'Aix et de Marseille. Le p. Bernard donnera la mission de La Penne dans mon diocèse, et le p. Martin donnera celle de Septèmes avec le p. Perron. Mais en enlevant de Marseille Martin et Bernard, il ne me reste plus personne au Calvaire, et précisément c'est à cette époque qu'a lieu la grande octave de la Présentation. Il faut alors que le p. Allard ou le p. Viala viennent passer ce temps à la maison du Calvaire. Les missions de La Penne et de Septèmes devront commencer le dimanche 7 novembre.

Je voudrais bien ne pas perdre le mois de décembre. Je tâcherai d'y placer la mission de Saint-Savournin dans mon diocèse. On ferait ensuite celle d'Eguilles que tu as marquée pour janvier. Tu n'as pas dit quand devrait avoir lieu celle de Saint-Andiol. Réponds-moi promptement, car le temps presse.

**22 octobre.** Je t'envoie cette lettre telle que je l'avais faite pour te prouver que je n'avais pas négligé l'affaire importante des missions. Mais tu sauras que tous ces beaux arrangements sont comme non venus. Le p. Martin vient de me dire qu'il ne se sent pas en état de faire une mission tant ses entrailles sont irritées. Dès lors il faut renoncer à la mission que j'avais marquée pour Septèmes parce qu'il manque un chef. Ce mécompte me contrarie d'autant plus que si j'avais pu le prévoir, j'aurais disposé de quelqu'un des missionnaires d'Aix pour aider dans le diocèse d'Avignon. J'ignore si on serait à temps pour les utiliser en novembre.

La mission de La Penne commençant le 7 novembre ne peut finir que le 5 décembre. Celle de Mazargues ne peut avoir lieu qu'en janvier. Comment placer celle d'Eguilles dans ce même mois ? Celle de Saint-Andiol ne pourra commencer qu'à la mi-décembre, à moins que vous vous chargiez de la faire avec vos seules ressources. Il y a encore la chance que le p. Martin se trouvant rétabli puisse vous aider en décembre.

**26 octobre.** Je finis ici ma lettre pour la remettre à M. Tudès qui veut se procurer le plaisir de voir M. Ginouilhac, son ancien condisciple avant de partir pour Lumières et L'Osier, où il va commencer son noviciat. Adieu. Je te prie de faire remettre tout de suite la lettre ci-incluse à ma mère. » (*EO 9, 165-166*)

**20 octobre 1841, Le Havre, 10 h du matin. D'Honorat à Mgr de Mazenod.** « Monseigneur et bien-aimé père, On vient de nous avertir ; dans une heure nous devons être sur le navire pour partir. Le temps n'est pas des plus beaux, mais le Capitaine est pressé plus que nous. Cependant le vent contraire s'est beaucoup radouci et le temps tourne vers le beau ; après tout *Qui demeure à l'abri du Très-Haut et repose à l'ombre du Puissant...* On nous a cité des preuves nombreuses de la protection de Dieu sur bien des missionnaires qui s'étaient embarqués au Havre. Nous allons pour la même cause, nous attendons la même protection. Vous nous accompagnerez d'ailleurs de vos vœux et de votre bénédiction et nos frères et tant de saintes âmes prient pour nous, que nous sommes assurés sous la garde de Dieu et de notre Bonne Mère d'arriver bientôt à bon port.

Arrivés à New York, nous recevrons de vos lettres et nous vous écrirons. Nous venons à la poste ou mieux chez M. Jos. E. Robillard, marchand, 74 1/2 Pine Street. Nous sommes tous en bon état de santé et tout contents de nous mettre en mer. Nous pouvons dire maintenant que nous commençons d'être missionnaires et nous sentons plus que jamais le bonheur de notre vocation.

Nous embrassons notre bien-aimé Père et tous nos chers Pères et Frères. Nous ne perdrons certainement jamais de vue ce que nous sommes, ce qu'ils nous sont et ce que nous leur sommes.

Votre enfant tout dévoué, J.B. Honorat, prêtre, o.m.i. » (*EO Honorat, 108-109*)

**28 octobre 1841. A Guigues.** « Le p. Tempier vous amène cette fois une colonie entière. Le p. Vincens ne se plaindra plus de son isolement. Mais, au nom de Dieu, que rien ne le détourne de sa principale occupation. Il est si essentiel de bien former nos sujets qu'on ne saurait regretter la peine que l'on se donne pour eux. » (*EO 9, 166-167*)

**6 novembre 1841. A Vincens. Un futur novice corse.** « Je veux vous recommander moi-même le postulant que m'adresse le p. Moreau. Vous l'admettrez le plus tôt possible au noviciat où il mérite d'être introduit par la constance et la générosité de sa vocation. Il a lutté contre son père et toute sa famille pendant plus d'un an et il a fini par se soustraire par la fuite à leur exigence. Vous serez charmé de son caractère déterminé. Il en a eu besoin pour prendre une détermination qui exigeait de la force et du caractère. Le p. Moreau me l'envoie comme un bouquet pour ma fête. Il me le donne comme un très bon sujet. Ce jeune homme nommé Pianelli a passé une année au grand séminaire où il a fait sa philosophie. Il s'y est distingué par son application à l'étude, par sa piété et même sa ferveur. Il a des talents au-dessus de l'ordinaire, de l'ardeur dans le caractère et une forte santé. Le p. Moreau ne doute pas que la Congrégation ne fasse une excellente acquisition dans la personne de ce jeune et fervent séminariste. Tels sont les termes de la lettre du p. Moreau. » (*EO 9, 167*)

**10 novembre 1841. A Courtès. Missions.** « Le p. Rouvière, mon cher Courtès, te portera cette lettre. Tu t'entendras avec lui pour ce qu'il pourra faire. Je te rappelle qu'il a été souffrant à la mission de La Penne ; il a donc besoin de ménagements. Je t'avertis que la mission de Mazargues doit commencer le 1<sup>er</sup> janvier. J'appellerai à cette mission le p. Perron et un autre Père de la maison d'Aix. Ce sera le p. Allard ou le p. Viala, à ton choix. Tout autre arrangement doit céder à cette combinaison ; c'est pourquoi je t'en préviens à l'avance. J'ai trop négligé jusqu'à présent mon diocèse, en faisant passer les autres avant moi. C'est une injustice que je suis très résolu de réparer, d'autant plus que mon diocèse fournit à l'entretien de quatre missionnaires. Adieu. Si le p. Viala doit venir à Mazargues, il pourra finir celle de Saint-Andiol et venir après. » (*EO 9, 168*)

**10 novembre 1841. A Moreau. Problèmes au séminaire.** « J'ai accueilli, mon cher p. Moreau, avec un vrai plaisir le jeune homme que vous m'avez adressé. Votre recommandation ajoute encore aux bonnes impressions que sa franchise et sa générosité font éprouver en sa faveur. Je partage l'espoir que vous me donnez de le voir réussir et devenir utile à la Congrégation.

Je me hâte de vous réitérer l'autorisation déjà donnée au p. Guibert de faire commencer à Ajaccio le noviciat de Santoni, mais il faut que quelqu'un se charge spécialement de lui pour l'initier dans les devoirs et les pratiques de l'état religieux ; en un mot, il faut que ce soit un novice et non un séminariste. Si vous êtes trop occupé pour lui donner vos soins, chargez-en le p. Bellon, mais qu'il soit à son égard un véritable maître des novices. Vous savez combien il importe de bien commencer. Il serait à souhaiter que l'on ménageât les esprits de manière à ce que ce jeune homme pût passer au moins quelques mois dans la maison du noviciat avant de faire son oblation. Si toutefois cela n'est pas possible, il le fera après son oblation.

Les observations que je vous ai faites au sujet de la réunion des deux séminaires avaient pour objet non pas un blâme, mais la peine de vous voir entreprendre une chose qui réussira difficilement. Quant à l'approbation que vous croyez que j'en avais donnée au p. Guibert, vous êtes dans l'erreur. Par principe je suis opposé à ces sortes de réunion. Quand je ne suis pas le maître de les empêcher, je les tolère sans doute, et c'est votre cas, puisque l'Evêque du lieu vous a forcé la main. Mais j'aurais bien voulu qu'il *constât* que l'on ne s'y prêtait que par obéissance, prévoyant tous les inconvénients qui peuvent résulter de cet amalgame, indépendamment d'un surcroît de travail au-dessus de vos forces.

Le p. Guibert me mande qu'il s'est opposé de tout son pouvoir à ce nouveau projet, il l'appelle un plan très dangereux qui n'était pas commandé par d'impérieuses nécessités. Il prétend que l'on pouvait bien aller encore deux ou trois ans sur le pied établi, jusqu'à l'achèvement du petit séminaire. Il est persuadé qu'il est impossible que ce petit séminaire se soutienne dans ces conditions. Mais puisqu'on voulait absolument changer et qu'il fallait du nouveau, il n'aurait pas voulu que vous consentissiez à recevoir d'autres classes que les trois plus hautes et que l'on obligeât les élèves à prendre la soutane et à se mettre en tout à l'unisson des philosophes et des théologiens, excepté les classes. Ce sont ses propres paroles. Après tout, comme vous dites, il faut faire à mauvais jeu bon cœur et vous tirer d'affaire le mieux que vous pourrez, sans compromettre votre santé.

J'avais écrit deux fois à Mgr d'Ajaccio pour l'inviter à être le premier évêque assistant au sacre de notre p. Guibert. Cela m'a paru de toute convenance. Le Prélat n'a pas besoin de se presser. Vous savez que le Consistoire n'a pas encore lieu et l'élu ne quittera Paris qu'après son serment qu'il ne peut faire qu'à la suite de sa préconisation. Il suffira que Mgr d'Ajaccio parte quand Mgr Guibert quittera Paris. La présence de votre Prélat à Ajaccio me paraît bien nécessaire dans les commencements du nouvel établissement, à cause des difficultés qui peuvent surgir.

Adieu, mon très cher p. Moreau, je vous salue affectueusement ainsi que tous nos chers Pères de votre séminaire. Je vous recommande beaucoup de soutenir la communauté sur le pied d'une de nos maisons, ne perdez pas de vue que vous ne sauriez être à l'instar de prêtres isolés, réunis par le fait de la direction d'un séminaire. La Règle ne peut pas être mise de côté ; les modifications doivent être rares et approuvées. Adieu. Je vous accorde pour l'année prochaine et la fin de celle-ci la faculté de *brigitter* tous les chapelets qu'on vous présentera. » (EO 9, 168-170)

**10 novembre 1841. A Semeria. Des missions qui instruisent.** « Je ne vous dirai pas grand-chose aujourd'hui, mon très cher p. Semeria, parce que le temps me manque. Mais comment ne pas vous faire connaître au moins le bonheur que me font éprouver vos lettres. Je les lis avec un plaisir indicible et je bénis Dieu pour ainsi dire à chaque ligne de ces récits si intéressants. Poursuivez cette carrière avec confiance et courage, vous voyez que c'est le bon Dieu qui guide vos pas et vous assiste. J'approuve sans doute que vous consentiez à être les arbitres des différends qui entretiennent la discorde dans les familles, mais il faut pour cela que vous preniez une teinture des lois qui régissent la matière, vous aurez à lire le code civil, parce qu'il faut prendre garde de ne pas hasarder des décisions qui se trouveraient en opposition avec les lois. L'équité ne suffit pas toujours. Dans tous les cas, il faut agir avec beaucoup de prudence et persuader autant que possible aux parties d'approuver de bon cœur vos propres décisions, dictées par l'esprit de la plus parfaite impartialité.

Je ne demanderais pas mieux que de vous procurer la satisfaction d'assister au sacre de notre p. Guibert, mais je crains qu'il ne coïncide avec les travaux de vos missions et alors comment sacrifier

tant d'âmes qui attendent leur salut de votre saint ministère ? Nous verrons pourtant si cela peut s'arranger.

Je voudrais donner un peu de courage à notre bon p. Luigi, pour qu'il commence à se risquer à monter en chaire en mission. Donnez-lui le temps de préparer quelques sermons ou autres instructions. A propos d'instructions, je vous recommande beaucoup d'insister sur l'instruction dans vos missions. Instruction sur le dogme, instruction sur la pratique de la vie chrétienne.

Je vous recommande aussi de recueillir tout ce qui a rapport à la bienheureuse vie de notre p. Albini. Quand vous rencontrez des personnes qui ont éprouvé les effets de sa charité ou bien qui attribuent à son intercession la guérison de leurs maux, verbalisez sur tout cela ; mon intention serait d'introduire sa cause, ne fût-ce que pour le faire déclarer vénérable. Je crois qu'il serait facile d'y parvenir ; c'est du moins le sentiment de l'avocat qui poursuit la cause de M. l'Abbé de La Salle. Parlez souvent de ce saint missionnaire ; excitez la confiance des peuples qui ont éprouvé les effets de son zèle, en un mot n'oubliez rien pour le faire glorifier autant qu'il a voulu s'humilier. » (EO 9, 170-171)

**15 novembre 1841. A Courtès. Missions.** « J'ai beau faire, mon cher Courtès, il faut que je sois toujours arriéré de quelque côté. Cette fois, indépendamment de mon indisposition et des devoirs que j'ai à remplir, je suis demeuré en suspens par la prévoyance, à mon avis excessive, du p. Martin. Il craint que son irritation d'entrailles ne se réveille à l'occasion des fatigues d'une mission. Cette raison m'a paru suffisante pour la mission qui devait avoir lieu à Septèmes en novembre, mais j'avoue que j'aurais de la peine à l'adopter pour celle plus reculée qui devait être donnée à Saint-Andiol en Avent. Je l'ai donc prié de se disposer pour présider cette mission où il fera ce qu'il pourra. Seulement je dois faire observer qu'elle ne peut commencer le 1<sup>er</sup> dimanche... Maintenant il faudrait que tu me dises quelle est la population de ce bourg et combien de missionnaires il faudrait y envoyer. D'ici je ne puis détacher que le p. Martin, la maison d'Aix fournirait le reste.

Le p. Mille s'est engagé à donner une mission dans le chef-lieu de canton qui lui a donné asile pendant son injuste interdit. Il lui faudrait un compagnon et ce serait à cette même époque. Si deux missionnaires suffisaient à Saint-Andiol, peut-être pourrais-tu lui procurer ce secours ? Sinon il en sera réduit à chercher un prêtre étranger à la Congrégation. Réponds-moi là-dessus.

J'ai été singulièrement consolé du rapport que tu m'as fait de votre retraite. Le bon Dieu ne se lasse pas de bénir les membres de notre famille. Qu'ils soient fidèles à leur Règle et à l'esprit de leur vocation et le Seigneur les comblera de ses grâces. » (EO 9, 171-172)

**17 novembre 1841. A Dassy, qui selon *L'Univers*, se présentait comme le missionnaire des études archéologiques. Lettre restée inachevée et non envoyée.** « En fouillant, mon cher p. Dassy, dans un tas d'une centaine de lettres qui se trouvent sur mon bureau, je retrouve celle que vous m'écrivîtes en août dernier. Je viens de la relire, et quoique vous me demandassiez une réponse, je me suis expliqué pourquoi je ne l'avais pas faite, et je me consulte encore pour savoir s'il ne vaudrait pas mieux ne pas revenir sur ce sujet. Comment en parler sans faire entendre quelques plaintes, et il m'en coûte tant de faire des reproches, qu'en vérité j'aimerais mieux être accusé de négligence.

Je ne lis pas toujours les journaux. Celui qui trahissait votre secret n'avait pas passé sous mes yeux. J'en remercie le bon Dieu, car certainement j'aurais éprouvé une grande peine de vous trouver si

grièvement en défaut, vous, votre supérieur et toute votre communauté. Je l'ai quelquefois accusée dans ma pensée de s'être érigée en abbaye indépendante. Les nouveautés que j'aurais apprises par les journaux m'auraient confirmé dans cette persuasion, et j'avoue que je n'aurais pu m'empêcher d'en gémir. Votre lettre a un peu adouci le coup, néanmoins les faits subsistent et j'évoque la cause au tribunal que l'on voudra choisir dans quelque Ordre ou Congrégation que ce soit. Je défie qu'il s'en trouve un seul qui ne réproouve hautement et qui ne regarde comme inexplicable un pareil mépris de l'autorité que la conscience et même les simples convenances feraient un devoir de consulter.

Dussiez-vous, mon cher ami, me ranger dans le nombre des hommes arriérés, je ne craindrai pas de vous dire que je suis loin de partager votre enthousiasme pour la science archéologique que vous élevez si haut. Je conçois que tel individu s'en occupe dans ses moments de loisir, mais vouloir en faire un point de règle et y initier toute une communauté, cela me paraît, ne vous en déplaise, passablement ridicule, aussi, si on l'a fait, c'est sans mon consentement.

Je n'ai pas bien compris le raisonnement que vous me faites relativement à la monographie de l'abbaye et de l'église de St-Antoine... » (EO 9, 172-173)

**21 novembre 1841. Son neveu Louis, novice jésuite, est très gravement malade.** « Je me résigne et j'adore les desseins de Dieu qui appelle à lui une jeune âme mûre pour le ciel ; mais est-il possible de se réjouir quand on a un cœur tel que Dieu le donne à ceux qui ont le bonheur de comprendre celui de Jésus-Christ. Je me résigne, mais la perte de ce qui est si regrettable sera toujours le plus grand sacrifice qu'il soit possible de faire à la suprême et toujours adorable volonté de Dieu. » (EO 20, 264)

**22 novembre 1841. Les comptes rendus doivent être personnels.** « Je n'approuve pas que le compte rendu tous les mois au Supérieur général par le maître des novices soit le résultat de l'opinion de ce Père et du supérieur local après en avoir conféré ensemble. Je préfère que chacun de ces Pères me donne son avis séparément. Cette méthode est plus sûre pour parvenir à la connaissance de la vérité.

Ils pourront introduire dans la maison ceux qui se présentent pour s'agrèger à la Congrégation, mais ils ne les admettront au noviciat que sur l'autorisation du Supérieur général, à qui ils feront part de leurs observations sur les sujets qu'ils auront suivis pendant plusieurs jours. » (EO 20, 264-265)

**23 novembre 1841. A Vincens. Le sérieux du noviciat et de l'oblation.** « Je ne laisserai pas partir, mon cher p. Vincens, nos deux jeunes Irlandais sans vous écrire quelques lignes. Je vous féliciterai d'abord de l'intéressante famille que le bon Dieu vous donne à diriger. Les deux qui vont se joindre à ceux que vous avez déjà paraissent charmants. On me dit beaucoup de bien de leurs aînés, réjouissons-nous donc de ces heureux commencements de votre gouvernement ; j'espère que votre correspondance me fournira souvent l'occasion de bénir Dieu du succès de vos soins, et des espérances que nous pourrions concevoir pour l'avenir de notre Congrégation. Je vous recommande d'être exact à me rendre compte tous les mois de l'état de votre noviciat.

Je vais répondre à quelques-unes des questions que le p. Tempier a recueillies dans sa tournée.

1. Quand on aura trouvé une religieuse pour diriger la communauté que l'on veut établir à L'Osier, on s'occupera plus précisément du costume. J'opinerais plus volontiers pour le noir que pour les couleurs indiquées. Impossible de leur donner le nom de Conceptionnistes, plutôt celui de l'Immaculée Conception.

2. Je consens volontiers que vous remplaciez l'explication de l'Écriture sainte par tout autre exercice qui aide directement à former les novices.
3. Il ne convient pas que l'exposé de l'état du noviciat que le maître des novices doit faire au Supérieur général soit le résultat de son avis concerté avec le supérieur local. Au contraire, le supérieur local et le maître des novices doivent écrire chacun de leur côté sans se concerter et selon leur manière de voir individuelle.
4. Le supérieur local, après s'être concerté avec le maître des novices, pourra introduire dans la maison les sujets qui se présentent pour être admis au noviciat, mais ils ne les recevront novices que sur l'autorisation expresse du Supérieur général qu'ils solliciteront en même temps qu'ils lui enverront les renseignements qu'ils se seront procurés sur ces individus, et le jugement qu'ils portent sur leur compte, d'après les observations qu'ils auront pu faire pendant les quelques jours qu'ils les auront eus sous leurs yeux.

Je vous recommande de faire faire une bonne retraite préparatoire pour le noviciat, huit jours d'exercices selon la méthode de saint Ignace. Il est essentiel que nous n'admettions que des hommes dévoués, généreux, indifférents pour tout ce que l'obéissance pourra prescrire, détachés surtout des parents qu'on doit aimer en Dieu et pour Dieu, mais sans que l'affection que l'on doit conserver pour eux puisse jamais influencer nos démarches, nos actions, notre volonté, ni même nos pensées.

Insister beaucoup sur l'importance de l'obligation que l'on contracte par l'oblation, libre à eux de ne pas avancer jusque-là, mais cette consécration est irrévocable, elle est perpétuelle ; ce n'est pas pour rien qu'on contracte solennellement à la présence de Jésus-Christ cet engagement sacré que ce divin Maître sanctionne par son très saint Corps et son précieux Sang. Malheur, mille fois malheur, à celui qui romprait des liens qui ne doivent jamais être déliés par la volonté de celui qui se les est imposés.

Ceux qui ne s'attacheront pas de cœur à la Congrégation ne font pas pour elle. Il faut la leur montrer telle qu'elle est dans l'Église. Elle est la cadette des familles religieuses, mais sa dignité est la même que celle de toutes ses aînées, et il n'est aucun de leurs privilèges et de leurs avantages dont elle ne jouisse. Grâce à Dieu encore, elle répond à sa vocation et personne ne contestera qu'elle ne fasse plus de travail dans le champ du père de famille qu'on ne serait en droit d'en attendre. C'est à vous de vous étendre sur tous ces points et sur d'autres dans les explications qu'il est si essentiel que vous donniez.

J'aurais cru que le p. Tempier m'aurait apporté une lettre du p. Pierre Aubert et du p. Magnan. J'en attendais une de vous par la même occasion. Vous y avez suppléé par les questions que vous avez chargé le p. Tempier de me faire, mais ces deux autres Pères, il ne me m'a pas été dit qu'ils m'eussent envoyé seulement un salut. Tout cela est excellent pour détacher de la terre. Reste la convenance dont je fais bon marché. » (EO 9, 174-175)

**26 novembre 1841, de New York. D'Honorat à Mgr de Mazenod. Accueil à New York et récit de la traversée.** « Monseigneur et bien-aimé Père, Hier, à 9 heures du matin, après 36 jours de traversée, nous sommes heureusement arrivés dans cette ville tous en parfaite santé, mais non sans avoir souffert quelque peu et connu même un vrai danger à bord. Nous serions partis déjà hier soir pour le Canada sans l'heureuse rencontre de Mgr de Nancy qui presque au même moment que nous, arrivait de son côté du Canada à New York. Nous apprîmes de ce bon et saint prélat que nous aurions beau nous presser, nous ne serions pas rendus à Montréal dimanche. Nous nous sommes donc déterminés sur les instances de Mgr à partir un jour plus tard (c'est ce soir à cinq heures que nous partons). Bien nous a



pris. Mgr de Janson nous a embaumés par tout ce qu'il nous a dit de beau du pays que nous sommes destinés à évangéliser.

Dans une autre lettre, lorsque nous l'aurons un peu vu par nous-mêmes, je pourrai entrer dans des détails qui vous raviront le cœur. De plus, Mgr de Nancy nous a traités avec la plus cordiale affection. Nous avons été présentés par Sa Grandeur à Mgr Dubois, évêque de New York, et à son coadjuteur, Mgr Hugues, qui tous les deux nous ont traités avec une bonté paternelle. Hier soir nous avons souper (comme on dit ici) à l'évêché. La première parole de Mgr Dubois en nous voyant a été celle-ci : « Je devrais bien plutôt vous retenir ici. » Puis il n'a plus été question de rien de ce genre. J'ai compris que Mgr de Janson cherche à établir dans ces contrées les Pères de la Miséricorde de M. Rauzan. Nous avons également été présentés à Mgr Rosati, évêque de Saint-Louis, et passé quelques bons moments avec ces quatre prélats réunis.

On nous a donné de bons renseignements sur l'état des catholiques à New York. Ils y sont actuellement au nombre de 90.000. Ils y ont huit églises sans compter l'église des Français qui s'y construit en ce moment et, ce qui est surtout bien consolant, c'est qu'en général ils sont vraiment bons chrétiens. On dit cependant que les catholiques français n'y sont pas les meilleurs, mais les Américains et les Irlandais consolent leurs pasteurs.

D'après ce que nous a dit Mgr de Nancy, notre résidence est préparée à huit lieues de Montréal. Mgr de Janson lui-même, à la fin de ses courses dans le Canada, vient de planter au haut de la montagne Saint-Hilaire, au pied de laquelle sera notre paroisse et notre maison, une croix de 85 pieds de hauteur qu'il dit être la plus haute et la plus belle qu'il y ait dans le monde. Il avait plus de 36 000 âmes à la plantation de cette croix.

Bénédissons Dieu de tout le bien que ce zélé prélat a opéré dans cette contrée, où il a introduit les usages pratiqués dans nos missions. Mais il y a tant fait de missions (un peu trop courtes peut-être) qu'il pourrait bien nous avoir éclipsés par avance. Ce sont peut-être là des réflexions de la prudence humaine. Nous ne manquons pas de motifs de tout genre pour nous porter à nous mettre de plus en plus à la hauteur de notre vocation. Ayez-nous souvent présents à l'esprit, comme vous nous avez dans le cœur, pour obtenir pour nous une docilité entière à la grâce de notre Dieu.

Revenons à notre traversée de l'Atlantique. Le bon Dieu a voulu que nous n'eussions du vrai beau temps en mer que les deux derniers jours. Assez habituellement, le roulis du navire était très fort. Sept ou huit fois nous avons éprouvé des tourmentes bien voisines de la tempête, qui n'ont pas peu fait travailler et notre capitaine et tout l'équipage. Aussi, et cela doit aller sans le dire, nous avons tous payé notre tribut ; il n'y a guère eu cependant que le bon Père Baudrand qui ait été malade presque tout le temps. Sa maladie n'étant causée que par le roulis, les deux derniers jours sont venus à point pour le faire arriver au port en parfaite santé. Au milieu des tourmentes, une fois surtout, nous avons connu un vrai danger. Encore cinq minutes et le navire entraîné dans un récif allait se briser contre un rocher. Au cri de l'équipage, c'était pendant la nuit, tout le monde s'est levé. De notre côté, vous pensez si nous avons prié. En se pressant beaucoup, on a eu tout juste le temps de virer de bord et on nous a conduits tellement en pleine mer qu'ayant été sur le point d'échouer presque au port, il nous a fallu encore trois jours pour arriver. Maintenant rendons grâce à Dieu, c'est son ange qui nous a gardés. Il a bien fallu que les premiers envoyés fussent au moins un peu éprouvés ; d'ailleurs ces épreuves ne sont pas rares dans cette saison. Le reste de la navigation en général est bien plus paisible.

Mais je vois qu'il faut que je m'arrête. J'ai encore à aller prendre les ordres de Monseigneur et bien d'autres petites affaires. Il est trois heures et nous partons à cinq. Veuillez donc recevoir les salutations affectueuses de tous vos enfants arrivés dans le nouveau monde et en particulier de votre enfant tout dévoué. J. B. Honorat p(rêtre). o.m.i.

P.S. Nous disons mille choses à tous nos Pères et Frères de Marseille, d'Aix et de nos autres maisons ainsi qu'aux personnes qui s'intéressent à nous et nous nous recommandons aux prières de tous. » (*EO Honorat, 109-111*)

**28 novembre 1841. A propos des Irlandais.** « Il faut pourtant agir avec prudence. Il faut, avant d'implanter la Congrégation dans ce pays lointain, que les hommes soient formés. Il a fallu plusieurs années pour amener le p. Daly où il en est ; ce ne sera pas dans un an de noviciat, fait par des jeunes gens qui ne connaissent pas notre langue et qui par conséquent ne pourront pas profiter de longtemps des instructions qu'on y reçoit, que l'on pourra compter sur ces sujets. Pourrait-on les renvoyer en Irlande après une si courte épreuve, avant qu'ils aient bien connu et apprécié la Congrégation, avant qu'ils aient pu s'attacher à elle ? Ce n'est pas possible. » (*EO 20, 265-266*)

**3 décembre 1841. A Vincens. Noviciat.** « Si le p. Tudès (novice) est aussi bon garçon que vous le dites, il se pliera gaiement aux observances indispensables de la Règle. Il doit s'étudier à se pénétrer de l'esprit de l'Institut qu'il veut embrasser et se persuader qu'il n'y parviendra que par sa fidélité et ses exactitudes à toutes les prescriptions de la Règle.

Il doit renoncer à son propre esprit et se montrer en tout à la mesure du moule. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous le dispensiez des promenades, et à propos des promenades, je dois vous dire que je n'ai jamais approuvé ces longues promenades qui deviennent un exercice fatigant et souvent fort désagréable. Quant aux petits travaux, comme c'est un exercice d'humilité, je ne voudrais pas qu'on s'en exemptât habituellement, mais il faut avoir égard à l'âge et à la corpulence.

Je n'ai pas besoin de vous recommander d'insister essentiellement sur la piété. Je ne puis concevoir une vocation sans cela. Il faut façonner tous nos jeunes gens dans cette voie ; s'il n'y avait pas de ferveur dans un noviciat, on ne formerait pas des hommes de Dieu. Je vois un grand inconvénient à n'avoir pas le Saint Sacrement à portée de vos novices. C'est aux pieds de Jésus-Christ qu'ils iraient s'enflammer. Ce n'est pas assez d'aller passer à cette source aux heures des exercices communs, il faudrait que chacun pût aller selon l'impulsion de son cœur se présenter souvent devant le Sauveur et s'y entretenir quelques instants à diverses reprises dans le silence de la méditation. Je sais que dans la position actuelle, il y a de grandes difficultés, il y aurait même des inconvénients à aller chercher le Saint Sacrement où il se trouve. Croyez que vous êtes privés d'un puissant moyen pour faire régner la ferveur dans votre noviciat. Suppléez-y du moins par une chapelle solitaire de la Sainte Vierge, où l'on puisse aller se recueillir. Ne craignez pas de consacrer une chambre à cet effet. Inspirez leur aussi l'esprit de mortification ; que vous veniez à être dans le cas de leur refuser souvent ou de modifier ce qu'ils demandent en ce genre. Mais surtout qu'ils vivent tous dans un grand esprit d'indifférence sur tout ce que l'obéissance pourrait exiger d'eux. » (*EO 9, 176-177*)

**3 décembre 1841. Recueillir des documents sur le p. Albini.** « Il faut nécessairement s'occuper de recueillir les documents, pour être à même de composer un abrégé de la vie et du ministère du p. Albini. Nous vénérons sur les autels des saints qui n'ont pas été plus favorisés que ce serviteur de

Dieu. Chacun de nous sait combien ses vertus furent héroïques et nous pouvons attester des faits que l'on qualifierait de miraculeux dans toutes les vies des saints. L'opinion générale du clergé de Marseille le préconise comme un bienheureux. En Corse, tout le monde l'a toujours regardé comme un saint. Les œuvres parlent encore plus haut que les voix à tous ceux qui l'ont connu ou qui ont entendu seulement parler de lui. Les fidèles accourent sur sa tombe pour demander son intercession, et il en est un grand nombre qui lui attribuent des grâces et des miracles. Les évêques de Digne, d'Ajaccio et moi, sommes dans le cas d'attester la vérité de cette opinion générale en ajoutant nos propres réflexions. Mgr Casanelli surtout, qui a retiré pour ses ouailles de si grands avantages du ministère de ce saint prêtre et qui adressa une circulaire dans tout son diocèse pour ordonner des prières publiques afin d'obtenir la conservation d'un homme si précieux, etc. On se rappelle que sur le récit que je fis à l'avocat des saints d'une partie de ces choses, il m'assura que c'était assez pour pouvoir introduire sa cause. Ne serions-nous pas coupables soit envers ce bienheureux confrère, soit à l'égard de la Congrégation, si nous négligions de remplir ce devoir ? » (EO 20, 266)

**8 décembre 1841. Vico.** « Nous avons célébré avec une très grande solennité la fête de l'Immaculée Conception de la très Sainte Vierge, notre patronne. Les fidèles de Vico et de Nesa ont répondu avec un religieux empressement à l'invitation que nous leur avons faite de solenniser avec le plus de pompe possible cette fête qui passait presque inaperçue depuis de longues années, et que nous eûmes la sainte pensée de rétablir l'année dernière. Il y a eu un nombre prodigieux (pour le pays) de communions, ainsi qu'à la fête voisine de Ste Lucie à laquelle il y eut un concours extraordinaire de fidèles de toute la province, tel que je ne l'avais pas encore remarqué dans aucune de nos autres fêtes.

Je rapporte volontiers ces faits pour faire observer que la piété prend de jour en jour de nouvelles racines dans le cœur d'un bon nombre de fidèles des paroisses qui nous environnent. Les heureux changements qui semblent s'opérer peu à peu dans leurs idées sur ce point nous font espérer que non seulement les personnes du sexe qui, à quelques exceptions près, sont les seules qui s'approchent des sacrements pendant le courant de l'année, mais encore les hommes comprendront mieux le don de Dieu. » (*Manuscrit Semeria II*)

**14 décembre 1841. A Joseph Lagier. Qui décide ?** « M'instruire de ce que vous saviez, me faire connaître votre façon de penser, c'était bien, c'était même votre devoir, mais mon cher Père, il fallait me laisser le jugement d'une cause qu'il ne vous appartenait que d'instruire ; vous prononcer comme vous l'avez fait, avant de savoir ce que je déciderais, est une chose d'un si mauvais exemple que je n'aurais jamais cru qu'il fût possible que vous vous le permissiez. Et que deviendrions-nous si chacun dans sa partie voulait imposer sa façon de penser au supérieur ? Dans quelle Société est-il permis d'apostropher son supérieur en ces termes : si vous ne faites pas ce que je prétends, je serai forcé de partir avec mes autres frères et d'aller vous remettre les pouvoirs, etc.

Mon cher Père, je vous rappelle vos propres paroles, pour que vous les jugiez vous-même. Vous auriez quitté le poste qui vous était fixé par l'obéissance et vous vous seriez laissé accompagner par ceux que vous devez instruire sur les devoirs de cette obéissance qui est brisée, foulée aux pieds, anéantie par cette méchante phrase qui est l'expression d'une pensée subversive de tout ordre ! Dieu me préserve de croire que vous auriez pu exécuter une pareille menace, elle a échappé à votre anxiété et vous l'aurez sans doute désavouée, surtout si elle a été entendue par ceux qui attendent de vous une bonne direction et l'exemple de tout ce qui constitue l'homme religieux. » (EO 9, 177-178)

**27 décembre 1841. A Moreau.** « Je commence, mon cher p. Moreau, par ce qu'il y a de plus essentiel. Par votre nomination à la supériorité de la communauté d'Ajaccio, votre maison se trouve manquer du directeur, il vous faut un assesseur et un admoniteur. Voici comment je procède. Le p. Bellon sera votre premier assesseur, votre admoniteur et directeur, le p. Mouchel sera votre second assesseur. Votre maison sera ainsi constituée. Je vous félicite d'être associé à de si bons religieux. Les pp. Bellon, Mouchel et Pont sont des hommes excellents, vous n'êtes pas tout à fait mauvais, jugez d'après cela si je me plais d'être en esprit au milieu de vous. Mais je ne renonce pas de m'y rendre présent de corps. Ne sera-t-il pas joli de me voir arriver avec l'Evêque de Viviers ? Rien de plus probable que cela.

J'écris par le même courrier à M. l'Evêque d'Ajaccio qui m'avait recommandé un certain prêtre Olivieri et qui me demandait s'il devait porter chape et mitre pour le sacre. Je lui écris qu'il suffira de porter la mitre, nous trouverons ici des chapes tant qu'il faudra. Je lui annonce en même temps que je suis à l'affût du Consistoire et dès que j'aurai reçu l'avis qu'il a eu lieu, je lui écrirai pour fixer l'époque du sacre. Supposé que l'Evêque voulût venir plus tôt pour passer quelque temps avec les d'Isoard, cela ne l'éloignerait pas beaucoup de Marseille.

Je suis bien aise d'apprendre que vous avez admis Santoni. Maintenant, le plus tôt qu'il pourra se débarrasser des liens de sa famille sera le mieux. Je le recommande au p. Bellon pour qu'il en fasse un autre lui-même, je me contenterai de cela. Dites bien à ce bon Père, ainsi qu'au p. Mouchel, que je les porte dans mon cœur, quoique je ne leur écrive pas, et que, si je ne leur écris pas, c'est que je ne leur dois rien en ce genre. Ces méchants ne m'accordent même pas *l'à tout le moins une fois l'an*. Quant au p. Pont, c'est autre chose, je reconnais ma dette et je m'acquitterai incessamment.

J'ai fait votre commission auprès du p. Tempier. Je pense qu'il vous aura répondu. Je viens aussi de recevoir des nouvelles du p. Guibert. Il se porte bien, quoique un peu vexé d'être obligé de prolonger si longtemps son séjour à Paris. J'espère que Mgr d'Ajaccio n'oubliera pas qu'il était convenu qu'on donnerait le titre de Nesa à un missionnaire pour faire bouillir la marmite. Adieu, mon cher p. Moreau, Je vous embrasse de tout mon cœur. » (EO 9, 178-179)

**27 décembre 1841. A Semeria.** « Où en suis-je avec vous, mon cher petit Père ? Je vois deux lettres de vous sur mon bureau. Ai-je répondu à la plus ancienne ou bien suis-je en dette pour les deux ? Quoi qu'il en soit, je vous dirai en deux mots que toutes vos lettres me font toujours le plus grand plaisir, que je suis insatiable des détails qu'elles contiennent et que vous ne sauriez jamais trop m'en donner.

Après cela, vous ai-je dit que je consentais volontiers à vous appeler auprès de moi lors du sacre de notre p. Guibert. Il me semble que je vous ai dit du moins l'équivalent. Je craignais, il est vrai, qu'il ne coïncidât avec quelqu'une de vos missions, mais nous le saurons assez à temps pour vous prévenir. Quand la nouvelle de la tenue du Consistoire nous parviendra, nous aurons bien du temps à attendre. Les bulles ne seront pas expédiées avant trois semaines ou un mois et puis il faudra que l'Evêque prête serment et qu'il se rende à Marseille. Tout cela vous donnerait le temps de terminer une mission même commencée.

J'ai toujours compté que Monseigneur vous donnerait la rectorerie de Nesa. Ce traitement est nécessaire pour sustenter votre couvent de Vico. Je suis étonné que le p. Guibert soit parti avant d'avoir effectué cet arrangement. Le p. Moreau n'a pas les mêmes raisons pour s'occuper de la

communauté de Vico que le p. Guibert. Les deux maisons doivent sans doute se prêter secours, mais elles sont indépendantes l'une de l'autre. Quant aux intérêts pécuniaires, j'attends que l'évêque de Viviers soit ici pour nous fixer à ce sujet.

Vivez heureux, mes chers enfants, dans votre précieuse communauté. Vous ne saurez croire le bonheur que j'éprouve en apprenant l'union et la cordialité qui règne parmi vous. Ah ! que mon esprit est au milieu de cette portion si chère de ma famille ! Vous faites ma consolation et ma joie, que le Seigneur vous comble de ses bénédictions. Je vous presse tous contre mon cœur. » (EO 9, 179-180)

**29 décembre 1841. De Guibert. A Reims avec Mgr Gousset.** « Je suis arrivé hier de Reims où j'ai passé trois jours bien agréablement avec l'excellent archevêque. C'est vraiment un homme de Dieu et l'un des prélats les plus distingués par son instruction, sa fermeté et sa prudence. Vous étiez le sujet le plus ordinaire de nos conversations. Il me parlait de vous avec toute l'effusion et la reconnaissance que l'on doit à un de ses pères spirituels. (*Mgr de Mazenod a été son co-consécrateur à Paris en 1836.*) J'ai admiré comment, sans avoir eu des rapports fréquents avec vous, ses idées ressemblent aux vôtres sur tous les sujets qui ont été l'objet de nos discours. Il m'a chargé de vous offrir l'hommage de tous ses sentiments et de vous dire en particulier que bien que ce soit au fils d'aller visiter son père, il espérait que vous iriez le voir quand vous viendrez à Paris. » (EO Guibert, 453-454)

## 4. Le p. Joseph Hippolyte Guibert

*Voir dans la Collection Ecrits Oblats II, le volume 7 sur Guibert, œuvre du p. Y. Beaudoin, publié en 2006*

Joseph Hippolyte Guibert naquit à Aix le 13 décembre 1802, dans une famille de cultivateurs-métayers, qui connut des moments difficiles. Il fut baptisé le 19, dans l'église St Jean de Malte. Alors que le jeune abbé de Mazenod réunissait un bon nombre d'élèves du Collège dans la Congrégation de la Jeunesse, le jeune Guibert vivait une scolarité intermittente et souvent solitaire. Citons son futur secrétaire : « Né dans les conditions d'un enfant du peuple, ce jeune garçon grandit dans l'isolement... C'était un solitaire et un méditatif... » Heureusement, il usa intelligemment et abondamment de la bibliothèque d'un des prêtres du quartier.

Il fut admis au grand séminaire d'Aix. Quelques-uns de ses collègues avaient rejoint la petite communauté des Missionnaires de Provence, ainsi Jeancard et Marcou. C'est par eux, semble-t-il, qu'à l'automne 1822, il entra en contact avec le p. de Mazenod. Celui-ci, impressionné par la personnalité du jeune séminariste, travailla à obtenir qu'il rejoigne la communauté.

Le 25 janvier 1823, Joseph Hippolyte était admis au noviciat, un noviciat peu structuré et plus que troublé. Le p. de Mazenod conduisait les choses, il n'est pas clair qui était officiellement maître des novices, on cite Deblieu, peu favorable à l'état religieux, puis Courtès, âgé de 25 ans. Guibert se heurtait à l'opposition de son père, qui vint un jour l'arracher à l'ancien Carmel pour le ramener à la maison... Le p. de Mazenod était alors à Paris où il accompagnait son oncle nommé évêque de Marseille. L'absence dura six mois. A son retour en Provence, au lieu de revenir à Aix, il partit à Marseille comme vicaire général de son oncle, avec Tempier. On sait la crise profonde des Missionnaires de Provence, le départ de Deblieu et de Maunier, celui des jeunes Moreau et Jeancard... Malgré tout, Guibert fit son oblation à l'automne, d'abord sans précision de durée (ce qui révèle ses

hésitations), puis jusqu'à la mort. Mgr Fortuné l'ordonna prêtre dans la chapelle de l'évêché de Marseille le 14 août 1825, il avait 22 ans et quelques mois.

S'ouvre alors pour le jeune prêtre un temps d'obédiences successives, sans grande cohérence. Il est d'abord engagé dans les missions paroissiales comme membre de la maison de Nîmes, où le supérieur est le p. Mie. A l'été 1826, il est appelé à Marseille (Calvaire et Saint Just) pour être maître des novices, une mission qu'il remplit bien, au grand contentement du p. de Mazenod, mais qui met à mal sa santé. En mai 1828, on le renvoie à Nîmes, au repos ! Puis en septembre, il rejoint la communauté de N.-D. du Laus.

Période particulièrement difficile pour lui. Dupuy est l'économe et gère la maison à sa guise, alors que Guibert, le plus jeune de la communauté, est nommé supérieur « pour le spirituel ». « Une année durant, il est l'objet des critiques les plus amères de plusieurs membres de la maison, dont l'occupation unique et de tous les instants est d'épier toutes ses démarches pour les censurer... » Plusieurs quittent la communauté et l'habileté du supérieur obtient une vie communautaire missionnaire de qualité. Guibert sait aussi gérer des relations délicates avec l'évêque de Gap. Plusieurs jeunes viennent au Laus, où s'institue comme un autre noviciat.

Quand en 1834 Mgr de Mazenod reçoit la demande de l'évêque d'Ajaccio, c'est tout naturellement qu'il envoie Guibert pour fonder le grand séminaire, avec très vite une centaine de séminaristes. Guibert sait aussi garder le souci de la pastorale de l'île. Avec Albini, il est à l'origine de la maison de Vico, et des missions paroissiales en Corse.

Son intelligence de l'obéissance à l'égard de ses supérieurs, à commencer par Mgr de Mazenod, mais aussi à l'égard des évêques de Gap et d'Ajaccio, mériterait une étude très fine. Qu'on pense au dialogue toujours entretenu avec Mgr Arbaud à Gap, autour de la pratique du sacrement de pénitence. Qu'on pense surtout au rôle joué pour la réconciliation entre Mgr de Mazenod et le Roi et le Gouvernement. On relira avec intérêt par exemple sa lettre du 4 septembre 1835 à Mgr de Mazenod (*cf. EO Guibert, 362-364*). Je cite ces quelques mots : « Vous avez éprouvé trop douloureusement les inconvénients qu'entraîne une position équivoque fausse... Si vous n'êtes pas évêque de Marseille, un de vos amis le sera probablement, et avec lui tous les Missionnaires de France... » Guibert a alors 32 ans... Son obéissance est réelle, mais n'est pas servile ; il garde toujours une place pour l'affirmation d'un désaccord, une manière autre de voir et d'agir, une autonomie d'initiative missionnaire, tant pour la communauté dont il est responsable que pour lui-même.

A remarquer aussi son attention à ses confrères. Ainsi au Laus, au moment où la Révolution de 1830 met les missionnaires au chômage. Ou à Vico, lors de la maladie du p. Albini. Je renvoie à sa lettre d'évêque nommé à Casimir Aubert, au début de septembre 1841, donc citée plus haut : « Je ne suis et ne veux être jamais pour vous que le Père Guibert, celui dont Dieu se sert comme d'un instrument pour vous attirer à lui. » (*EO Guibert, 450*)

Faut-il souligner son souci constant de la mission. Souci de l'Eglise aux Etats-Unis alors qu'il est supérieur au Laus. Souci menant à des réalisations en Corse. Je rappelle ce mot de 1832 : « Si notre mission d'Afrique ne réussit pas (il s'agit de l'Algérie), nous vous conjurons de penser à celles d'Asie ou d'Amérique. C'est une véritable nécessité des temps ; il faut un élément au zèle d'une Congrégation naissante, le repos nous serait mortel » (*EO Guibert, 309*)

Il respecte l'Eglise telle qu'elle est construite, mais pour lui l'Eglise est toujours à (re)construire. Les Oblats sont pour lui le groupe apostolique en charge de cette (re)construction. « C'est pour la Congrégation que j'ai vécu jusqu'ici, je veux vivre et me sacrifier à elle jusqu'à la fin. » (*EO Guibert, 446*). Mgr de Mazenod voyait en lui « une de nos principales colonnes. » *A Moreau (EO 9, 159)*

## **5. Les Oblats sont évincés de Notre-Dame du Laus.**

C'est pour répondre à la proposition de Mgr de Miollis, évêque de Digne, (le diocèse de Gap n'était pas encore rétabli), qu'en 1819 les Missionnaires de Provence étaient arrivés à Notre-Dame du Laus, dans la double perspective de la desserte du sanctuaire, délaissé depuis la Révolution, et de la prédication de missions paroissiales. Sans aucune hésitation, on peut dire que cette double mission a été remplie par les Oblats, à la satisfaction de l'Eglise locale.

Si les Oblats rencontrèrent des difficultés, c'est qu'aux yeux de quelques prêtres, voire des évêques, ils restaient des *étrangers*, des *autres*, dépendant aussi d'une autre autorité que celle de l'évêque diocésain. Faut-il rappeler l'initiative de l'évêque de Gap auprès du Saint-Siège en 1825 pour s'opposer à la reconnaissance de la Congrégation ? Les relations ne furent pas aisées sous le supérieurat de Guibert. En 1836, Mgr de La Croix d'Azolette soutint un groupe de ses prêtres qui rêvaient de rétablir des missionnaires diocésains et qui rêvaient aussi de reprendre les bâtiments du Laus pour en faire une résidence pour les prêtres âgés. D'où le malaise, et c'est peu dire, ressenti par les Oblats, dont les services n'étaient pas reconnus.

En mars 1841, un nouvel évêque, Mgr Rossat, prenait possession du siège de Gap. Assez rapidement, il prit le parti des opposants aux Oblats. En septembre, en quelques jours, on trouve très *urgent* de prendre des décisions. Un nouveau desservant est nommé pour la paroisse et le sanctuaire. Le p. Mille, supérieur du Laus, se trouve soumis à des interventions qu'on qualifierait volontiers d'inquisitoriales de la part de délégués de l'évêque. Certes, il n'a pas les qualités de diplomate du p. Guibert, ce qu'on ne saurait lui reprocher. Il commet la faute de refuser de présenter le registre des intentions de messes. Faute qu'il reconnaît dès le lendemain et dont il s'excuse. Mais c'est trop tard...

Le 30 septembre paraît une ordonnance épiscopale : « A M. Mille et à ses confrères, MM. les Missionnaires de Provence, actuellement à Notre-Dame du Laus, Louis Rossat, évêque de Gap, notifions par les présentes à M. Mille, ancien desservant de la succursale de Notre-Dame du Laus et à ses collègues les Missionnaires de Provence qui sont actuellement au Laus ou qui pourraient y venir que nous leur retirons tous les pouvoirs qu'ils ont reçus de nous et qu'ils ne peuvent exercer qu'en vertu de notre autorité, attendu qu'ils deviennent inutiles dès lors qu'ils sont remplacés par des prêtres de notre diocèse...

Considérant que de tels actes présentent dans leur ensemble un tel caractère de gravité que nous sommes contraint, à notre grand regret, d'employer la justice rigoureuse, déclarons retirer et retirons en effet, dès ce jour, à M. Mille et à ses collègues de la même Congrégation qui sont actuellement au Laus, la faculté de célébrer la sainte messe dans notre diocèse... »

« Dès le jour de la notification de l'interdit, écrit Simonin, les Pères du Laus durent s'abstenir de dire la messe dans le diocèse : les pp. Bermond, Bise, Rouvière et Hermitte quittèrent le Laus définitivement, seul le p. Mille resta pour veiller aux intérêts matériels de l'immeuble dont la question n'était pas résolue. Tantôt il assistait à la messe de la tribune du couvent, tantôt, et le plus souvent, il allait dire la messe et exercer son ministère dans le diocèse de Digne. »

Simonin écrivait un peu plus haut : « Les actes de l'autorité épiscopale de Gap produisirent un effet déplorable parmi les laïques au courant de l'affaire et furent jugés sévèrement, même par le clergé du diocèse. A part les meneurs dont les intrigues et les réclamations avaient pesé sur l'administration, à part ceux qui espéraient des avantages immédiats, un grand nombre d'ecclésiastiques désapprouvèrent les procédés employés vis-à-vis des victimes et leur témoignèrent une touchante sympathie. Monseigneur de Gap ne fut pas moins jugé sévèrement par ses collègues dans l'épiscopat... »

Les expressions de Mgr de Mazenod sont, elles aussi, sans nuances. A Honorat, en route pour le Canada, il écrit : « Le Seigneur daignera compenser par sa miséricorde l'inique persécution de Gap. Mgr Rossat a interdit dans son diocèse tous les prêtres de la Congrégation. Telle est la récompense de 22 ans de service le plus généreux. » (*EO I,18*). Et à Courtès le 15 novembre ; « Le p. Mille s'est engagé à donner une mission dans le chef-lieu de canton qui lui a donné asile pendant son injuste interdit. » (*EO 9, 172*)

Ce dossier occupe une vingtaine de pages (pp. 72-95) des *Mélanges historiques* de Jeancard, qui intervint à la demande de Mgr de Mazenod, mais sans succès. Simonin, dans sa *Chronique*, publie de nombreux documents, notamment des correspondances. Les derniers chapitres de cette *Chronique* occupent les pages 183 à 223 et 321 à 368 des *Missions* de 1901. On y trouve les protestations de Mgr de Mazenod...

En octobre, Guibert écrivait à Tempier : « L'Internonce pense qu'il vaut mieux céder à cet orage du moment, plutôt que d'opposer une résistance inutile et peut-être nuisible à la Congrégation. Pour un établissement que vous perdez, Dieu vous en donnera dix autres... » (*EO Guibert, 453*)

Parmi les nombreuses réflexions que mériterait cette histoire, je m'en tiens à celle-ci. Nous apportons notre aide aux Eglises locales, au service desquelles nous nous mettons. Comment vivre simultanément l'appartenance : nous sommes de cette Eglise, sous l'autorité de l'évêque diocésain, et l'altérité du service missionnaire : nous voulons rester autres, c'est là notre vocation dans l'Eglise ? L'histoire se reproduira...

Michel Courvoisier o.m.i.  
Marseille, mars 2022